

**Jonathan M. Hall**

*Hellenicity: Between ethnicity and culture*  
Chicago, The University of Chicago  
Press, [2002] 2005, xxii-312 p.

La question des identités, et en particulier des identités ethniques, a connu au cours des quinze dernières années un regain d'intérêt notable, nourri par une pensée théorique extrêmement stimulante. Dans cette réflexion, l'œuvre de Jonathan Hall, élève d'Anthony Snodgrass et professeur à l'université de Chicago, tient une place significative en ce qu'elle contribue à opérer une distinction entre les multiples dimensions de l'identité et à ancrer leur développement dans l'histoire des sociétés grecques.

Dans son premier ouvrage, *Ethnic identity in Greek antiquity* (1997), l'auteur exposait son approche de l'identité ethnique à travers une étude du cas dorien. Alors que les Doriens ont longtemps été conçus d'un point de vue strictement racial comme un ensemble d'individus aux caractères génétiques et linguistiques distincts, J. Hall montrait combien le groupe ethnique est en fait un groupe social qui élabore lui-même son identité collective autour des notions de territoire originel et d'ancêtres communs. De ce point de vue, les généalogies et les mythes se révèlent des marqueurs bien plus justes de l'identité ethnique que la langue, la religion ou les traits biologiques, qui en sont tout au plus des indices. Ainsi définie, l'identité ethnique repose avant tout sur un discours évoquant une ascendance commune, un sentiment de parenté, un territoire originel et une histoire partagée.

Dans cet ouvrage, J. Hall s'attache à une problématique plus vaste : la notion d'identité hellénique. Que signifiait pour les Grecs être

grecs ? Sur quels critères établissaient-ils leur conscience d'être grecs ? Dans l'ensemble, la thèse principale de l'ouvrage est celle d'un changement dans la nature de l'identité grecque au fil du temps : alors que celle-ci a tous les traits d'une identité ethnique à l'époque archaïque, elle adopte à partir du <sup>v</sup>e siècle les caractères d'une identité culturelle. En d'autres termes, les critères de distinction entre Grecs et non-Grecs auraient changé, englobant d'ailleurs des populations différentes selon les époques.

Dans un premier temps, l'auteur note que l'esquisse d'une conscience commune fut en fait bien plus tardive qu'on ne l'a imaginé. Il récuse ainsi toute idée d'une émergence à haute époque, dès l'âge du bronze ou au <sup>viii</sup>e siècle, d'une identité hellénique. Considérant la langue comme l'expression la plus claire d'une identité grecque, les savants ont en effet longtemps cherché une rupture dans la culture matérielle qui justifierait l'arrivée d'un peuple indo-européen dans une péninsule balkanique perçue comme pré-grecque. J. Hall montre combien un tel raisonnement est en réalité difficile à poser sur des bases historiques ou même archéologiques solides. Non seulement les ruptures matérielles ne sont pas clairement établies, mais encore, comme en témoignent les parallèles ethnologiques, il n'existe pas nécessairement de lien entre un changement dans la culture matérielle et l'arrivée d'une population nouvelle. À cet égard, il est donc loin d'être démontré que le monde mycénien ait développé une quelconque identité hellénique commune. J. Hall s'attaque également à une autre idée reçue : le mouvement colonial aurait entraîné la prise de conscience d'une identité grecque par la confrontation avec les populations indigènes du bassin méditerranéen. Là encore, la conclusion est jugée trop

rapide et pour tout dire superficielle. Car, dans bien des cas, on assiste en fait à un rapprochement entre les élites indigènes et grecques, tandis que les guerres répétées entre colonies entretiennent des oppositions latentes, allant parfois jusqu'à l'anéantissement du voisin grec (Siris, Sybaris). C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'origine d'une identité hellénique.

De ce point de vue, J. Hall commence par rappeler que les plus anciennes identités ethniques en Grèce sont les identités achéenne, ionienne, éolienne et doriennes. Refusant d'y voir les survivances d'une époque antérieure à la prétendue migration, l'auteur détaille les circonstances historiques particulières dans lesquelles elles furent élaborées au cours des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. L'affirmation de ces identités « sub-helléniques », précisément créées en opposition les unes aux autres, explique d'ailleurs l'absence d'une identité hellénique commune à haute époque. Cette dernière se forma par l'agrégation des quatre identités pré-existantes. Tel que détaillé par J. Hall, l'usage des mots *Hellas* et *Hellenes* dans la littérature grecque est à cet égard tout à fait éclairant. Le terme *Hellas* s'appliqua d'abord – c'est le cas dans l'*Illiade* – à une zone restreinte du sud de la Thessalie (la vallée du Sperkhios), puis à la Grèce centrale plus généralement. À la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le mot en vint à désigner la Grèce continentale dans son ensemble, mais ce n'est pas avant le milieu du VI<sup>e</sup> siècle qu'il engloba l'intégralité du monde grec. Comme le montre l'auteur, l'extension géographique du mot *Hellas* correspond en fait aux conditions historiques de l'essor de l'amphictyonie pyléo-delphique au cours de l'époque archaïque. L'*Hellas* correspondrait ainsi simplement à l'ensemble des États gérant le sanctuaire de Delphes. Quant au terme *Hellenes*, il est plutôt associé à l'univers d'Olympie et se rencontre dans des généalogies à partir du début du VI<sup>e</sup> siècle. Peu attesté auparavant, sinon pour désigner les habitants de cette portion de Thessalie, le mot paraît avoir été promu par les Thessaliens. Eux seuls pouvaient en effet trouver un intérêt à exclure du monde hellénique – et de son expression à Olympie, où les *Hellanodikai* accordaient ou refusaient le droit de concourir – diverses cités périèques (tels les Perrhaïboi, les Magnètes et les Dolopes) dont les éponymes n'étaient

précisément pas associés à l'une des quatre branches de l'identité hellénique. Dans ce cadre, la généalogie des Grecs, telle que transmise par le *Catalogue des femmes*, poème du VI<sup>e</sup> siècle attribué par la tradition à Hésiode, apparaît comme l'intégration des quatre identités sub-helléniques à un ensemble commun. Leurs éponymes et ancêtres mythiques, Aiolos, Doros, Achaïos et Ion, y apparaissent comme les enfants ou petits-enfants du roi Hellen, *Urvater* de tous les Grecs. C'est donc par une politique d'exclusion dirigée contre certains peuples (auxquels il faudrait d'ailleurs ajouter les Étoliens, les Acarnaniens et les Épirotes), mais aussi sur un mode agrégatif qu'émerge vers la fin de l'époque archaïque un sentiment d'appartenance nouveau à une nation hellénique, pensé sur le mode d'une identité ethnique.

À l'inverse, l'époque classique promeut une approche culturelle de l'identité hellénique, désormais conçue sur un mode oppositionnel. Les guerres médiques ont bien entendu marqué une étape décisive dans la création du barbare et son effet sur le renforcement d'une identité grecque commune a été souvent étudié. J. Hall souligne toutefois les transformations induites par ce phénomène sur la nature même de l'identité grecque. Bien au-delà d'une parenté ethnique, les Grecs pensent désormais leur identité sous la forme d'une opposition culturelle aux barbares, ce qui leur permet d'ailleurs d'intégrer à l'orbite de l'hellénisme certaines populations précédemment exclues. Le mode de vie et tous ses aspects deviennent alors le principal critère de discrimination entre Grecs et barbares. Cette requalification de l'identité grecque s'accommodait d'ailleurs très bien de l'idée qu'un étranger puisse devenir grec en adoptant les comportements, les coutumes et la langue grecs. Il est évident que, dans ce processus, Athènes tient un rôle déterminant, non pas tant parce que son théâtre ou ses imagiers reflètent au mieux ce discours sur l'altérité, mais parce que politiquement la ligue de Délos est fondée sur une opposition au Grand Roi, dont les sujets sont l'antithèse même du citoyen athénien. Au IV<sup>e</sup> siècle, cette opposition culturelle devint par ailleurs le leitmotiv des promoteurs d'un certain panhellénisme, tels Xénophon ou Isocrate. Le livre se referme sur un rapide aperçu de l'époque hellénis-

tique, qui ne fera que reprendre cette vision culturelle de la civilisation grecque, où la *paideia* devient un critère identitaire.

ALAIN DUPLOUY

### **Karol Modzelewski**

*L'Europe des barbares. Germains et Slaves face aux héritiers de Rome*  
Paris, Aubier, 2006, 448 p.

Karol Modzelewski évoque dans l'introduction de son ouvrage sa double identité d'universitaire et d'acteur politique majeur de son pays, la Pologne. Tout en rappelant son attachement à l'aspect scientifique du travail d'historien, aussi proche des sources et objectif que possible, il justifie par cette autobiographie liminaire ses divergences de point de vue avec ses collègues de l'Ouest, dont il est fort conscient. D'emblée, il expose ainsi son intérêt pour le collectivisme, alors que, selon lui, les hauts médiévistes occidentaux semblent porter plus d'attention à l'autorité des chefs ou aux mécanismes d'une démocratie archaïque. De même, il reconnaît que son parcours personnel explique en partie son refus de réduire la culture européenne aux seuls héritages gréco-romain et chrétien. Ainsi, dès l'ouverture de son long essai, il explicite le but de son ouvrage : mettre en évidence une composante barbare commune à toute la civilisation européenne, qui transcende par ailleurs la césure traditionnelle entre Germains et Slaves.

À partir de ces préliminaires, K. Modzelewski initie une recherche ethnologique sur les barbares, qu'il présente comme un ensemble de sociétés tribales. Celle-ci porte sur les populations considérées comme étrangères à la civilisation romaine, avant même qu'elles n'entrent en romanité et en chrétienté, étendant son étude ensuite au haut Moyen Âge et même jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il exploite Tacite, le considérant comme une source propre à nous renseigner sur les mœurs et les coutumes des populations barbares du I<sup>er</sup> siècle. Il en cherche la perpétuation dans les lois barbares, qu'il examine longuement, et dans quelques références à des chroniques plus tardives comme celle de Thietmar de Mersebourg, à des écrits hagiographiques et à diverses sources islandaises

plus tardives. L'approche globale de ces sources a déjà été tentée et critiquée sévèrement bien avant K. Modzelewski : il en a conscience et la justifie par la perpétuation d'une culture barbare autonome et unifiée, d'après lui fondée sur des normes coutumières.

C'est dans les sources juridiques qu'il en cherche plus particulièrement la trace, d'où son choix d'étudier les lois barbares dans une grande partie de son ouvrage, avec une grande érudition et un grand souci du détail. La nature de ces sources, rédigées sur plus de sept siècles et composées dans leur quasi-totalité en latin, pose en soi problème pour le but qu'il assigne à sa recherche. Dans l'ensemble, la législation barbare lui apparaît donc comme un corpus assez cohérent, témoignant de normes comportementales partagées, pour lesquelles il suppose une longue période de transmission orale dans certains cas. Il choisit au sein de ce corpus trois codes dont l'ampleur et la langue lui semblent garantes d'une bonne transmission des coutumes juridiques antérieures : le *Pactus legis salicae*, la *Loi des Burgondes* et l'*Édit de Rothari*.

À partir de ce matériau, K. Modzelewski dégage trois grandes structures communes à l'ensemble des barbares. La première est la famille, qui se trouve définie par le droit à l'héritage et qui forme le groupe le plus proche de l'individu, le plus protecteur. Les femmes y sont étroitement soumises à l'impérieuse domination masculine. La seconde structure est le groupe des vengeurs et des dépositaires de l'honneur : ces hommes peuvent selon les cas recourir à la violence ou demander une composition, mais ne sauraient rester inactifs en cas d'agression. Le troisième groupe structurant est le « voisinage », communauté humaine de taille inférieure à la tribu, qui s'identifie généralement à un territoire. L'existence de ces trois structures tribales démontre des logiques de comportements complexes qui seraient propres à la société barbare et viseraient en particulier au règlement des conflits, en l'absence de pouvoir politique fort, que l'assemblée des hommes libres ou la royauté ne peuvent assumer.

Pour un médiéviste occidental, la démarche suivie par K. Modzelewski peut susciter la surprise, et parfois le doute. Tout d'abord, l'existence d'une culture barbare unifiée, à la fois dans le temps et dans l'espace, paraît une prémisse périlleuse, dans la mesure où plus

personne ne croit – et K. Modzelewski lui-même en convient – en une origine commune des peuples germano-slaves. Inversement, K. Modzelewski s'intéresse peu aux interactions culturelles avec la civilisation romaine. Les recherches actuelles sur l'Antiquité tardive tendent cependant à montrer l'importance de celles-ci : dès le III<sup>e</sup> siècle, l'Empire romain a subi de nombreuses influences barbares et tout donne à penser que le *Barbaricum* et ses habitants ont tout autant été romanisés. S'il ne les méconnaît pas, il ne les reconnaît que pour choisir des sources qui lui paraissent les moins romanisées. Il refuse par ailleurs l'hypercriticisme, qui interdirait par trop de chercher les éléments barbares dans des sources marquées par la romanité (il distingue en fait assez strictement les aspects grecs et romains qui marquent tous deux la civilisation méditerranéenne). Et il espère que les sources les moins susceptibles d'être déconstruites sont les lois barbares. Ceci est loin d'être certain et amène à nous interroger sur le choix des textes de droit étudiés par K. Modzelewski. S'il affirme à plusieurs reprises l'aspect comparatiste de sa démarche, peut-être s'affranchit-il parfois par trop du contexte de rédaction de ses sources. Il laisse de côté les textes qui lui paraissent trop romanisés, tels les lois wisigothiques ou les édités mérovingiens. Mais il accentue sans doute ainsi le caractère « barbare » des textes qu'il a retenus, en les séparant artificiellement de textes apparemment plus « romanisés » et du droit romain tardif en général.

Dans de telles conditions, l'utilisation, quoique argumentée, des outils de l'ethnologue pourrait laisser perplexe, identifiant parfois comme « barbares » des logiques de comportement propres à toute société où l'État est faible, même si K. Modzelewski ne prétend pas reconstituer des traits sociétaux tous purement « germaniques », mais bien les modalités selon lesquelles est traitée la protection de l'individu par la collectivité d'après ses sources. En revanche, il paraît audacieux de réfléchir sur la « tribu » primitive, alors que la quasi-totalité des textes des VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles évoquent le « peuple » (*gens, natio*), c'est-à-dire un groupement de population dans une phase de construction sociétale ou nationale nettement plus avancée. Cette recherche d'une société barbare unique, qui n'a peut-être jamais existé, constitue donc un pari risqué, mais pleinement assumé par

K. Modzelewski. Son livre surprend parce qu'il n'obéit pas aux méthodes des écoles historiques occidentales. Il ne les méconnaît cependant pas : il rappelle et critique les principaux traits de celles-ci, telle l'ethnogenèse, même s'il accepte une grande partie des conclusions de Walter Pohl. Finalement, il partage avec Patrick Geary l'idée que les divisions de l'Europe ne peuvent être justifiées par l'histoire du haut Moyen Âge, mais à l'issue d'une démonstration tout à fait opposée dans leurs sources et leurs méthodes.

K. Modzelewski ne néglige pas le risque de tomber dans des « clichés historiographiques », mais il assume là aussi ce risque, préférant, pour pouvoir communiquer une position intellectuelle claire, « mettre des étiquettes », quelque approximatives qu'elles puissent paraître. L'essence de cette culture barbare et de son héritage est pour lui la « liberté », indissociable de la nécessaire appartenance de l'individu à la collectivité. K. Modzelewski veille cependant à ne jamais aller plus loin que ses sources ne le lui permettent, quitte à rester lui-même sur sa faim : dans sa recherche des éléments communs à une culture et une société barbares germano-slaves, il aurait aimé évoquer les éléments mythologiques, qui lui semblent essentiels. Il y renonce, sans doute avec sagesse, même s'il suppose tout un panthéon commun aux peuples qu'il étudie. Son objet est cependant d'abord l'étude des sources écrites, et l'un des grands mérites de son livre est de remettre l'accent sur la richesse des textes de lois « barbares » (même si d'autres les qualifieraient de « post romains »). Car le livre de K. Modzelewski constitue, finalement, une plongée passionnante dans les textes. On peut en discuter les conclusions, mais on ne saurait en nier la richesse.

SYLVIE JOYE

### **Magali Coumert**

*Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Âge occidental, 550-850*  
Paris, Institut d'études augustiniennes,  
2007, 659 p.

Rédigés entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, les récits d'origine des peuples « barbares » mettent en scène l'errance de populations guerrières.

Censées partir de la Scandinavie, le plus souvent, celles-ci cheminent vers l'Europe du Sud et de l'Ouest où, à terme, elles s'installent sur le sol de l'Empire romain. Ces récits se trouvent souvent inclus dans des œuvres plus vastes (chroniques, codes de lois, histoires ecclésiastiques...). S'ils participent sans aucun doute à l'affirmation de l'identité des barbares au moment de leur rédaction, les rapports qu'entretiennent ces récits avec la véritable formation des peuples barbares sont en revanche beaucoup plus incertains. Le grand mérite de l'étude de Magali Coumert est de proposer une analyse en profondeur de ces textes, qui étaient à la fois très fréquemment cités et pourtant encore peu étudiés dans le détail.

L'auteur ouvre son travail par une évocation critique de l'historiographie consacrée aux origines des peuples barbares et à leur mise en récits. D'emblée, elle annonce que son étude prend le contre-pied de l'historiographie dominante. Selon le modèle interprétatif de Reinhard Wenskus, repris par Herwig Wolfram, seules des populations de petite taille auraient quitté la Scandinavie pendant l'Antiquité, agrégeant à elles de multiples tribus sur leur chemin, jusqu'à former un peuple. Plutôt que des individus, le groupe initial de migrants aurait donc fourni au peuple ses caractères culturels, sous la forme de ce que R. Wenskus nomme le « noyau de traditions ». Ce serait au sein de ce « noyau » que le récit d'origine oral trouverait sa place, comme point de rassemblement d'une identité en formation. Depuis une vingtaine d'années, l'ethnogenèse se trouve au cœur des critiques. M. Coumert reproche en particulier aux tenants de l'ethnogenèse de ne pas avoir récusé l'importance de la transmission d'une mémoire orale ancestrale, et d'en rechercher les traces dans l'élaboration des récits d'origine.

Toute la recherche de M. Coumert vise à valider ou à invalider l'existence de cette prétendue transmission orale des récits d'origine chez les barbares, Goths, Lombards, Francs et peuples de Grande-Bretagne. Pour certains de ces peuples, en effet, aucune identité ethnique ne peut être décelée avant le VI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant l'époque où les récits d'origine des peuples sont rédigés. Doit-on alors parler de mise par écrit de traditions ancestrales portées par l'oralité ? Ou plutôt de composition littéraire d'un récit d'origine, destinée à soutenir

la naissance d'une ethnicité nouvelle ? Pour étayer sa démonstration, M. Coumert choisit de rester au plus près des sources et de convaincre son lecteur en exposant clairement la façon dont elle a décortiqué chaque texte. Elle présente ainsi à plusieurs reprises des tableaux qui mettent en regard les épisodes des différentes mises en récit d'un même peuple ou leurs sources grecques ou romaines. Cette décision explique le plan adopté, qui évoque l'un après l'autre les textes considérés, par chacun de ces peuples, comme des récits d'origine. Toute sa démonstration reposant sur l'identification des fondements érudits de chacun de ces récits, c'est seulement dans son dernier chapitre que M. Coumert propose une réévaluation globale de ce type de récits et des informations qu'ils peuvent fournir. La méthode est principalement historique, mais elle s'appuie également sur de solides développements linguistiques, littéraires, philologiques et, dans une moindre mesure, archéologiques.

Les conclusions, clairement formulées, sont de trois ordres. D'abord, les récits d'origine des peuples « barbares » dépendent largement des œuvres grecques et latines de l'Antiquité tardive. Dans quelques cas, les Écritures saintes constituent aussi un réservoir de citations, et parfois un modèle de construction du récit. Il n'y a donc pas lieu de chercher une véritable mémoire barbare dans les notations géographiques sur les pays prétendument traversés : les descriptions des récits d'origine viennent presque toutes de l'ethnographie antique. Deuxièmement, au sein d'un même peuple, les divergences entre deux récits d'origine composés à quelques générations de distance peuvent être considérables. Plus inquiétant encore, ces variations portent sur des moments essentiels de l'histoire nationale. On peine dès lors à croire que des populations diverses aient pu se rassembler autour d'un récit d'origine qui n'avait aucune stabilité. Troisièmement, si le récit d'origine ne renseigne pas nécessairement sur l'histoire antique, il renvoie bien à une réalité, celle des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Selon le cas, le texte peut ainsi servir à légitimer une dynastie encore mal établie, à soutenir un groupe aristocratique contre un autre, voire à se positionner face aux tensions sociales de la féodalité naissante. Dans l'ensemble, la prétendue mémoire ancestrale se trouve manipulée par

la fraction dominante du peuple pour l'aider à assurer sa domination. En résumé, selon M. Coumert, nous sommes face à des constructions savantes, s'adressant à un public d'élites et participant d'un jeu littéraire où le passé est un miroir du présent. De telles conclusions n'invalident pas la théorie de l'ethnogenèse, mais lui font assurément perdre un argument important.

Si M. Coumert défend avec force ce point de vue général, cela ne l'empêche pas d'introduire des nuances importantes. Elle souligne, par exemple, que certains récits, telle l'*Origo gentis Langobardorum*, se démarquent assez nettement de la littérature gréco-romaine. D'autres œuvres, notamment anglo-saxonnes, transmettent des éléments onomastiques qui ne proviennent pas de sources ethnographiques. Certains éléments pourraient donc bien avoir été transmis par l'oralité. Mais ce véhicule n'est pas l'apanage des légendes anciennes : la diffusion orale profite tout autant aux constructions savantes récentes. Ainsi, la prétendue origine troyenne des Francs, inventée probablement au VII<sup>e</sup> siècle, se propage vite et loin, même là où il semble qu'il n'y ait pas eu transmission textuelle. Le texte constitue bien dès le VI<sup>e</sup> siècle l'autorité par excellence : qu'elle soit lue, entendue ou évoquée, la source écrite élimine toutes les autres traditions.

Sondant les récits d'origine à la recherche d'éléments issus de la tradition orale, les partisans de l'ethnogenèse « classique » tentaient encore de définir une germanité strictement opposable à la romanité. M. Coumert refuse toute possibilité d'y parvenir, peut-être de façon radicale il est vrai : pour elle, au sein même des « origines barbares », seule Rome (et Jérusalem) peut faire figure de modèle. Le livre de M. Coumert, opérant un véritable renversement de paradigme, propose ainsi une vision profondément renouvelée de l'Antiquité germanique. Pour arriver à ce résultat, M. Coumert fait montre d'une connaissance des textes et d'une finesse d'analyse qui rejoint celles qu'elle a si bien mises au jour chez les auteurs du haut Moyen Âge : le lecteur peut facilement s'en faire une idée grâce à la présence en annexe de toutes ses sources retranscrites en latin et en traduction française.

**Joëlle Quaghebeur et Bernard Merdrignac (dir.)**

*Bretons et Normands au Moyen Âge.*

*Rivalités, malentendus, convergences*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 380 p.

L'originalité de cet ouvrage réside principalement dans le choix de sa zone d'étude, ce « vaste ensemble allant de la Loire à la Somme » (p. 9). Le choix de cette échelle permet d'observer avec une grande souplesse l'évolution des rapports entre deux périphéries de la Gaule, devenues duchés puis possessions françaises à la fin du Moyen Âge. Plus que leurs régions, ce sont Bretons et Normands eux-mêmes qui se trouvent au cœur des études proposées, puisque les auteurs tentent d'aller au-delà de l'histoire politique pour aborder des questions aussi bien culturelles que sociales.

Le volume réunit seize articles, répartis chronologiquement en trois grandes parties d'importance sensiblement égale. La première, « *Britannia et Neustria* », fait la part belle aux implantations de monastères et à l'hagiographie ; la seconde, « Bretagne et Normandie de 900 à 1150 », met plutôt en relief la formation d'une frontière entre deux duchés d'inégale ampleur ; enfin, le troisième et dernier moment, en se concentrant sur « Normandie et Bretagne entre Plantagenêts, Capétiens et Valois (1150-1500) », met en lumière l'affaiblissement des deux duchés face aux grands royaumes voisins, l'Angleterre et la France, avant leur perte d'indépendance au cours du second XV<sup>e</sup> siècle. Un tel parcours, s'il ne manque pas de souligner les divergences entre les deux régions, permet également de jeter un regard neuf sur leurs destins communs. En outre, l'un des mérites de ce recueil est de se concentrer sur quelques problèmes seulement, bien cernés et traités sous plusieurs éclairages, évitant ainsi toute impression d'éparpillement. Quelques grands thèmes peuvent être dégagés.

Plusieurs articles, surtout concernant le haut Moyen Âge, mettent en évidence le rôle fondamental de la mer dans l'histoire bretonne et normande. Bretons et Normands sont exposés à une mer ouverte, favorable aux communications mais également aux invasions. Charles Mériaux insiste sur la continuité des implantations

monastiques littorales, au cours du VII<sup>e</sup> siècle, entre Bretagne et Neustrie ; la ligne de partage régionale se situe alors davantage entre Flandre et Neustrie qu'entre « Normandie » et Bretagne. Cette unité maritime est constatée aussi bien par Bernard Merdrignac, à travers les *Vitae* bretonnes, que par Jean-Michel Picard qui retrouve des traces de cultes des saints irlandais le long des côtes de la Manche. Ce dernier remarque que les contacts se font alors par mer, « entre les habitants des régions qui s'étendent entre le Rhin, la Loire et l'extrémité de la terre armoricaine » (p. 61). Quant à Jacques Le Maho, lorsqu'il constate la réalité des fondations bretonnes au sein de la Neustrie franque, c'est pour insister sur l'importance du littoral : en Bretagne comme en Neustrie, la frange côtière est perçue à la fois comme un « désert » et « comme une terre d'évangélisation » (p. 75-76). La mer, enfin, expose les côtes de la Manche aux risques de l'invasion : Jean-Christophe Cassard rappelle la violence des attaques vikings et, surtout, leur influence décisive sur le territoire des deux régions. Si, au nord-ouest de la Neustrie, les « hommes du Nord » s'installèrent après le traité de Saint-Clair-sur-Epte avec les conséquences que l'on sait, en Bretagne ils instaurèrent une ère de désordre qui amena les Bretons à considérer la mer comme une menace, et à clore leurs relations avec les îles Britanniques pour se concentrer sur les régions voisines ; basculement fondamental, puisque « les Bretons perdent l'habitude de gagner couramment la patrie originelle de leurs pères, le pays de Galles et ses marges, comme les Gallois ne passent plus de ce côté-ci de la Manche » (p. 105). Celle-ci, par la suite, ne demeure une route courante que pour les élites sociales. En s'intéressant aux alliances matrimoniales contractées entre les deux duchés du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, Joëlle Quaghebeur remarque les fréquents allers-retours de l'aristocratie bretonne et normande d'un côté à l'autre de la Manche : Alain Barbetorte prend femme à la fois en Angleterre et en Bretagne, et la duchesse Mathilde, épouse du duc breton Conan III, semble rejoindre la cour d'Henri II Plantagenêt après la mort de son mari.

Un autre apport essentiel de l'ouvrage concerne la formation de la limite entre Normands et Bretons. Celle-ci se fonde sur un

vide à la fois démographique et institutionnel, qui favorise les conflits de marches. Bernard Beck relève ainsi que c'est avant tout la perspective du « désert », spirituel mais également géographique, qui attire les ermites dans la gigantesque forêt du Maine, étendue « de façon presque continue des lisières de la Beauce au bassin de Rennes et de la campagne d'Alençon à la Touraine » (p. 215). À la limite naturelle s'ajoute une volonté de démarcation nouvelle à partir du X<sup>e</sup> siècle, qui caractérise l'entrée en scène des puissances temporelles. Les fondations d'abbayes entre Normandie et Bretagne apparaissent surtout comme leurs relais : Pierre Bouet sur le Mont-Saint-Michel ou Daniel Pichot sur l'abbaye de Savigny remarquent bien qu'au moment des fondations, ces abbayes permettent d'abord d'affirmer la puissance normande dans une région de marches. Elles semblent représenter une première étape de bornage, que des limites plus visibles (pierres, cours d'eau) viennent compléter et renforcer à la fin du Moyen Âge ; René Cintré met en évidence la violence de cette démarcation à la fin de la période, qui tend à isoler la Bretagne du reste du territoire français.

Enfin, aux bornages politiques il faut opposer les échanges culturels. Ils semblent bien attestés mais profitent le plus souvent à la région normande. La présence de Bretons entre Somme et Escaut est remarquée au VII<sup>e</sup> siècle par Charles Mériaux, tout comme les implantations monastiques et érémitiques de Bretons dans la région rouennaise que retrouve J. Le Maho lorsqu'il cherche la localisation du fameux monastère de Pental, censément fondé par saint Samson – un saint breton ! – au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. De même, l'archevêque de Dol Baudri de Bourgueil, dont les textes sont étudiés par Armelle Le Huërou, se livre à l'éloge des monastères normands ; mais doit-il être considéré comme un « Breton », ou bien comme un Ligérien exilé (p. 202) ? Il semble que les déplacements démographiques, comme l'intérêt de l'archevêque de Dol, se tournent vers la Normandie, tandis que les Normands eux-mêmes viennent peu en Bretagne : l'anthroponymie, remarquablement étudiée par Éric van Torhout, révèle que l'utilisation des noms bretons relève avant tout de stratégies de distinction sociale. Elle est le signe d'une ancienne

présence bretonne dans le Cotentin, mais l'inverse ne semble pas attesté. Ce déséquilibre se retrouve dans d'autres domaines : Anne-Claude Le Boulc'h remarque les nombreux emprunts normands visibles dans les formes ecclésiastiques bretonnes, au terme d'une fine étude architecturale menée en Bretagne. Il semble donc que cette dissymétrie observée entre Bretagne et Normandie ne soit pas uniquement affaire de sources, mais relève d'un déséquilibre réel entre une région proche du pouvoir capétien et une région périphérique.

En fin de volume, la belle synthèse de François Neveux résume les destinées respectives de la Bretagne et de la Normandie et leurs relations avec les royaumes voisins. Ce changement d'échelle permet de comprendre que « Bretons » et « Normands » agissent souvent hors de leur région d'origine : en étudiant la présence bretonne en Angleterre, Katherine Keats-Rohan remet bien le problème en perspective, et insiste notamment sur l'assimilation culturelle des continentaux dans le royaume plantagenêt au XII<sup>e</sup> siècle. Sont-ils, alors, encore des Bretons ? Concernant la Normandie, l'article de René Cintré montre bien qu'à la fin du Moyen Âge, les ennemis frontaliers des Bretons sont en réalité... des Français. De ces remarques se dégage l'ambiguïté des identités bretonne et normande entre XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire au moment de leur annexion par le royaume de France et de la naissance de l'État moderne.

FRÉDÉRIQUE LAGET

**Anne-Marie Flambard Hélicher  
et Véronique Gazeau (dir.)**

*1204. La Normandie entre Plantagenêts  
et Capétiens*

Caen, Publications du CRHAM, 2007,  
440 p.

La commémoration de la conquête de la Normandie par Philippe Auguste en 1204 a donné lieu à deux manifestations scientifiques dont les actes ont récemment paru. Cet ouvrage se propose de réinterroger l'événement de la conquête dans ses différents aspects. Les communications sont en effet organisées en

trois parties mettant en avant le contexte de la Normandie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'événement lui-même et les conséquences politiques, sociales et artistiques. Cette construction donne une cohérence d'ensemble aux contributions et participe à la qualité de l'ouvrage qui doit également beaucoup à son approche interdisciplinaire et internationale.

Le prisme national a longtemps obéré la compréhension historique de la conquête de la Normandie et son rattachement au domaine capétien. On s'est longtemps demandé comment la Normandie, qui était « anglaise », a ainsi pu devenir aussi rapidement « française », mais cette question reflète mal la manière dont étaient perçues et formulées les identités autour de 1204. Reformuler le moment 1204 implique donc de réinterroger les sources et de changer d'angle de vue pour saisir le rôle des recompositions territoriales dans la formation des monarchies féodales du XIII<sup>e</sup> siècle. L'émergence d'une conscience identitaire coïncide en effet à cette date avec la formation d'un territoire dans lequel s'inscrit la communauté d'appartenance. Cet aspect n'apparaît cependant que de manière marginale dans le fil des contributions. Si les rapports entre Henri II et Louis VII sont encore présentés à travers le prisme des conventions féodales et de la *Reverentia Regis* (Yves Sassier), Nicholas Vincent attire en revanche notre attention sur la place du Mortain, un espace à la fois périphérique mais essentiel pour comprendre comment se composent le réseau des fidélités de Jean sans Terre et sa conception éclatée de la Normandie. C'est également en déplaçant le centre d'intérêt sur les enjeux de la fondation cistercienne de l'abbaye de Bonport par Richard Cœur de Lion que les relations entre Plantagenêts et Capétiens pour le contrôle de la Seine sont abordées d'une manière inédite (Annick Gosse-Kischinewski). Les trois communications autour de la militarisation de la Normandie avant 1204 rappellent également que la vallée de la Seine était depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle un espace trouble, aux identités composites et que la domination du duc de Normandie, loin d'être une évidence, était plutôt un combat de tous les jours. Mathieu Arnoux pose également l'hypothèse de logiques économiques jouant en faveur de l'attraction croissante de Paris



comme débouché de plus en plus puissant du commerce sur la Seine, qui auraient ainsi pesé dans le basculement de la Normandie vers les centres économiques d'Île-de-France.

La deuxième partie est sans doute celle où les contributions s'articulent entre elles de manière la moins évidente. L'événement y est décomposé en de multiples aspects. La première contribution rappelle la place emblématique de la prise de Château-Gaillard. Deux relectures de sources apportent des éléments pour saisir, au-delà de la perception de l'événement par les contemporains, le rôle joué par les récits dans les recompositions identitaires de Normands après 1204. À la suite de l'analyse érudite d'Élisabeth Robert-Barzman qui réexplore la *Philippide*, Olivier de Laborderie propose une étude de deux chroniques de l'Anonyme de Béthune, un texte jusqu'à présent sous-utilisé, malgré son intérêt pour saisir la construction de la mémoire de l'événement. Pour comprendre comment s'est effectué le basculement des alliances en Normandie en 1204, Judith Everard part du cas à la fois symptomatique et marginal des îles Anglo-Normandes. Elle offre ainsi un décentrement de l'analyse par rapport aux lieux de pouvoir traditionnels étudiés par Laurence Jean-Marie, laquelle explore l'univers des marchands caennais. Quant à Philippe Cailleux, il propose un point d'historiographie utile sur l'impact des conflits sur la morphologie urbaine de Rouen, remettant notamment en cause le travail de Bernard Gauthiez.

Enfin, la dernière partie s'organise autour du thème des ruptures et des continuités et consiste à explorer les différents champs de la société afin de mesurer ce qui a réellement changé après 1204. Il ressort de ce florilège que les ruptures ont avant tout concerné les élites. Daniel Power montre en effet que si l'impact matériel de la division de l'aristocratie anglo-normande a été mince, les répercussions humaines ont été profondes. Elle a notamment permis aux familles de second rang de devenir le groupe dominant en s'insérant dans le service des Capétiens. François Neveux montre également ce que la conquête de la Normandie par Philippe Auguste doit à l'appui des évêques auxquels il accorda des libertés qui leur étaient jusqu'alors refusées par les Plantagenêts, au

sujet notamment des droits de patronage. L'élection de Français aux sièges épiscopaux normands et les visites pastorales d'Eudes Rigaud ont ensuite achevé de légaliser la conquête. Reflets de leurs commanditaires, les monuments matérialisent dans la pierre la rupture subie par les élites. Le gothique de Caen qui avait été un modèle pour la noblesse normande est en effet progressivement supplanté par le gothique rayonnant d'Île-de-France, en même temps que les administrateurs du duché se recrutent dans l'entourage capétien (Lindy Gant).

Dans les autres domaines de la société et dans les modes de gouvernement, les Capétiens se sont clairement inscrits dans la continuité de leurs prédécesseurs, qu'il s'agisse du rapport entre le roi et les élites urbaines (Alain Sadourny), de la permanence du droit coutumier dont Philippe Auguste profite des spécificités régaliennes pour renforcer son autorité (Sophie Poirery), de l'occupation du sol (Henri Dubois) ou encore des pratiques comptables dont John Baldwin observe même la diffusion chez les administrateurs capétiens. Kathleen Thompson montre également que les Capétiens ont continué à reconnaître aux femmes normandes la capacité d'hériter, en dépit des divergences de tradition juridique. On le voit, l'apport de l'historiographie britannique pour renouveler les approches de cet événement est tout à fait central, non seulement parce qu'elle franchit les barrières nationales en s'intéressant aux marges – un apport caractéristique de la *British History* – mais également en traitant la question des rapports de genre, un objet encore récent dans l'historiographie française.

FANNY MADELINE

### **Caroline Fargeix**

*Les élites lyonnaises du XV<sup>e</sup> siècle au miroir de leur langage. Pratiques et représentations culturelles des conseillers de Lyon d'après les registres de délibérations consulaires*  
Paris, De Boccard, 2007, 657 p.

Entre 1417 et 1520, quarante-trois registres nous retransmettent en une série presque continue les délibérations des consuls lyonnais. Interro-

ger les vestiges de la parole consulaire – malgré les transcriptions, les déformations et les corrections subies –, telle est la tâche que s'est fixée Caroline Fargeix afin de dégager de ce magma langagier les normes et les valeurs singularisant le groupe et donnant forme à sa culture politique ainsi qu'aux représentations qu'il veut donner de lui-même. L'approche est résolument nouvelle ; elle s'avère très fructueuse.

La thèse dirigée par Nicole Bériou et énergiquement conduite se déploie en trois temps. La première partie est naturellement consacrée au matériau et à son manipulateur principal, le clerc-secrétaire, ayant la charge de retranscrire les délibérations selon des normes linguistiques (le moyen français) et lexicales normées et discriminantes. Ces transcriptions édifient au fil du temps une mémoire que l'on protège tant bien que mal avant de la rendre accessible et qui, comme bien d'autres mémoires, se révèle tout à la fois amnésique et hypermnésique afin de refléter au mieux la perfection consulaire.

La deuxième partie porte justement sur la construction de l'image autoproduite par ces hommes (dont la sociologie est esquissée), sur les modèles suivis, et sur les règles comportementales et idéelles entretenant la cohésion et la « sacralisation » du conseil ; règles difficilement pérennisées (la réforme de 1447 l'atteste) sous le coup des comportements hétérodoxes, de l'hétérogénéité culturelle, et des mutations de la parole désormais principalement orientée par les gradués et les notables.

La troisième partie met en scène les métamorphoses (ou les anamorphoses) de la parole théâtralisée au sein des assemblées (qui adjoignent aux conseillers les notables et les maîtres des métiers), dont l'auteur étudie la fréquence, les pratiques, la participation, les buts et l'animation en analysant les modalités de la prise de parole, et surtout les distances volontairement retenues entre ce qui est dit et ce qui est rapporté, subterfuges qui font de ces réunions des simulacres, dont les simples gens ne sont pas dupes, et qui portent en eux la contestation et le drame.

L'affaire est rondement menée ; C. Fargeix se montre dialecticienne éprouvée, maîtresse en rhétorique, et analyste subtile ; mais, parfois entraînée par sa propre dynamique, elle se

livre à quelques facilités, ou bien se révèle imprécise lorsque le regard porte un peu au-delà des cercles consulaires. Les facilités ? Des exemplifications ponctuant le texte qui pourraient aisément être placées en notes ; tout comme la narration dense de beaucoup de guerres picrocholines menées à l'intérieur du *minimundus* consulaire ; des déterminations un peu rapides (l'accusation portée contre Jean Baronnat dont il est dit qu'il change l'opinion des gens comme il l'entend se transforme en accusation de magie-sorcellerie, ou bien l'expression « totale perdition » est caractérisée par sa « forte connotation religieuse » ; mais entre la rhétorique du sermon et celle du secrétaire, combien d'intermédiaires verbaux ou écrits ?) ; des tautologies (les documents du consulat et les conseillers sont liés) ; des jugements de Salomon (sur François Garin), ou de menues (et rares) erreurs factuelles (sur le terme Vaillant ou sur l'emplacement des fossés vieux)... Mais qui donc ne commettrait pas de telles glissades ? Broutilles donc, que tout cela.

Quatre fléchissements me semblent plus regrettables : l'absence de coups de sonde dans les séries comptables (qui contiennent de précieuses pièces justificatives émanant souvent de *mediocres*) car après tout le bien-disant ou le mieux-disant de la langue consulaire ne peuvent véritablement s'apprécier qu'en fonction du reste ; l'idéalisation du consulat qui cherche constamment à se transfigurer déteint parfois sur l'objet livré au lecteur : « le pouvoir consulaire se considère comme une seigneurie collégiale », écrit C. Fargeix qui, en note, compare Lyon à Florence, mais leurs collègues ne sont pas de même nature, et ce n'est qu'au détour d'une note que l'on apprend que le consulat n'a « aucun pouvoir juridique » (p. 225), ce dont souffraient grandement les conseillers dans leur être et dans leur action, et qui explique bien des choses : le titre de conseiller remplaçant le plus souvent celui de consul, l'absence effective de sceau, la médiocrité tardive de la maison commune, ainsi que la discrétion cérémonielle des représentants de la « communauté » lyonnaise ; l'ombre entretenue sur le monde artisanal, sur la disjonction entre maîtrise des métiers (dont la dégradation institutionnelle est correctement notée) et les réalités professionnelles dont la floraison confraternelle

de la fin du XV<sup>e</sup> siècle rend clairement compte ; cette disjonction constitue l'un des aspects de la « querelle des consuls et des artisans », ces derniers souhaitant vainement transformer le cadre politique traditionnel en faisant élire les maîtres par leurs pairs de la profession. Revendication inacceptable car révolutionnaire ; c'est pourquoi, contrairement à ce qui est avancé un peu vite, la mémoire municipale (voyez Claude de Rubys) un siècle plus tard conservait un souvenir douloureux de ces scandaleux désordres.

Trêve de critiques. Les qualités de l'ouvrage sont indiscutables, car l'hypothèse d'une étude des représentations et des pratiques d'un groupe à partir de ses *habitus* langagiers recérait bien des embûches, et seules les qualités intellectuelles de C. Fargeix ont permis de la mener à bien. Celles-ci transparaisaient dans le travail réalisé sur le matériau, dans les analyses portant sur les normalisations graphiques et linguistiques, sur le passage du plurilinguisme à la diglossie, les termes lyonnais n'apparaissant plus, vers 1500, que comme de rarissimes scories au sein d'un lexique normé, marque d'appartenance au groupe.

Au fil des pages consacrées à l'identité consulaire, les institutions prennent vie et consistance ; le système oligarchique également grâce à une connaissance impeccable des dynasties consulaires et de la durée de vie politique des conseillers. La dualité des groupes (marchands et juristes) et l'histoire de leurs rapports sont présentées sans manichéisme. Le choc n'est pas entre les cultures consulaires, mais entre l'idéal prétendu et la réalité. Malgré les réformes (1447) et les palliatifs expérimentés, les affaires de la ville pâtiennent des ambitions et des intérêts personnels. Mais, grâce à la prééminence des juristes – et C. Fargeix a su ici saisir un glissement culturel majeur –, la culture consulaire est désormais corrélée à la notion de compétence ; phénomène essentiel lié à la valorisation du travail, et que l'on retrouve en d'autres domaines socioprofessionnels. Les dispensateurs de ce travail qualifié paraissant d'ailleurs plus attachés à la chose publique que ne l'étaient les marchands.

L'étude des mutations de la parole au travers des pratiques d'assemblées me semble enfin l'une des meilleurs du livre. On suit avec précision la manière dont les notables et maîtres

de métiers d'abord tenus pour égaux sont, dans les listes qui les énumèrent, progressivement séparés, puis hiérarchiquement distingués à l'avantage des premiers ; on comprend également pourquoi le consulat se satisfait d'une participation plus que médiocre et parfois exécutable (ici précisément quantifiée), ces réunions étant largement instrumentalisées (les décisions sont prises ailleurs) au profit de l'image « citoyenne » que le consulat s'efforce de donner de lui-même ; grâce aussi à une théâtralisation des débats et à une savante manipulation de la parole et de ses transcriptions qui font apparaître (la formulation des décisions est disséquée au scalpel) la diversité des avis, les opinions de l'un ou de l'autre, du moins quand ils s'expriment (entre 1/3 et 2/3 des participants sont muets). Ainsi renaît la vie dans l'univers très froid des registres.

Nul doute que bien des délibérations consulaires ou échevinales pourront être relues et analysées au filtre des méthodes éprouvées par C. Fargeix ; son livre constitue désormais un passage obligé vers toute étude de la vie politique urbaine à la fin du Moyen Âge.

JACQUES ROSSIAUD

### David Malkiel

*Reconstructing Ashkenaz: The human face of Franco-German Jewry, 1000-1250*

Stanford, Stanford University Press, 2009, 357 p.

Le titre ambitieux de l'ouvrage ne doit pas induire en erreur sur l'objet de cet essai. David Malkiel s'y propose moins d'y « reconstruire » la société juive d'Allemagne et de France du Nord à l'ère féodale que de revenir sur un problème historiographique central mais ciblé dans l'histoire du judaïsme médiéval : l'interprétation des pogroms et massacres dirigés contre les communautés juives lotharingiennes et rhénanes, liés à la première croisade, et de leur impact dans la société ashkénaze du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Cet épisode central, réexaminé il y a maintenant dix ans dans un ouvrage collectif dirigé par Alfred Haverkamp<sup>1</sup>, conditionne d'une certaine manière l'interprétation de l'histoire du judaïsme ashkénaze médiéval

tout entier, en l'inscrivant dans une histoire de la persécution dont la continuité problématique et la forte résonance avec la construction de l'antisémitisme moderne rendent l'appréhension délicate.

D. Malkiel part d'une réinterprétation du poids de l'idéalisation d'un monde ashkénaze valorisé dans l'historiographie médiévale, moderne puis contemporaine (Yitzak Baer) comme piétiste et prédisposé au martyre, face à un monde sépharade libertin et prompt à l'apostasie, pour déconstruire cette opposition schématique (chap. 1). Après un examen des rares et controversés témoignages sur les mouvements antijudaïques dans le monde carolingien et post-carolingien (chap. 2), il analyse les constructions mémorielles des communautés judaïques sur les pogroms de la première croisade et quelques-uns de leurs antécédents. Il montre la diversité des stratégies et des réponses à la violence des massacres en posant la question d'une pression communautaire exercée par les notables et les plus vieux sur les plus jeunes, et de réponses « déviantes » à l'idéal du martyre proposé (chap. 3, 4 et 5). Ces analyses lui permettent de remettre en question la vision traditionnelle d'un encadrement rabbinique qui aurait pesé de tout son poids normatif sur la société ashkénaze, en examinant plus généralement les traces d'interactions entre juifs et chrétiens et de comportements sociaux « déviants » par rapport à la norme rabbinique, notamment sous l'angle du *gender* (clivage entre la culture féminine orale et la culture masculine plus influencée par les prescriptions rabbiniques) au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle (chap. 6 et 7). Le dégagement d'espaces de déviance et de moindre orthodoxie par rapport aux prescriptions juridiques et rituelles en France du Nord et en Allemagne lui permet enfin de revenir dans un chapitre conclusif sur le problème historiographique de l'idéalisation antinomique des sociétés ashkénaze et sépharade (philosophie *vs.* religion; intégration *vs.* séparation; apostasie *vs.* martyre) pour proposer un réexamen de la distance entre les deux sociétés juives.

On l'aura compris, « Deconstructing Askhenaz » aurait sans doute été un titre plus approprié pour cet essai. Sans prétendre trancher l'ensemble des questions soulevées par l'auteur, relevons quelques limites ou points problé-

matiques de sa démonstration, avant de suggérer une ou deux pistes pour progresser dans la redéfinition des cadres de l'histoire du judaïsme médiéval qu'il appelle de ses vœux.

Les fondations historiographiques de la réflexion sont pesamment orientées. Il y a sous-exploitation des sources chrétiennes – un parti pris admissible, mais qui n'est pas celui suivi par A. Haverkamp ou par les collectifs récents et moins récents parus en France sur l'insertion des communautés juives françaises dans leur environnement chrétien<sup>2</sup>. Cette différence d'approche méthodologique n'est peut-être pas due au hasard, car D. Malkiel utilise très peu l'historiographie de langue française, allemande ou italienne parue ces dernières décennies sur l'histoire du judaïsme médiéval français, lotharingien et rhénan, ce qui pose tout de même problème étant donné la définition de son sujet. Sans vouloir verser dans un « européocentrisme historiographique », le nombre de fautes de transcription dans les rares titres français ou allemands cités, certaines approximations concernant l'histoire événementielle ou institutionnelle de la chrétienté médiévale (par exemple, Henri I<sup>er</sup> l'Oiseleur, « empereur », p. 54; les rois de l'Europe occidentale, « seigneurs féodaux comme les autres », p. 259-260; interprétation du proverbe biblique figé traditionnellement appliqué aux hérétiques et juifs *canis revertit ad vomitum suum* comme un choix lexical notable) renforcent l'impression d'une réflexion menée dans le vase clos d'une analyse – souvent fine – de la littérature mémorielle et normative des communautés judaïques. Puisqu'il s'agit de débattre sur l'interprétation à donner aux tensions entre environnement chrétien et communautés juives dans la longue durée, on peut regretter l'absence d'ouverture à certains travaux sur le versant chrétien de cette histoire<sup>3</sup>.

Dans l'interprétation de la continuité, de l'intensité et de la signification des mouvements antijudaïques, l'auteur retrouve fatalement les pierres d'achoppement sur lesquelles buttent tous les médiévistes. La pauvreté des sources pour le haut Moyen Âge conduit à des interprétations tranchées sur les rares témoignages de violences antijuives dans les « Francie » d'avant l'an 1050 (ici très relativisés). D. Malkiel est par ailleurs pleinement

conscient de la difficulté d'interprétation des sources mémorielles juives sur la catastrophe de 1096-1097. Il donne pourtant parfois l'impression d'écarter ce problème dans l'examen au cas par cas des témoignages susceptibles d'éclairer le comportement des communautés à l'heure du martyre. Jusqu'à quel point le caractère hagiographique d'une telle littérature mémorielle, écrite par des lettrés dont on peut douter qu'ils aient été témoins oculaires des événements, ou en contact direct avec des témoins oculaires, permet-il de fonder une reconstruction *comportementale* de la réaction juive à l'attaque chrétienne ? La question restant posée, on admettra que les chapitres concernant la réinterprétation de ces témoignages ne sont pas sans intérêt.

Ce qui entraîne quelque réticence sur la validité d'ensemble d'une réflexion généralement bien menée reste plutôt le tranchant avec lequel un certain nombre de jugements ou de postulats sont délivrés pour étayer le propos. Que dans la discussion sur le degré de déviance ou de refus de la normativité halakhique par les communautés ashkénazes aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, on affirme que les femmes étaient en général ignorantes non seulement des textes halakhiques (normatifs), mais même de la notion de halakha fondée sur des textes, paraît au moins abrupt, à moins de supposer que le judaïsme au féminin ne rencontrait le monde des hommes que pour procréer. L'existence d'une *literacy* féminine<sup>4</sup> invite au moins à ne pas exagérer cette vision, d'ailleurs contradictoire avec les développements sur un refus féminin de se plier à l'autorité rabbinique concernant certains interdits vestimentaires (pour refuser une loi, il semble qu'il faut avoir conscience qu'elle existe). De même, le postulat qu'il n'est pas vraisemblable que le comportement des membres les plus riches et les plus puissants d'une communauté exerce une influence décisive sur le reste de celle-ci au moment d'un choix de conversion peut au moins sembler curieux, d'autant plus que les analyses menées trois chapitres plus haut sur les martyres de 1096-1097 vont plutôt dans le sens contraire, en montrant le poids coercitif des autorités communautaires sur les membres les plus jeunes ou les plus faibles du groupe...

On peut enfin se demander si l'idée de revisiter l'opposition entre mondes ashkénaze

et sépharade ne gagnerait pas à être replacée dans un mouvement plus large qui fasse éclater les barrières entre les différentes communautés de l'Europe médiévale. La meilleure façon de court-circuiter l'opposition historiographique entre un monde sépharade très espagnol et un monde ashkénaze ici défini comme l'espace franco-lotharingo-rhénan ne serait-elle pas de profiter des nombreux et riches travaux récents sur les communautés juives d'Angleterre (Judith Olszowy-Schlanger), de France du Sud, d'Italie du Nord (Mauro Perani) et du Sud (Giuseppe Mandalà) pour réinterpréter les problèmes d'insertion du judaïsme dans la société chrétienne médiévale tout entière ?

BENOÎT GRÉVIN

1 - Alfred HAVERKAMP (éd.), *Juden und Christen zur Zeit der Kreuzzüge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1999.

2 - Voir GILBERT DAHAN (dir.), *Le brûlement du Talmud à Paris, 1242-1244*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1999, et *L'expulsion des juifs de France, 1394*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2004.

3 - Dominique IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, Aubier, 1998.

4 - Denis LÉVY WILLARD rappelle l'existence de copistes féminins dans son dernier ouvrage : *Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2008.

### Denis Lévy Willard

*Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord*

Paris, Les Éditions du Cerf, 2008, 213 p.

L'essai de synthèse de Denis Lévy Willard vient combler un vide historiographique. Dans un cheminement profitant des avancées méthodologiques de la discipline, l'auteur se propose d'examiner les différentes étapes de l'insertion du livre dans la société juive médiévale en procédant méthodiquement, depuis la description de l'objet-livre jusqu'à sa destruction, en passant par les différentes phases de « la production et (de) la diffusion », de la consommation (« L'activité intellectuelle »), de la copie et de ses acteurs (les scribes), de la commercialisation, du prêt... Une introduction

sur l'histoire du livre juif et ses sources, une conclusion, une présentation des sources intra-judaïques et de leurs auteurs, un glossaire et une bibliographie très bien pensés complètement cet ensemble et en font un outil de travail commode. Il faut enfin souligner la richesse et la pertinence des illustrations. Le caractère soigné de l'apparat compense ainsi ce que l'absence d'index peut avoir de regrettable : étant donné la dimension du volume, elle ne l'empêchera pas d'atteindre son but, devenir une synthèse de référence sur la question pour le public francophone.

Les problèmes posés à l'historien du livre judaïque en France du Nord – pour la plupart, bien expliqués en introduction et au cours du développement – sont de plusieurs ordres, tenant à la fois à l'histoire du livre *stricto sensu* et à celui du milieu de production juif ashkénaze (si l'on entend par ce terme l'ensemble France du Nord-Lothier-Allemagne). En dépit de la richesse des fonds conservés, les logiques quantitatives, comme sans doute certaines spécificités de production – persistance des rouleaux au haut Moyen Âge ? –, rendent difficile l'histoire du livre juif avant le XI<sup>e</sup> siècle, et imposent une étude sur des bases quantitatives plus étroites que celles du livre « chrétien ». D'autre part et surtout, l'imbrication de la société juive dans son environnement chrétien pose des problèmes particuliers à l'historien des livres, comme à celui du judaïsme. D'un côté, les modes de production, de décoration, parfois de consommation (romans et recueils de fables imités de la production en langue vulgaire romane ou germanique) entrent fortement en relation avec ceux de la société d'insertion, permettant d'opposer un livre ashkénaze au livre sépharade. D'un autre côté, il y a une répartition sociale très inégale de la *literacy* dans le monde chrétien, où la lecture reste l'apanage d'une minorité, et dans le monde juif où elle est accessible à la majorité (écrasante ou relative, selon qu'on considère la société masculine ou les mondes masculin et féminin). Mais la valorisation extrême de l'écrit dans le monde juif n'entraîne pas nécessairement une « avance » dans le domaine de l'écrit. Les modes de production et de diffusion des manuscrits restent en effet caractérisés dans le monde juif par un éparpillement et une faible standardisa-

tion liés à la structure des communautés, alors que la production de masse universitaire et les méthodes de copie changent considérablement la donne en milieu chrétien, tout particulièrement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec la diffusion de la copie à *pecia*.

Il n'est guère de chapitre où D. Lévy Willard ne mette en relief de manière pertinente ces spécificités, pour faire comprendre en combinant approche codicologique et sociologique à quel point la comparaison entre les deux histoires permet de poser nombre de problèmes à nouveau frais. L'apport de la littérature juridique des *Responsa*, fort bien exploités malgré la difficulté d'utiliser ces sources décontextualisées, permet de toucher du doigt nombre de tensions liées à la fois à la place des livres dans la vie communautaire et à leur fragilité (problèmes de prêts, de sauvegarde, de remplacement), à la nécessité de diffuser les livres à travers le réseau intellectuel et marchand qui circule entre les communautés, au désir de clôture – matérielle et spirituelle – face à la culture livresque chrétienne de la part des milieux piétistes, contrebalancé par l'influence des littératures de divertissements et des arts de la représentation... Des spécificités de la société juive (présence de femmes scribes) déjà bien connues reçoivent ici un éclairage nouveau, grâce à leur insertion dans cette « histoire globale » du livre médiéval ashkénaze.

On l'aura compris, le livre de D. Lévy Willard remplit son objet. On ne terminera pas cette présentation sans relever quelques imperfections de forme, avant de revenir sur un problème de fond posé par l'angle d'attaque choisi par l'auteur.

Il est dommage qu'un livre aussi précis commence, en pleine première page, par des approximations hasardeuses (les tablettes présentes en Mésopotamie, depuis le... XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère !). L'écriture n'est pas exempte d'incorrections. Curieuse est également l'affirmation que la première description topographique de la Palestine se trouve dans le *Kaftor va-Ferah*, encore plus la précision de l'emplacement des libraires parisiens rue Neuve-Notre-Dame à partir de 1220 en face de « l'actuelle cathédrale » (*sic*, p. 123), franchement confus le paragraphe sur le manuscrit du *Mahzor Worms* « qui resta plusieurs siècles de

suite dans la même synagogue pour avoir survécu par miracle lors de l'incendie de la nuit de Cristal en 1938 » (p. 160). De même, il faudrait éliminer la contradiction entre une relativisation du degré de *literacy* dans la société juive faisant sa place à l'illettrisme, et une affirmation de totale alphabétisation de sa composante masculine plus loin. On aimerait enfin que la traduction du colophon du ms. BNF Heb. 44 présente l'intégralité du texte, ou précise qu'elle n'est que partielle. Ces défauts de forme peuvent être corrigés dans une seconde édition.

Il est en revanche une particularité, largement imputable à la nature de la documentation, qui touche à l'architecture même du livre, à ses implications, et mérite d'être débattue en conclusion. S'il avait été muni d'un index, les noms de lettres, acheteurs, copistes ou possesseurs mentionnés, ainsi que ceux des lieux de circulation ou de dépôt des livres, auraient certes concerné les grands centres d'une France du Nord étendue au monde lotharingien et rhénan (Worms, Paris, Corbeil, Troie, Cologne, Rouen...). Mais sans recourir à des comptes d'apothicaire, on peut gager qu'ils auraient été moins nombreux que les noms de France du Sud, d'Espagne, d'Italie, qui sont sans cesse invoqués dans la démonstration, souvent pour des témoignages importants concernant la pensée ou la circulation du livre juif médiéval, et non par simple besoin de comparatisme entre les différentes aires invoquées. Les témoignages du catalan Profiat Duran sur l'écriture, des contrats majorquins, de Pinhas de Lunel, d'Abraham Farisol d'Avignon, de Paula de Rome ou de l'Italien Yéhiel ben Yekutiél, pour n'en citer qu'une poignée, sont certes parfaitement pertinents pour étayer une histoire du livre juif ouest-européen. La récurrence de ces exemples conduit toutefois à se demander s'il est vraiment possible, ou souhaitable, d'écrire une histoire non strictement codicologique du livre juif dans la société médiévale qui se limite à la France du Nord actuelle, fût-elle prolongée par la Rhénanie. On comprend bien que d'un côté, ce sont les restrictions imposées par l'état de la documentation qui conduisent à cette exploitation alternative de sources issues de ce qu'il est convenu d'appeler le « monde méditerranéen ». D'un autre côté, dans la démonstration elle-même,

les exemples ne manquent pas de circulations entre le monde ashkénaze et le reste du monde juif, en particulier, mais pas seulement, l'Italie et la France du Sud. Comme certaines limites d'ouvrages récents se focalisant sur le judaïsme ashkénaze semblent le confirmer<sup>1</sup>, la volonté de déplacer les lignes et de dépasser les clivages historiographiques traditionnels, en soi très bien venue, semble s'accommoder assez mal de la persistance d'une histoire juive médiévale centrée sur la littérature normative et mémorielle, et limitant son objet au pôle franco-rhénan. Tout en soulignant encore une fois la valeur et l'utilité certaines du livre de D. Lévy Willard, il me semble qu'il fournit la démonstration qu'un prochain – et plus ample ? – essai sur le livre dans la société juive médiévale devrait dynamiter ces barrières déjà fragilisées pour inclure sans complexes dans sa définition au moins l'Angleterre, le sud de la France et l'Italie, déjà si présentes dans ces pages.

BENOÎT GRÉVIN

1 - David MALKIEL, *Reconstructing Ashkenaz: The human face of Franco-German Jewry, 1000-1250*, Stanford, Stanford University Press, 2009, voir le compte rendu dans ce numéro.

### **Pilar Jiménez-Sanchez**

*Les catharismes. Modèles dissidents du christianisme médiéval (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 454 p.

*Les catharismes.* Dans le pluriel du titre tient le principal enjeu de cet ouvrage issu d'une thèse de doctorat.

De sérieux dommages ont été causés au concept de catharisme, depuis une douzaine d'années, par un courant de recherches attentif aux contextes sociopolitiques des hérésies du Moyen Âge central et au statut des sources qui permettent d'en entrevoir l'histoire<sup>1</sup>. Les travaux de Monique Zerner, de Jean-Louis Biget ou d'Uwe Brunn, entre autres, ont souligné la prédominance écrasante du point de vue ecclésiastique dans la documentation, caractérisé ses effets unificateurs déformants et mis en valeur la fonction structurelle du

travail de disqualification des dissidents dans le processus de construction de l'institution ecclésiastique. Les intuitions de Raffaello Morghen et les analyses pionnières de Gabriele Zanella se trouvent amplement confirmées : l'Église a combattu sous le nom d'hérésie des mouvements de contestation évangélique et anticléricale peu structurés, non unifiés et d'origine interne à la chrétienté occidentale post-grégorienne.

P. Jiménez-Sánchez n'ignore pas les résultats de ces travaux ni ne tente de les remettre en cause. Elle sait bien d'ailleurs que *le* catharisme est une notion d'autant plus discréditée qu'elle est au fondement d'un mythe historiographique (et para-historiographique) de grand succès au XX<sup>e</sup> siècle mais aujourd'hui moribond, celui d'une religion dualiste venue d'Orient, éventuellement même extérieure au christianisme, dont l'implantation progressive en diverses régions de l'Occident à partir des environs de l'an mil aurait finalement abouti à la formation d'une contre-Église clandestine plus ou moins unitaire. Le présent livre peut pourtant être lu comme une tentative de sauvetage de l'idée générale de catharisme. Sauvetage, autrement dit, de l'idée *a priori* selon laquelle de nombreux mouvements hérétiques apparus en divers lieux et temps dans l'Occident des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles auraient peu ou prou partagé une commune identité « cathare », fondée sur une commune nature doctrinale dualiste. Tous les efforts de l'auteure visent à rendre cette idée conciliable avec les acquis de la récente historiographie critique, malgré des contradictions qui s'avèrent vite intenable. La stratégie pour ce faire consiste à mettre en avant deux aspects : l'évolution et la pluralité doctrinales qui caractériseraient l'histoire du catharisme.

Les analyses de la première partie du livre en invalident paradoxalement l'intitulé, qui postule l'existence d'« un dualisme 'informel' dans l'Occident chrétien des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ». Les partisans de l'hérétique Henri dans l'Ouest de la France, les pétrobrusiens en Provence ou les « faux apôtres » de Rhénanie dénoncés par Evervin de Steinfeld, tout comme avant eux les « hérétiques de l'an mil », se limitaient en effet à rejeter la discipline des sacrements et les nouvelles formes de la médiation cléricale sans ébaucher une quelconque opposition structurale entre bien et mal.

Les deuxième et troisième parties de l'ouvrage s'efforcent de réunir en termes d'« espaces de diffusion et processus de rationalisation de la dissidence dite cathare » la plupart des hérésies des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles dont les identités, contrairement au valdéisme ou au béguinisme par exemple, ne sont pas clairement singularisées par l'historiographie. Les zones septentrionales puis le sud de la chrétienté latine sont traités tour à tour. La première mention de dualisme apparaît en 1163 avec les croyances imputées par le moine Eckbert de Schönau à un groupe d'hérétiques de la région de Cologne. Mais P. Jiménez-Sánchez doit bien constater, à la suite des travaux récents d'U. Brunn<sup>2</sup>, que les accusations de manichéisme formulées par Eckbert et jusqu'au nom de « cathares » (« les purs » en grec) dont il affuble les contestataires ne nous disent rien du réel de leur dissidence, puisqu'ils sont directement tirés de textes rédigés par saint Augustin contre des sectes hérétiques de l'Antiquité tardive. L'épisode de 1163 n'en est pas moins présenté comme l'indicateur d'une « expansion du catharisme », de même que les affaires d'hérésie survenues en Angleterre, en Champagne, en Flandre et en Bourgogne au XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, lesquelles n'ont pourtant laissé aucune trace substantielle de dualisme (p. 127 et 161). La question de savoir « à partir de quel moment et selon quels critères peuvent être identifiées comme 'cathares' les communautés auxquelles font référence les différents témoignages » (p. 158) – question symptomatique d'un parti pris méthodologique pour le moins contestable – reste sans réponse, et pour cause.

Seuls certains passages de la troisième partie, ceux consacrés aux hérétiques italiens et languedociens du XIII<sup>e</sup> siècle, abordent des cas de dualisme effectivement documentés – mais documentés presque exclusivement par les traités polémiques des hérésiologues catholiques, puisque l'on ne conserve en tout et pour tout que trois textes doctrinaux ou liturgiques produits par les dissidents. Les auteurs catholiques déforment et systématisent dans une mesure impossible à évaluer, pour mieux les réfuter, les croyances attribuées à leurs adversaires. En se limitant à une approche strictement doctrinale, P. Jiménez-Sánchez s'est ainsi condamnée, toute consciente qu'elle soit du



problème, à demeurer foncièrement tributaire de la vision ecclésiastique. L'auteure s'accorde en définitive avec la position défendue, notamment, par J.-L. Biget en admettant que le « dualisme des principes » est le résultat tardif d'une évolution largement liée à la dynamique de l'affrontement avec l'Église. Cela ne l'empêche pas d'essentialiser envers et contre tout le « catharisme », au prix d'un étrange raisonnement circulaire, en concluant que « depuis le départ donc la doctrine cathare a été faussée par les polémistes qui ont attribué aux cathares un dualisme des principes avant que ceux-ci ne l'aient formulé » (p. 374).

JULIEN THÉRY

1 - Voir en particulier Monique ZERNER (éd.), *Inventer l'hérésie? Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, Nice, Z'Éditions, 1998.

2 - Uwe BRUNN, *Des contestataires aux « cathares »*. *Discours de réforme et propagande anti-hérétique dans les pays du Rhin et de la Meuse avant l'Inquisition*, Paris, Institut d'études augustinienne, 2006.

### Olivier Christin

*Confesser sa foi. Conflits confessionnels et identités religieuses dans l'Europe moderne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*

Seyssel, Champ Vallon, 2009, 214 p.

Sous un titre générique, Olivier Christin rassemble des études parfois en partie publiées, parfois inédites sur les voies de l'intériorisation religieuse dans la première modernité en France, dans le Saint-Empire et, sous forme d'exemples, dans les cantons helvétiques et en Angleterre. L'expression « confesser sa foi » renvoie à la définition proposée par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : « celui qui confesse constamment la foy de Jesus-Christ, jusqu'à s'exposer aux persecutions » (p. 203).

Cet objectif général est doublé par deux aspirations. La première, qui se comprend avant tout dans le débat historiographique allemand des dernières années, est de ne prendre pleinement parti ni pour les tenants de la confessionnalisation (ici, il faut entendre avant tout Heinz Schilling), c'est-à-dire d'une histoire de l'imposition de telle confession par tel prince dans son territoire, ni pour ceux d'une

histoire micro-historique « dure » voyant dans les affirmations religieuses l'expression de processus « par en bas » dénués de toute pression des pouvoirs (de nombreuses études allemandes partent actuellement de ce postulat dont l'un des avatars pourrait être la fameuse thèse de la « naissance de l'individu moderne »). À juste titre, O. Christin souligne que la construction des identités religieuses fut « le produit instable de la compétition d'innombrables acteurs, qui ne peuvent y jouer que des rôles asymétriques et sans cesse modifiés par les décisions des autres » (p. 15). Le second objet de ce livre est de présenter une histoire culturelle de la Réforme et de la construction confessionnelle à travers la question de la transformation des pratiques de l'image ; ce but suit en filigrane les différents questionnements, jusqu'à devenir prédominant dans l'introduction et dans les chapitres 4, 5 et 7. Tout se passe donc comme si O. Christin avait pris comme point de départ les images puis avait élargi son propos. Au moyen de ces trois fils d'Ariane – intériorisation religieuse, histoire ni « d'en haut » ni « par en bas », pratiques de l'image –, O. Christin rassemble dans une première partie trois études sur les « dispositifs de parole et espaces de la controverse » et dans une seconde cinq miniatures sur le thème des « signes et insignes identitaires ».

Le premier chapitre montre comment la publication, à son insu, des thèses de Martin Luther et l'irruption des « gens du commun » dans des discussions jusque-là régies par les règles de la *lectio* et de la *disputatio* du milieu universitaire contraignirent les protagonistes à inventer des formes d'échanges inédites. Face aux difficultés suscitées par les catholiques et par les partisans de Luther, ce furent souvent les autorités politiques qui instaurèrent un espace protégé de discussion ; lors des diverses disputations, tenues devant un public rassemblant en grande partie des autorités politiques, enjeux et garantes des débats, les acteurs durent apprendre à s'affronter avec une langue commune, fondée non plus sur l'insulte et la menace, mais sur l'interprétation philologique des textes bibliques. Le deuxième chapitre poursuit la réflexion à travers l'exemple d'une feuille volante gravée à Nuremberg par Erhard Schoen vers 1530, la *Différence entre un moine et*

*un chrétien*. Organisée en deux colonnes opposant face à face le moine et le bon chrétien, elle fonctionne comme un colloque ; au moyen de procédés rhétoriques choisis, elle présente des questions dogmatiques comme s'il s'agissait de problèmes quotidiens, montrant par là comment le message luthérien a su emprunter des supports matériels et des formes d'expression qui pouvaient en faciliter l'assimilation par de larges franges de la population. Le troisième chapitre infléchit la réflexion vers le problème de la langue et de ses péchés. Au cours de l'institutionnalisation des Églises concurrentes, les chrétiens furent en effet de plus en plus sommés de s'expliquer sur leur foi et de prêter serment aux autorités ; parallèlement, la législation anti-blasphématoire et les peines afférentes s'emballèrent, du moins en France. L'iconographie du deuxième commandement le rattacha d'abord à l'Ancien Testament, puis établit un lien entre blasphème et hérésie. De façon générale, tout serment effectué à des fins profanes et mercantiles fut de plus en plus condamné – avec des nuances selon le profil confessionnel.

Le chapitre quatre inaugure la seconde partie par une étude sur le symbolisme politique du pélican, un symbole courant de l'Eucharistie et de la Passion, que l'on trouve aussi bien sur un tableau du prince-électeur luthérien Casimir de Brandebourg, sur des décors d'entrées urbaines d'Henri IV, et sur des portraits de la reine Élisabeth I<sup>re</sup>. Héritière de l'humanisme juridique, l'idée du sacrifice de soi pour le bien commun fut ravivée par les crises iconoclastes, qui touchèrent aussi les images politiques. Le chapitre cinq montre que les rares portraits des théologiens réformés ne furent investis que de fonctions commémoratives, loin des péchés de « vaine gloire » et des dangers d'idolâtrie. Le chapitre six développe cette problématique à travers l'étude des livres de portraits intitulés *Icones id est Verae imagines viroorum* (1580-1581) et *Icones viroorum illustrium* (1597-1599) édités par Théodore de Bèze. Incluant des humanistes, des professeurs et des représentants de la dissidence religieuse, ces compilations manifestent le besoin protestant de s'inventer une culture commune par-delà les dissensions intestines. Le chapitre sept s'attache au portrait d'un couple et de deux

de ses enfants, peint en 1613 par l'Anversois Hieronymus Van Kessel. Chacun des personnages de cette composition rigoureuse exhibe une médaille de dévotion, marquant son appartenance au catholicisme. Le dernier chapitre met en valeur l'investissement confessionnel des chartes de mariage lyonnaises et anversoises et du décor des lits de l'Allemagne catholique, destinés à souligner la dimension sacramentelle du mariage, à donner une définition discrète de la sexualité légitime et à tenir lieu de *memento mori*. La disparité des images et leur emplacement montrent que toutes ne sont pas équivalentes ; les usages seuls font d'une reproduction figurée une image de dévotion.

Au terme de cet ouvrage, le lecteur éprouve quelques regrets. Il aurait aimé que la démonstration brillante des divers aspects évoqués soit portée plus loin. Ainsi, pourquoi les réformés de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle éprouvèrent-ils le besoin de publier des recueils unifiés de portraits en un temps d'exécration mutuelle entre confessions ? En quoi le tableau de Van Kessel rend-il compte de la crispation confessionnelle des années précédant directement la guerre de Trente Ans ? Parfois, le lecteur a aussi l'impression que les conclusions tirées par O. Christin vont au-delà de ce que la documentation permet d'établir. Ainsi, ce même tableau de Van Kessel ne révèle guère en soi « de nouveaux usages sociaux du corps » (p. 179). De même, dans le premier chapitre, O. Christin prend pour preuve d'un changement dans les formes d'échange et de négociation entraînés par la Réforme le fait que Luther à la diète de Worms de 1521 – contrairement à Jan Hus brûlé à l'issue du concile de Constance en 1415 – peut « repartir libre, sans être arrêté et jugé » (p. 26, déjà énoncé p. 19). C'est oublier que l'issue première et directe de la diète de Worms fut la mise au ban de l'Empire de Luther le 26 mai 1521 – Luther ne dut sa liberté d'action qu'à la protection du prince-électeur de Saxe et jamais, par la suite, il ne put sortir de Saxe sous peine d'être saisi par la justice impériale – et une censure redoublée contre tous les imprimés et images favorables à Luther ! Partant d'une définition de l'affirmation religieuse comme désignant « celui qui confesse constamment la foy de Jesus-

Christ, jusqu'à s'exposer aux persecutions », O. Christin aurait pu aussi interroger les degrés de l'engagement religieux. Enfin – mais ceci s'adresse non à l'auteur, mais à l'éditeur –, on ne peut que s'étonner de l'absence de liste des sources, de bibliographie et de liste des 39 illustrations (dont on ignore le format et la provenance, et qui auraient mérité une reproduction de meilleure qualité).

Fondé sur une vaste documentation, en partie inédite, remarquablement bien écrit, cet ouvrage est bien plus qu'une synthèse sur les façons de vivre en catholique ou en protestant dans l'Europe des confessions. Il nous aide à sortir des ornières dans laquelle l'historiographie a pu s'engager.

CLAIRE GANTET

**Cecilia Hewlett**

*Rural communities in Renaissance Tuscany: Religious identities and local loyalties*

Turnhout, Brepols, 2008, 234 p.

Premier volume d'une nouvelle collection, « Europa Sacra », qui se propose d'explorer les liens « entre religion, société, culture et identité en Europe » entre Moyen Âge et époque moderne, avec « un intérêt particulier pour les continuités et transformations de la vie religieuse et des institutions urbaines » étudiées dans la « *longue durée* », cet ouvrage présente le travail de Cecilia Hewlett, version remaniée de sa thèse de doctorat soutenue sous la direction de Francis William Kent.

L'auteure estime que l'histoire urbaine a dominé notre compréhension de la Renaissance et de l'Europe de la première modernité, tandis que « l'expérience vécue des communautés rurales a été largement négligée » (p. 7). Elle a donc sélectionné trois communautés « mineures » du territoire de Florence – Gangalandi dans le vieux *contado*, Scarperia dans le Mugello et les communes des montagnes de Pistoia – dont elle étudie les relations avec la ville dominante. Il s'agit de montrer que « l'autonomie rurale n'est pas morte » entre la fin du XV<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, contrairement aux affirmations

récurrentes « des historiens » (souvent évoqués ainsi génériquement).

Le livre se compose de deux parties d'inégale importance. Les quatre premiers chapitres s'attachent à l'organisation administrative, politique et judiciaire internes des communes en question, communes « dramatically different » comme l'auteure se plaît à le répéter. Après un premier chapitre général décrivant les traits communs des institutions locales et la réorganisation du territoire soumis à la domination de Florence entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, suivent les monographies de chacune des trois communes ou ensemble de communes choisis. La persistance des organes du gouvernement local (grand conseil et conseil des *consiglieri*) permet à ces communautés de maintenir un droit de diriger et de contrôler leur appareil financier, politique et administratif. Elles nomment des officiers, font des lois, entretiennent des relations avec les communes voisines, etc. Beaucoup de ces pouvoirs sont progressivement soumis à l'approbation de Florence, mais ce contrôle n'est pas partout ni toujours très opérant. Les relations ville/campagne, conclut l'auteure, font l'objet de négociations continues de la part de chaque communauté « et en dépit, ou plutôt parce que les communes continuent d'être responsables au premier degré, elles apprennent à manipuler le système et à tirer le maximum d'avantages de la protection qu'il garantit » (p. 42). La deuxième partie, beaucoup plus réduite, comporte deux chapitres, le septième et dernier constituant en réalité la conclusion du livre. Ces pages cherchent à montrer comment les structures des institutions ecclésiastiques rurales jouent un rôle dans la formation de l'État territorial et donc le type de *leadership* que Florence adopte pour dominer la campagne. Là encore l'auteure s'en prend aux « historiens » qui ont imposé « l'image d'une chrétienté rurale plongée dans la superstition, le folklore et l'ignorance » « bien loin des expressions orthodoxes et cohérentes de la foi qui s'expriment dans les archives de ces paroisses et confréries » qu'elle étudie (p. 165). Seul historien nommé cité pour véhiculer cette caricature, Carlo Ginzburg. Plus curieusement encore, C. Hewlett attribue la longévité de cette image aux facéties

d'Arlotto Mainardi, dit Piovano Arlotto (1426-1468). Les historiens se laisseraient trop volontiers abuser par la peinture de la religiosité rurale qu'on trouve dans les *Motti* de ce curé bon vivant de San Cresci a Macioli, près de Pratolino...

En conclusion, l'auteure estime que son étude apporte la preuve que « le gouvernement de Florence sur ses territoires ne se résumait pas à des tentatives de domination de la campagne mais était au contraire fondé sur des relations fluides et dynamiques » (p. 205). Voilà qui est loin d'être nouveau. Pour comprendre cette conclusion, il faut revenir sur la brève introduction historiographique avec laquelle s'ouvre le livre de C. Hewlett qui, d'ailleurs, est dépourvu de bibliographie. Deux pages seulement sont consacrées à un parcours très rapide, qui fait la part belle aux Anglo-Américains. Pour l'auteure, l'histoire des recherches sur la Toscane est donc celle, dans les années 1970-1980, de la « mainly Anglophone generation » de Nicolai Rubinstein puis de Gene Brucker, qui a consacré ses travaux « avec une admirable clarté sur la ville et la vie civique » tout en ayant l'intuition que les « citadins n'étaient peut-être pas si coupés du monde rural que ce que l'on avait pensé » (p. 5); puis « dans les décennies suivant le travail de Marvin Becker<sup>1</sup>, d'autres historiens Anglo-Américains » approfondirent son intérêt pour le territoire de Florence, s'attachant à la construction d'un État et à la manière dont Florence gouvernait ses territoires (p. 6). C'est alors qu'on lit avec étonnement que le concept d'« État régional » revient à William Connell, quand on sait qu'il sert de titre dès 1979 à un ouvrage de Giorgio Chittolini<sup>2</sup>. Et c'est tout. Elena Fasano Guarini, en particulier, dont on peut pourtant penser qu'elle inspire largement le travail de C. Hewlett, puisqu'elle a montré et démontré que le territoire florentin ne se structurait pas en termes de centre et périphérie, est tout juste citée. Appuyé sur de nombreux documents d'archives cités en langue originale dans les notes, ce travail dessine des portraits de communes dont l'intérêt aurait été plus grand s'ils avaient été nourris d'une pratique historiographique moins autoréférentielle.

1 - Marvin BECKER, « The Florentine territorial state and civic humanism in the early renaissance », in N. RUBINSTEIN (éd.), *Florentine studies: Politics and society in Renaissance Florence*, Londres, Faber, 1968, p. 109-135.

2 - Giorgio CHITTOLINI, *La formazione dello Stato regionale e le istituzioni del contado*, Turin, Einaudi, 1979.

### Colin Kidd

*The forging of races: Race and scripture in the Protestant Atlantic world, 1600-2000*  
Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 318 p.

« Bien que de nombreux facteurs aient contribué de manière significative à la construction occidentale de la race, l'influence culturelle de l'Écriture a été, pour l'essentiel de l'époque moderne et contemporaine, primordiale dans la fabrique de la race. La 'race-comme-théologie' devrait être un élément constitutif de l'étude des constructions raciales par les sciences humaines, aux côtés des récits de la 'race-comme-biologie', de la 'race-comme-ethnicité' et de la 'race-comme-classe ou caste' » (p. 19). L'objectif de *Forging of races* est d'explorer l'impact et la signification de la Bible et de la théologie protestante dans la fabrique des attitudes raciales dans l'espace atlantique anglophone, entre le XVII<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui. Cette histoire intellectuelle est fondée sur des sources primaires, réunissant des traités théologiques ou linguistiques, des sermons protestants, des dissertations médicales, des textes d'histoire philosophique ou naturelle. Le choix du verbe substantivé « forging » indique, dès le titre, l'idée que la race n'est pas un concept stable, encore moins une donnée naturelle, mais qu'elle est continuellement modelée, remise en cause, reconstruite et réappropriée au cours des quatre siècles de sa circulation dans le monde atlantique. Tout le livre s'appuie sur le prologue, au titre significatif « Race in the eye of the beholder », où, dans un dialogue fructueux avec les sciences contemporaines, Colin Kidd non seulement clarifie l'idée que la race est une production culturelle du discours intellectuel moderne, mais aussi montre comment (encore aujourd'hui) toute tentative de classification raciale est arbitraire.

Dans la reconstruction proposée par C. Kidd, la race naît en effet comme – et d'un – problème théologique : la défense de l'unité de l'espèce humaine, puisqu'elle est un élément fondamental de la doctrine et de l'histoire chrétienne (fondée sur l'universalité du péché originel, de la rédemption et du salut), devient un impératif incontournable. C'est pourquoi, selon C. Kidd, le discours ethnologique occidental est biaisé par l'impératif théologique de la monogénèse, qui interdit – à de rares exceptions près, du moins dans le monde atlantique anglophone – que s'affirme une conception fragmentant l'humanité en races radicalement distinctes. La comparaison ébauchée avec les cultures non chrétiennes de la Chine et du Japon, où le polygénisme (ou du moins la croyance en une double origine) était communément admis durant l'époque moderne, donne du poids à cette hypothèse de la spécificité de la pensée raciale britannique et étasunienne, qui a accentué les similitudes entre les hommes. Si l'épisode de la malédiction de Caïn et Cham peut conduire à la condamnation d'une partie entière de l'humanité, l'insistance de l'ensemble du récit biblique sur l'unité et sur la fraternité entre les hommes va dans le sens inverse. En d'autres termes, selon C. Kidd, l'engagement en faveur de la monogénèse, tout en n'évitant pas les hiérarchisations, agit comme une limite au développement du racisme.

Cette thèse centrale est explorée à travers six chapitres organisés chronologiquement, à la suite d'une double préface composée du prologue déjà mentionné et d'une introduction consacrée à la « race comme problème de l'Écriture ». Les quatre premiers chapitres étudient comment la théologie forge la race : l'orthodoxie religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle, les Lumières et le défi qu'elles lancent à l'autorité biblique, la crise moderniste du XIX<sup>e</sup> siècle, le moment aryen. Les deux derniers chapitres analysent les modalités à travers lesquelles la théologie se trouve affectée en retour par la norme raciale, devenue dominante entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, produisant des formes de « religions racialisées », qui, outre les Mormons et les Théosophes, incluent ce que C. Kidd appelle, selon une formule dont je ne saurais dire jusqu'à quel point elle est appropriée, les « Contre-Théologies noires », à savoir

les traditions protestantes afro-américaines qui, pour défendre la « race noire » de la « calomnie blanche », « ont intégré certains des éléments les moins attractifs du racialisme du XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 247).

Je voudrais m'arrêter brièvement sur les chapitres consacrés à la période moderne, parce qu'ils permettent de prendre la mesure des apports historiographiques de l'ouvrage. D'une part, C. Kidd prend ses distances vis-à-vis d'une historiographie qui, particulièrement aux États-Unis, devient dominante en soutenant que la race a été l'un des concepts centraux de l'organisation de la vie intellectuelle ou de la culture politique de la première modernité ; d'autre part, en rapprochant discours racial et discours religieux, il s'éloigne de fait de ceux qui lient la naissance de la race au désenchantement du monde moderne et à la sécularisation provoquée par les Lumières. Tout au long de l'époque moderne, selon C. Kidd, la discussion s'est principalement centrée sur les différences de culte religieux plutôt que sur les diversités physiques entre les peuples, et c'est pourquoi le problème de « l'altérité raciale » est resté secondaire par rapport à celui de « l'altérité païenne », et que la race fut un produit plutôt que la cause de l'esclavage. C'est seulement dans un second temps que la couleur de peau serait devenue une justification du système esclavagiste aux États-Unis. Selon cette lecture, les Lumières anglophones protestantes non seulement ne sont pas en rupture avec le modèle du siècle précédent, mais elles s'inscrivent dans sa continuité, en en partageant les principales préoccupations théologiques. Dans la lignée de l'historiographie qui, à partir des années 1980, a souligné l'existence d'une variété de Lumières enracinées dans la diversité des contextes nationaux (notamment Richard Sher, John Pocock ou Roy Porter), C. Kidd dessine les contours de Lumières anglophones conservatrices et cléricales (par opposition à celles plus radicales de matrice française), fortement attachées au récit biblique et à la défense du « pedigree adamique » : autant de traits qui limiteraient au total toute tentative de naturalisation des différences raciales.

On peut être convaincu par la manière dont C. Kidd souligne le poids des préoccupations théologiques dans la construction de la race et

de l'ethnologie, ou par l'attention qu'il porte aux éléments de continuité entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur la question du rapport à l'altérité. On peut aussi être d'accord sur le fait que, dans les Lumières écossaises et étasuniennes, le point de vue monogéniste domine. Il me paraît cependant problématique d'isoler les Lumières modérées anglophones, en ignorant le lien étroit et le dialogue privilégié que les intellectuels britanniques (puis américains) eurent au moins, et non exclusivement, avec les plus radicaux des philosophes français sur la question de la race. On peut aussi avoir de sérieux doutes sur le fait que, dans l'explication des différences entre les peuples, les défenseurs du monogénisme fussent peu conditionnés par des hiérarchies raciales. Sans pouvoir développer ces réflexions, on rappellera à titre d'exemple que la définition de l'homme dans l'*Histoire naturelle* de Buffon (de même que celles de race et d'espèce) a profondément influencé les Lumières écossaises, y compris l'École de médecine d'Édimbourg, et que William Robertson la reprend totalement à son compte, jusque dans sa défense de la monogénèse. D'autre part, Lord Kames – même si C. Kidd a raison d'insister sur ses tentatives de conciliation entre histoire sacrée et histoire profane – copie littéralement des passages entiers de Voltaire pour soutenir l'hypothèse polygénique comme la plus rationnelle. Enfin, autant que Kames le polygéniste, Robertson le monogéniste, dans sa tentative pour distinguer avec force stade primitif et stade civilisé du développement humain, tend à esquisser, dans son *History of America*, diverses humanités et à construire une image raciale du « natif » américain, le prototype de ce que Ronald Meek a appelé un « ignoble sauvage ». C'est ici qu'une analyse comparée avec d'autres composantes théologico-culturelles de ce même espace atlantique aurait permis à l'auteur de se saisir de cette question, par l'intégration dans son corpus des textes produits par des catholiques ibériques, qui n'ont pas, au contraire des Écossais ou des Français, élaboré l'idée d'une histoire progressive, essentielle pour la (dé)construction de la race.

Pour conclure, ce qui représente le principal défi de ce livre riche et stimulant, à savoir le choix d'une approche « atlantique » dans la longue durée, peut aussi en constituer la limite.

Pour autant que l'analyse de C. Kidd soit érudite et ponctuée de réflexions intéressantes, les chapitres ne peuvent pas affronter en profondeur les problématiques qu'ils ouvrent, mais, comme le dit l'auteur lui-même, l'enquête proposée aspire à être « suggestive plutôt qu'exhaustive ou extensive » (p. 53).

SILVIA SEBASTIANI

### Michael Wintroub

*A savage mirror: Power, identity, and knowledge in early modern France*

Stanford, Stanford University Press, 2006, 306 p.

La Renaissance a constitué l'âge d'or des grandes cérémonies monarchiques. Les entrées royales donnaient lieu à la composition de décors ou de tableaux vivants qui variaient dans le temps et dans l'espace. Pour cette raison, elles offrent un matériau remarquable pour l'analyse des formes de dialogue entre les souverains et leurs sujets. Michael Wintroub livre ici une étude subtile consacrée à l'entrée réalisée par Henri II à Rouen, le 1<sup>er</sup> octobre 1550. Roi depuis 1547, celui-ci avait déjà accompli une entrée à Lyon en 1548 et une autre à Paris l'année suivante. L'entrée rouennaise se distinguait des précédentes par le recours à des références ultramarines très originales. À partir de cet événement, M. Wintroub a cherché à reconstruire l'imaginaire des notables normands responsables du programme de la fête offerte au monarque, dans l'esprit d'une micro-histoire des pratiques culturelles des élites urbaines.

La principale source utilisée par M. Wintroub est le livret intitulé *Cest la déduction du sumptueux ordre plaisantz spectacles et magnifiques theatres dressés, et exhibés par les citoiens de Rouen*. Grâce à ce document, on peut suivre les épisodes de l'entrée. Après avoir reçu l'hommage des notables, le souverain se dirigea vers la ville en suivant un parcours codifié. La première étape était un village brésilien construit dans le faubourg Saint-Sever, où évoluait une cinquantaine de véritables Indiens Tupinambas, dont le cadre de vie était reconstitué. Le cortège se dirigea ensuite vers le pont enjambant la Seine, et il passa à travers un gros rocher

artificiel sur lequel trônait Orphée, aux côtés duquel se tenaient Hercule et les neuf Muses. Parvenu au centre du pont, le roi fut salué par Neptune et par plusieurs autres divinités marines, tandis que sur la Seine apparaissaient alors deux navires, un français et un portugais, qui se combattirent jusqu'à la défaite des Portugais. Sur le trajet menant à la cathédrale, on pouvait admirer notamment le héros Hector, fondateur mythique de la monarchie, et les champs Élysées, ce paradis terrestre où apparaissait la figure de François I<sup>er</sup> célébré comme le protecteur des belles-lettres.

Après avoir décrit ce voyage merveilleux, M. Wintroub propose d'en décrypter le sens. Le « miroir sauvage » se construit ainsi comme un puzzle dont les pièces s'emboîtent plus ou moins bien ensemble. L'historien démontre que le vocabulaire utilisé par les organisateurs des festivités émanait d'une nouvelle élite civique composée tout à la fois de magistrats et de riches marchands très investis dans le commerce atlantique, qui attendaient du roi qu'il soutienne leurs activités. Un chapitre entier est consacré aux étapes des relations entre les navigateurs normands et le Nouveau Monde, qui fluctuaient en fonction des aléas de la politique internationale. On comprend ainsi pourquoi les Rouennais avaient intérêt à convaincre le monarque de la nécessité d'encourager le commerce avec le Brésil, quand bien même cela aurait pour conséquence de tendre les relations avec le Portugal. Le village brésilien symbolisait l'étrangeté et aussi la richesse exotique du Nouveau Monde. Mais M. Wintroub estime aussi que les Brésiliens étaient présentés de façon dialectique, à la fois comme le miroir des valeurs chevaleresques de la noblesse française, parce qu'ils apparaissaient en guerriers intrépides, et comme des sauvages qu'il fallait civiliser. L'image d'Hercule, visible sur le pont, synthétiserait cette double dimension, héroïque et civilisatrice, qui était proposée en modèle au roi de France.

Les Brésiliens disparaissent assez vite de l'ouvrage pour laisser la place à l'étude de la culture des notables rouennais. M. Wintroub décrit ces personnages comme passionnés par la culture antique et soucieux de faire de l'entrée un véritable triomphe à la romaine célébrant la majesté, voire la divinité, du souverain. Les

Rouennais se posent également en défenseurs acharnés des belles-lettres, invitant Henri II à tenir le rôle de patron de celles-ci qu'avait assumé François I<sup>er</sup>. Cet intérêt pour les lettres se trouvait partagé par une bonne partie des magistrats du Parlement. Plusieurs d'entre eux étaient d'ailleurs membres de la société poétique du Puy de Palinode qui célébrait l'Immaculée Conception de la Vierge en composant des poèmes récités lors de la Fête aux Normands, le 8 décembre. M. Wintroub pousse plus loin l'analyse en cherchant à caractériser les motivations spirituelles et idéologiques de ces poètes amateurs. Le monarque était en effet perçu comme le roi de la fin des temps auquel devait échoir la domination universelle.

Le travail de contextualisation culturelle de l'entrée royale prend ensuite un autre chemin. M. Wintroub assure en effet que l'idéal d'ordre politique et social, exprimé par les décors de l'entrée et par les compositions poétiques, portait en lui-même sa propre contestation. C'est pourquoi il consacre un chapitre entier à l'abbaye des Conards, célèbre société joyeuse qui défilait tous les ans en mettant en scène un monde renversé. Quelques jours après l'entrée royale, les Conards, présidés par leur abbé, défilèrent effectivement devant Henri II. Il s'agissait avant tout d'artisans ou de marchands relativement modestes, mais on comptait également dans cette abbaye quelques membres de l'élite municipale. Les Conards se moquaient des clercs et des seigneurs qui ne vivaient pas de façon conforme aux valeurs morales, et ils s'en prenaient aussi aux parvenus, aux officiers et aux marchands récemment enrichis. On perd ici un peu de vue l'entrée royale, et certaines confusions apparaissent peut-être. On ne saisit plus si les notables sont les acteurs ou les victimes de cette dénonciation, et l'on aimerait que la définition sociale des « nouvelles élites urbaines » soit un peu plus précise.

En définitive, on ne sait pas quel fut le sentiment du roi et de ses proches devant cet étalage de culture à l'antique et devant la mise en scène de la vie des Indiens. Henri II, qui ne semble pas avoir été vraiment féru de littérature, à l'exception peut-être de l'*Amadis de Gaule*, a-t-il été impressionné par les sauvages américains ? S'est-il vraiment contemplé dans

ce « miroir sauvage » ? Mais l'essentiel est ailleurs, dans les interrogations que l'historien a l'habileté de formuler à partir d'un unique événement.

NICOLAS LE ROUX

### Sandra Cavallo

*Artisans of the body in early modern Italy:  
Identities, families and masculinities*

Manchester/New York, Manchester  
University Press, 2007, XII-281 p.

Les logiques complexes au travers desquelles se construisent, au sein du milieu urbain, les communautés professionnelles, les identités de groupe, les réseaux de parenté et de solidarité, ou les liens de voisinage prennent parfois des formes surprenantes et incitent les historiens sociaux à parcourir des voies de recherche inattendues. C'est ce qu'entreprend Sandra Cavallo dans son étude originale sur le monde artisanal italien au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Partant de la suggestive définition d'*artisans of the body* et mobilisant les acquis des études anthropologiques récentes sur l'identité, elle rassemble en un objet unique de recherche différentes professions engagées, à différents niveaux, dans les activités de soins et de bien-être du corps, faisant ainsi apparaître de fortes affinités culturelles et de solides liens sociaux entre les barbiers-chirurgiens et les autres métiers (bijoutiers, tailleurs, perruquiers, tapisiers et parfumeurs), distants seulement en apparence. Ce lien a échappé aussi bien aux historiens de la médecine, qui ont privilégié l'étude des médecins, des charlatans et des pharmaciens, qu'aux historiens du travail qui ont souligné la spécialisation et donc la séparation croissante de ces métiers urbains.

S. Cavallo explore d'abord les fondements conceptuels qui définissent les affinités culturelles de ce groupe social, mobilisant une vaste documentation composée de textes normatifs, de livres et de traités de barbiers et chirurgiens, d'ouvrages dédiés à l'hygiène du corps, aux pouvoirs bénéfiques des pierres précieuses et à l'entretien du cadre domestique pour favoriser la forme mentale et physique de la per-

sonne. Son travail redéfinit les frontières, théoriques et empiriques, entre les activités des médecins, des chirurgiens et des barbiers et met en évidence l'absence de séparation nette entre les activités médicales, dédiées au fonctionnement interne du corps, et celles de la chirurgie, spécialisées dans les soins externes. Des liens professionnels étroits entre ces différents domaines sont possibles parce qu'il existe pour les contemporains une unité de langage et une culture partagée du corps et de son fonctionnement qui ne distinguent pas nettement entre domaine thérapeutique et simple entretien des apparences. La réflexion de S. Cavallo se place ainsi au niveau micro-analytique, utilisant la méthode biographique appuyée sur un vaste usage des sources notariales (contrats de mariage, dots, actes de tutelle des mineurs, émancipations des jeunes de l'autorité paternelle, division des patrimoines entre héritiers).

Le terrain de l'enquête est la ville de Turin, siège d'une cour qui, après les années 1630, s'élargit notablement sur le modèle de la cour de la monarchie française. Le phénomène de concentration de la noblesse dans l'espace urbain, la redéfinition des goûts au sein d'une riche élite contribuent à expliquer la diffusion d'une nouvelle « culture des apparences » qui génère une demande croissante de services d'hygiène et de soins du corps : nettoyage de la peau, des ongles, des oreilles et des dents ; coupe des cheveux et de la barbe ; toilette et mise en place de la perruque, etc.

Le cœur de ces nouvelles activités se situe dans les boutiques des barbiers-chirurgiens, artisans qui connaissent une forte ascension sociale grâce à l'essor des opportunités d'emploi à l'hôpital ou auprès des armées et surtout à la cour, avec des charges auprès de la *Camera del duca*. C'est précisément à la cour que le barbiers-chirurgiens peuvent partager leurs préoccupations et intérêts professionnels avec les bijoutiers, les tailleurs et les tapisiers, eux aussi impliqués dans le soin du corps, et ainsi expérimenter des styles de vie et des modèles de consommation que S. Cavallo considère comme des éléments déterminants pour la définition du statut social de ce groupe d'artisans.

Au sein de ce milieu professionnel culturellement homogène, la construction des réseaux sociaux procède, selon l'auteur, en cercles



concentriques identitaires et d'appartenance qui tendent à se superposer là où le noyau familial se trouve incorporé au sein d'un tissu de liens de parenté, lesquels coïncident souvent avec la communauté de voisinage et qui, à leur tour, peuvent se transformer en alliances de métiers.

L'étude des réseaux égocentrés – pères, mères de sang et par affinités – permet de faire apparaître le rôle central tenu soit par les femmes – mères, veuves, sœurs –, soit par la parenté latérale et affine dans la construction des parcours professionnels. Approche biographique et analyse bilatérale de la parenté sont les instruments qui autorisent S. Cavallo à élaborer progressivement une profonde redéfinition de l'image de la famille artisanale à l'époque moderne fondée, plutôt que sur les liens traditionnels patrilinéaires et de sang, sur le modèle jusqu'alors inédit dans ce type d'études de la famille « horizontale ».

Le rapport compliqué entre les jeunes et les maîtres au sein des boutiques, en particulier les logiques de transmission, fait l'objet d'une analyse raffinée. S. Cavallo démontre comment les logiques patrilinéaires de succession constituent seulement l'une des formes possibles de transmission du capital social et professionnel. Plus que de père à fils, la formation professionnelle et la connaissance du métier passent entre les frères, les oncles, les neveux ou bien au travers de l'implication des cousins et des beaux-frères.

Au sein de la famille « horizontale » prend forme un modèle de relations masculines reposant sur un intervalle d'âge inférieur à la génération, au sein duquel ce n'est pas le degré ou le type de parenté mais l'âge, en relation avec le cycle de vie familial, qui constitue le facteur clef de la capacité à mettre en place des liens économiques et professionnels durables.

Pour les artisans du corps, la construction de carrières et de parcours de mobilité sociale est le résultat d'un mécanisme complexe de formation de réseaux et d'alliances familiales, professionnelles et de voisinage plutôt que la conséquence de stratégies individuelles. Les éléments déterminants de la réussite sont la capacité à construire une crédibilité, une réputation et des réseaux de confiance sous le contrôle quotidien discret, presque invisible, opéré par la communauté de voisinage.

En soulignant combien la mobilité sociale est souvent liée à l'émancipation précoce des jeunes par rapport à leur famille, S. Cavallo éclaire le rôle du célibat dans les réseaux familiaux et de parenté, mettant en discussion les récentes définitions de l'identité masculine à l'âge moderne que les études de genre ont jusqu'ici présentée comme le produit de l'interaction entre *status* de mâle adulte, mariage et paternité.

WALTER TUCCI

### Renaud Morieux

*Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 384 p.

L'ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, est composé avec soin, sûreté, goût. Il s'appuie sur une documentation impressionnante : en France, les archives de plusieurs départements, celles du ministère des Affaires étrangères, les Archives nationales et celles du service historique de l'armée de terre à Vincennes, entre autres ; et pour les sources britanniques, celles de la British Library et des National Archives of England. L'inventaire des cartes, classées en un corpus de 401 exemplaires, est d'un intérêt exceptionnel, et cette partie pourrait fort bien figurer telle quelle parmi des collections d'usuels dans les bibliothèques. Un cahier de cartes reproduites n'est pas moins utile, même si certaines sont trop centrées sur la seule France, ou la France en général. Le même cahier rassemble quelques caricatures de 1803, conservées par la Bodleian Library, présentant deux protagonistes en train de s'invectiver de part et d'autre du *Channel* et rappelant un peu ce récit du XIV<sup>e</sup> siècle où l'on peut voir que, à l'endroit où la mer Méditerranée se jette dans l'Océan, une femme chrétienne sur l'une des rives et une femme musulmane sur l'autre, en train de laver leur linge, peuvent se quereller. Sources et bibliographie (celle-ci très sélective, *in fine*, mais elle est heureusement complétée dans les notes) attestent que Renaud Morieux a su être à la fois l'historien de la France, de l'Angleterre, l'historien des savoirs et des pratiques politiques et économiques, l'historien

d'un espace maritime et des relations internationales.

Or, un travail sur la Manche, curieusement, manquait. C'est le propre d'un grand sujet d'être évident et de provoquer en même temps la surprise : comment est-il possible que personne ne l'ait traité plus tôt ? La Manche, ici, ne constitue pas un sujet revisité : il restera pleinement l'œuvre de R. Morieux. La notion même de frontière maritime, étudiée non pas comme un arrière-plan, mais comme un objet, n'avait été jusqu'à présent qu'effleurée, dans peu de travaux. De ce point de vue, l'apport est considérable.

La première partie est très originale, et il y a même une certaine audace à aborder le sujet à travers les savoirs (la théologie, l'histoire de la géologie et la géographie, l'histoire naturelle). De longues pages substantielles sont consacrées à l'histoire des théories théologiques et scientifiques, permettant de comprendre les liaisons physiques, géologiques et géographiques entre les îles et le continent : quand les liens se sont-ils défaits, et comment ? L'auteur retrouve ici les grands débats entre neptunisme et ploutonisme, actualisme et catastrophisme, toutes les questions classiques sur l'origine du peuplement et l'apparition des premiers hommes dans la future Angleterre, les vagues migratoires hypothétiques, l'interprétation des fossiles en forme de coquillages, d'os et de dents pétrifiés, et l'étymologie (*Britannia* et Brutus, neveu de Priam). Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les savants discutent : les dents découvertes sont-elles celles d'éléphants, de chevaux, d'hippopotames ou de géants ? Dans une œuvre de jeunesse (*Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France*, 1753), Nicolas Desmarest explique qu'un isthme s'est rompu après l'arrivée de Gaulois dans les îles Britanniques. Le chapitre qui traite des noms de la Manche, admis ou controversés – le nom est toujours un élément décisif pour un territoire, fût-il maritime –, n'est pas moins neuf et établit une typologie : absence de nom, nomination générique comme *mare oceanum*, nom de pays riverain comme *mare britannicum*, situation géographique (canal, *channel*), forme (une manche). La territorialisation de l'espace maritime s'est imposée en Angleterre (*British Channel, Channel*) dès le XVII<sup>e</sup> siècle, tandis

qu'en France l'évolution vers la Manche s'achève dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La deuxième partie met en place « La frontière imposée », marquée par la rivalité franco-anglaise, l'histoire militaire, navale et commerciale, les fortifications littorales, la garde-côte française (troupe de défense terrestre) et l'institution anglaise comparable (*militia*). La question de la fixation des limites montre bien que la Manche est un chenal, un canal (la référence ne serait-elle pas alors le Rhin, beaucoup plus que la Méditerranée et *a fortiori* que l'Atlantique, partagé en 1493-1494 selon une vision cosmographique autant que géographique ?). Dans le cas de la Manche, l'idée de délimitation révèle une forme de territorialité proche, des formes de voisinage. Le lecteur pense au livre récent de Peregrine Horden et Nicholas Purcell, *The corrupting sea: A study of Mediterranean history* (2000). La Manche est bien une mer pourvue d'un détroit, d'un sas, d'une étendue où tous les lieux sont proches et où les distances peuvent être évaluées par les sens (le son d'un cor, la vue du rivage). La proximité cependant exacerbe les conflits. S'agissant de la souveraineté sur la Manche, les grands juristes développent des théories antagonistes, dans le *Mare liberum*, pro-hollandais, d'Hugo Grotius, et le *Mare clausum* de l'Anglais John Selden revendiquant une souveraineté complète et indivisible jusqu'aux côtes opposées, au début du XVII<sup>e</sup> siècle : la mer tout entière est pensée par les Anglais comme anglaise. L'historien ne peut être que sensible à des prétentions rappelant les rapports de forces inégaux attribuant au plus puissant, à un moment donné, la forteresse d'au-delà des monts ou l'intégralité du cours d'eau. La bataille juridique pour le *Channel* ou la Manche déplace ainsi des lieux de conflits, à partir de schémas argumentaires comparables.

Mais, en même temps, le cérémonial maritime (le salut au pavillon), la gestion des prises, le débat sur une limite douanière constamment variable selon la législation, perturbent les revendications commodes. Plus loin dans l'ouvrage est abordée la question complexe de la frontière linguistique, dont la prise de conscience, comme marqueur d'une identité nationale ou pré-nationale, est effectivement tardive. Il convient de retenir cette belle adresse

des États de Jersey au roi d'Angleterre en 1692 comme modèle des relations possibles entre langue et nation : « Bien que nos langues soient françaises, notre cœur et nos épées sont réellement anglais » (p. 248) ; le concept n'est pas vacant, mais la relation est encore négative. L'usage de la langue française dans le salut en mer, l'apprentissage des langues dans une famille et une compagnie transnationales ou le recours à des interprètes dans des bureaux de douane sont sans doute des indices, mais ils ne permettent pas de décider d'une appartenance nationale. Une question subsiste : existe-t-il quelque chose qui évoque, de très loin, la *lingua franca* méditerranéenne ?

Amorcées dans la deuxième partie à propos de la pêche et longuement développées dans la troisième (« La frontière abolie ? »), des analyses essentielles portent sur la coexistence des enjeux, sur l'appartenance nationale négociée au cas par cas, sur la place des stratégies qui comptent plus que des références à la nation supposées immuables, sur la politique de la *discretio* (le pouvoir discrétionnaire, le discernement), ou encore sur la compatibilité entre le statut de bourgeois d'une ville étrangère et celui de sujet. Des affiliations peuvent être multiples, floues, hétérogènes. Dans une forte conclusion, R. Morieux revient avec netteté sur l'esprit même de son enquête. Le cadre national et étatique n'est qu'un découpage parmi d'autres, il n'est pas une donnée immuable à l'intérieur duquel les acteurs joueraient un rôle attendu. Il n'existe pas de sentiment uniforme d'appartenance figée. Le patriotisme, le cosmopolitisme, la xénophobie supposée tenace, chez les pêcheurs, les contrebandiers et les fraudeurs, les commerçants, les ouvriers, les villageois, les marins aussi, évoluent selon des intérêts et des enjeux, sous des formes de transgression et de dissimulation, à travers la mobilité spatiale et des situations de négociation et de convention. Les identités, nationales ou non, changent donc suivant les locuteurs, les lieux et les moments. Cette politique des acteurs, pour des enjeux qui se font et se défont, est un trait actuellement commun à beaucoup de travaux scientifiques depuis dix ou vingt ans (la bibliographie des travaux consultés en témoigne). Effet de balancier, après les définitions trop abruptes issues du XIX<sup>e</sup> siècle et

d'une grande partie du XX<sup>e</sup> ? Trop de nuances ne peuvent-elles brouiller les lignes directrices, les hiérarchies dans l'appartenance s'il en est ? Être français, espagnol, anglais, originaire des Pays-Bas espagnols ou autrichiens, est-ce toujours et uniformément indéfinissable, éphémère et volatile en quelque sorte ? Les historiens auront encore beaucoup à dire et à écrire sur ce point. Le sujet choisi par R. Morieux est magnifique, et la thèse très orientée vers les stratégies rhétoriques et les argumentations : il est possible que tout ne soit pas dans les textes en général ni dans les textes cités. Qu'en serait-il encore selon d'autres sources (l'iconographie, la peinture en particulier) ?

Peut-être encore les temporalités auraient-elles mérité d'être davantage étudiées dans leurs discordances, dans leurs rythmes propres et leurs spécificités (la Révolution française figure souvent comme un prolongement). Pour ce qui est de l'espace, le débat est bipolaire (franco-anglais), bien qu'apparaissent aussi les Pays-Bas (espagnols, puis autrichiens, les Provinces-Unies) et des villes de l'Europe du Nord. Or la Manche, dont les limites incertaines ont été définies, selon des textes, par rapport à la mer du Nord, n'est pas seulement une frontière entre deux États. Elle est également une voie de passage entre l'Europe scandinave, la Baltique et l'Europe atlantique et méditerranéenne ; elle est une artère internationale, comme le Rhin et, plus tard, le canal de Suez. R. Morieux en a pleinement conscience lorsqu'il évoque l'économie-monde de l'Europe du Nord-Ouest, ou encore la Manche, selon une formule juste, comme « segment majeur dans les circulations européennes » (p. 350). Mais, curieusement, la mer liquide, par moments, s'absente : le livre d'Albert Demangeon sur *Les îles Britanniques*, en 1927 (dans la *Géographie universelle* dirigée par Paul Vidal de la Blache et Lucien Gallois), aurait pu inspirer également d'autres développements, sur les bancs, les marées, les bourrasques, les tempêtes, sur le ou les climats et la végétation terrestre. On pense encore aux lignes de Joseph Conrad sur le Pacifique, à celles de Fernand Braudel sur l'Atlantique, car la Manche a aussi ses paysages, ses couleurs, ses violences, ses secrets. En elle peuvent passer et repasser des reflets

braudéliens, et toutes les liaisons visibles et invisibles avec les profondeurs de l'Europe et les mondes les plus lointains.

DANIEL NORDMAN

### Vincent Denis

*Une histoire de l'identité. France, 1715-1815*  
Seyssel, Champ Vallon, 2008, 462 p.

Vincent Denis nous livre une analyse importante sur un thème qui depuis quelques années a trouvé de nombreux interprètes : celui de l'identité personnelle et de sa certification. Il suffit de rappeler les études de Gérard Noiriel, de Valentin Groebner (2004) ou de John Torpey (2000), celle dirigée par Claude Moatti et Wolfgang Kaiser sur les *Gens de passage en Méditerranée...* (2007), les deux numéros de la revue *Genèses* respectivement dédiés à « L'identification » (n° 13, 1993) et aux « Émigrés, vagabonds, passeports » (n° 30, 1998), les études de Marco Meriggi sur le royaume de Naples, celles d'Ilse Abat sur la France et l'Italie au *XX<sup>e</sup>* siècle..., pour avoir une idée de l'actualité de ce sujet.

Ce travail dépasse le cadre stricte d'une histoire de l'identité en France de 1715 à 1815. La complexité de l'institution policière, dont l'activité depuis le *XVIII<sup>e</sup>* siècle est fortement liée à cette dimension identitaire, est en réalité le principal but de cette recherche. Toutes les procédures d'identification sont soigneusement traitées et intégrées avec rigueur dans un réseau logique qui permet de comprendre comment leur raffinement se mêle, du point de vue idéologique et pratique, avec les exigences du contrôle policier. « L'introduction et le développement des techniques d'identification rationnelle dans les villes du royaume semblent ainsi avoir coïncidé avec la transformation du personnel chargé de la 'police' » (p. 143), écrit V. Denis qui signale l'interdépendance entre le développement de l'institution et les exigences de l'identification.

Le volume présente donc une évolution en parallèle des instruments et des procédures de l'identification d'une part, et des activités principales de la police de l'autre, dans une mutuelle interaction. Pour commencer, V. Denis analyse

le monde des papiers, des passeports, des livrets de travail, leur évolution au long du *XVIII<sup>e</sup>* siècle jusqu'à l'époque napoléonienne, ainsi que le milieu des réformateurs qui ont travaillé autour de l'idée de l'identification et en ont projeté les applications possibles. Il décrit notamment l'action de contrôle sur les militaires, les vagabonds, les populations urbaines, les étrangers – ces milieux visés en priorité par les pratiques policières –, tout comme les pratiques de reconnaissance des cadavres.

Au cours du *XVIII<sup>e</sup>* siècle, la police connaît une phase délicate et importante de définition institutionnelle : le passage d'une articulation encore confuse entre corps armés aux compétences variables à la polarisation en corps plus importants et mieux encadrés (la maréchaussée notamment) par des autorités, judiciaires ou politiques, qui se chargent de désigner les éléments les plus menaçants pour l'ordre social. Afin de lutter contre le vagabondage, la désertion – en croissance dans une armée toujours plus nombreuse –, ou le danger qui se cache dans les présences incontrôlables d'étrangers à l'intérieur des grandes villes, etc., les réponses envisagées par les autorités vers la fin du *XVIII<sup>e</sup>* siècle vont précisément dans le sens de l'identification rationnelle des populations et donc du contrôle individuel.

C'est avec la Révolution et l'époque napoléonienne qu'on fait naître habituellement les instruments modernes d'identification dans leur régularité formelle : les papiers, les passeports, bref l'état civil. V. Denis, au contraire, se situe dans une perspective de continuité : « le tournant de la fin du *XVIII<sup>e</sup>* siècle est encore perçu comme celui de l'accès à l'identité pour les membres des classes populaires. S'inscrivant dans la longue durée, l'étude qui suit voudrait remettre en question la vision d'un Ancien Régime où l'identification administrative resterait rudimentaire et où les membres des groupes les moins favorisés auraient été dépourvus d'une véritable identité individuelle » (p. 394).

Cette thèse s'appuie sur le recours systématique à des cas empiriques. À partir d'une grande masse de sources tirées des archives, judiciaires notamment, l'étude de V. Denis saisit l'identification dans les pratiques ordinaires de la police. Les sources officielles, les

pièces formelles ainsi que l'élaboration doctrinale sont également analysées, mais la thèse de la continuité est surtout étayée par l'étude des pratiques policières et administratives. En effet, les attitudes concrètes sont toujours un moment de médiation, une sorte d'intermédiaire entre le niveau formel et l'interprétation des acteurs, dont la conduite est plus ou moins conforme en raison de la force d'imposition qui appartient à l'autorité.

Le point de départ de V. Denis coïncide avec le début du règne de Louis XV. Les hommes du Conseil de régence (des robins de grande capacité administrative, tels que Claude Le Blanc et Jean-Joseph Languet de Gergy) deviennent les artisans d'une série de projets qui font du contrôle et de l'identification une tâche propre à l'activité de l'État, ainsi qu'une préoccupation constante pour les administrateurs et les policiers. Mais le fait de poser le problème n'équivaut pas à le résoudre, et l'auteur vérifie dans des domaines différents le degré variable d'application des procédures de contrôle sur les identités individuelles.

En effet, si les techniques d'identification rationnelle semblent bien enracinées dans la culture des administrateurs et suffisamment présentes dans la pratique des hommes de la police au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle – au point que la phase napoléonienne semble confirmer celle qui la précède plutôt qu'en inaugurer une nouvelle –, l'étude de V. Denis signale des résultats à maints égards contradictoires, conséquence des difficultés rencontrées dans la mise en place du système. Le chapitre consacré aux populations mobiles est en ce sens révélateur : « d'un côté on assiste à la montée des exigences en matière de 'papiers', sensible dans la seconde moitié du siècle. De l'autre, aucune hiérarchie ne semble régner entre les documents pour la justice, pas plus lors des contrôles que dans les procédures 'd'aveu' [...] l'identification d'une personne dépend du bon vouloir de ceux qui l'entourent et le connaissent. Une forme rationnelle comme le passeport, délivré par une administration sur la base de simples témoins et de la production de certificats eux-mêmes délivrés à tout individu, n'est pas majoritaire avant 1792 » (p. 241). Au contraire, en ce qui concerne l'espace urbain, V. Denis souligne l'intensité avec laquelle, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se stabilisent des

institutions chargées de l'identification de tous les habitants : celle-ci « se traduit en plusieurs lieux par la création d'agents ou la réactivation d'anciennes dignités, pour les charger d'enregistrer la population de leur quartier et les étrangers qui y viendraient » (p. 273).

Les différences, toutefois, ne sont pas perçues comme un problème, parce qu'il existe toujours un cadre qui englobe sur la longue durée les avatars de l'identification : c'est la rencontre et, plus précisément, la soudure entre la conviction qu'il est nécessaire de connaître tous les individus vivant, travaillant et arrivant dans un territoire de grande extension, et l'État comme sujet capable de traduire sa volonté en normes et en dispositions administratives progressivement acceptées par la population, et donc capable de les faire respecter. Le point de départ est situé, comme on l'a déjà dit, sous la Régence, lorsque les robins affirment le lien fondamental entre la nécessité d'un système d'identification rationnel et un appareil des modalités opératoires. Mais surtout l'auteur met en évidence un facteur essentiel : la croissance des liens entre État et société, la possibilité par l'État de se faire éducateur et contrôleur d'une société à la fois utile et dangereuse, ne peut pas faire abstraction de sa capacité d'identifier tous ses sujets. Il est presque naturel alors que la recherche et l'application des moyens d'identification soient dirigées d'abord là où l'urgence est la plus immédiate, comme dans le cas des militaires, des pauvres en mouvement et des étrangers ; mais progressivement, l'étude analyse tous les contextes possibles des procédures d'identification, des corporations des hôteliers et des cabaretiers au numérotage des maisons jusqu'aux cadavres, etc. À partir du moment où ces procédures commencent à marquer concrètement la vie quotidienne de la population, une opposition inévitable se manifeste à leur égard : parfois faite de résistances subtiles, parfois de rébellions explicites face à l'autorité. Cet aspect aussi est dûment traité dans ce livre qui s'impose comme le travail le plus complet et le mieux construit sur le thème de l'identification à l'époque moderne.

**Hanna Sonkajärvi**

*Qu'est-ce qu'un étranger ? Frontières et identifications à Strasbourg, 1681-1789*  
Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, 223 p.

Le regain d'intérêt récent pour les modalités historiques de la citoyenneté sous l'Ancien Régime a engendré un vif débat historiographique au sujet de l'identification des « étrangers » et des « citoyens » à l'époque prémoderne. Dans cette monographie brève mais efficace, Hanna Sonkajärvi alimente ce débat, tout en résumant utilement dans son introduction l'état de la question et les enjeux de sa propre contribution. Elle distingue d'une part ceux qui ont eu le tort de concevoir l'étranger (ou l'aubain) d'une façon unitaire, à l'échelle du royaume entier, et d'y voir une catégorie politique centrale dans la monarchie d'Ancien Régime – tel serait le cas de Charlotte Wells, de Jean-François Dubost et de moi-même. D'autre part, on trouverait des spécialistes plus attentifs aux gauchissements et aux divergences séparant les pratiques locales des directives royales, et qui insisteraient sur l'importance cardinale des institutions et des pratiques locales, à l'origine d'une multiplicité d'espèces et de degrés d'« étrangeté » – l'auteur nomme Simona Cerutti et Tamar Herzog (qui étudient respectivement le duché de Savoie sous l'Ancien Régime et l'Espagne impériale). L'étranger, loin d'être une catégorie absolue, devient alors un statut contingent, circonstanciel et négociable dans le cadre des institutions urbaines. Par extension, ce sont les communautés locales, et non la royauté, qui produiraient les citoyens<sup>1</sup>.

Envisagé par l'auteur de façon réductionniste, ce débat fait écho, à deux siècles d'écart, à la lecture erronée que Jean-Jacques Rousseau, citoyen autoproclamé de Genève, faisait du théoricien français de l'absolutisme Jean Bodin. Dans *Du contrat social*, Rousseau affirme que Bodin a commis une « lourde bévue » en assimilant les citoyens à des « bourgeois » et en ne leur attribuant que des droits « honorifiques ». Mais Rousseau a mal lu Bodin, qui cherchait à distinguer les catégories d'étranger et de citoyen (dépourvu de souveraineté) par le biais d'une définition de l'étranger et des droits

dont il est privé. Bodin produisait un discours normatif qui faisait partie de la construction idéologique du « citoyen absolu ». H. Sonkajärvi conteste cette dernière notion ; ce faisant, elle laisse de côté l'histoire législative des étrangers sous l'Ancien Régime et congédie le « discours politique » du roi au profit d'une étude des institutions locales centrée sur l'identification des « étrangers » dans la ville de Strasbourg.

Il est regrettable que H. Sonkajärvi fasse si peu de cas des politiques royales et du droit français, car, pour le reste, elle a réalisé une très belle monographie sur Strasbourg, cité impériale libre, multiconfessionnelle, qui fut tardivement rattachée à la France, en 1681, et dont la population de 24 000 habitants ne fut pas loin de tripler avant la Révolution française en raison d'une forte vague d'immigration. H. Sonkajärvi s'appuie sur un demi-siècle de travaux (inauguré par ceux de Georges et Suzanne Dreyer-Roos), en même temps que sur de nouvelles recherches menées dans des archives extrêmement diverses. Son ouvrage éclaire le fonctionnement des institutions municipales et l'économie urbaine de Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que les pratiques locales d'identification sur lesquelles reposait le contrôle de la citoyenneté. En revanche, l'affirmation selon laquelle « les pratiques locales ne sont pas sans conséquence pour l'étude des étrangers à l'échelle du royaume » reste lettre morte (p. 176).

Strasbourg possédait un statut unique au sein du royaume (signalons qu'un plan de la ville indiquant l'emplacement de la frontière aurait été utile, ainsi qu'un recours plus fréquent à des tableaux et à des schémas) : non seulement elle était une ville multiconfessionnelle, mais les pratiques discriminatoires envers les minorités religieuses y étaient en partie dues à l'action de l'autorité royale et aux réactions qui en découlaient. Il est vrai que H. Sonkajärvi ne s'intéresse pas particulièrement aux politiques royales : elle prend acte des « modifications » des institutions urbaines intervenues durant le rattachement et après qu'il fut devenu effectif (par exemple, le fait d'accorder aux catholiques la citoyenneté municipale) et montre de quelle façon les calvinistes se virent refuser la « manance » pen-

dant un certain nombre d'années (1698-1718). Cependant, elle ne relève pas, comme d'autres l'ont fait, les traces de la politique royale d'assimilation institutionnelle, voire, même si le succès fut moindre, d'assimilation culturelle et linguistique. L'auteur néglige également la portée des politiques royales qui visaient à renforcer cette ville frontalière du point de vue économique et à la relier à la France grâce à un effort soutenu de construction routière, dans le cadre du contrôle et de la gestion des étrangers en Alsace.

H. Sonkajärvi se concentre sur les « groupes socio-juridiques » de Strasbourg – à savoir les degrés de citoyenneté qui distinguaient les « bourgeois », les « manants » et les « simples habitants », mais aussi les « habitants privilégiés », dont elle montre d'une façon intéressante que le développement numérique conduisit à un affaiblissement du « système » des « droits de bourgeoisie » à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cœur de ce livre bref, deux chapitres succincts sont consacrés aux pratiques (ou « enjeux ») de l'inclusion et de l'exclusion au niveau local. H. Sonkajärvi fait de l'appartenance confessionnelle un critère essentiel en la matière ; cependant, si la bibliographie contient les références majeures de l'historiographie si vivace relative à la « confessionnalisation », en particulier dans le Saint-Empire romain, l'auteur ne cerne pas véritablement le caractère exceptionnel de cette ville et de cette province par rapport au reste de la France. Dans cette ville dominée par les luthériens, les frontières des appartenances religieuses étaient parfois mouvantes, en raison du phénomène de la conversion ; néanmoins, les groupes religieux minoritaires que formaient les catholiques, les juifs et les calvinistes se trouvaient marginalisés à des degrés différents, du point de vue religieux comme du point de vue économique. Ainsi que l'auteur le montre à travers une série d'anecdotes historiques révélatrices, l'importance de l'identité religieuse ne s'est pas atténuée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais a constitué en permanence le socle d'un ensemble de distinctions entre « nous » et « les autres », entre les *insiders* et les *outsiders*. Le traitement qu'elle propose des dynamiques d'inclusion et d'exclusion dans l'économie de la ville fait aperce-

voir, au travers d'un ensemble de cas qui vont des « perruquiers privilégiés » aux « bateliers catholiques », combien l'exclusion économique avait ses racines dans les distinctions religieuses.

Le dernier chapitre insiste brièvement sur le fait que la définition des étrangers occasionnait également des conflits entre les magistrats de la ville et diverses autres autorités politiques. L'auteur étudie la façon dont les juridictions entraient en concurrence, pour la gestion et l'identification des étrangers, avec le Directoire de la noblesse de Basse-Alsace, le Conseil souverain d'Alsace et d'autres institutions provinciales. La définition de l'étranger devient ainsi un instrument politique « pour le maintien et la construction de frontières entre les différentes instances concurrentes » (p. 178). Malheureusement, voulant éviter de donner trop de poids à la politique royale, H. Sonkajärvi n'exploite pas comme il le faudrait les archives du Conseil royal, du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Guerre, notamment, et ne parvient pas à faire comprendre comment, sous l'Ancien Régime, les orientations successives des efforts que faisait la royauté pour définir les étrangers déterminaient localement des conflits ou des collusions avec les institutions et les individus.

La conclusion générale du livre résume efficacement l'ensemble du propos et souligne deux points. Le premier est la disparité qui existe entre les intentions juridiques et administratives du roi, d'une part, et la manière dont elles sont appliquées à l'échelle locale, d'autre part. Comme l'explique l'auteur, la « naturalité du royaume [*sic*] » est un statut qui n'a pas nécessairement de conséquences locales : un sujet du roi de France pouvait être un « étranger » à Strasbourg, tandis qu'un « aubain » pouvait y devenir un bourgeois et se défaire ainsi du stigmate que constituait son origine externe à la ville (un bourgeois de Strasbourg était en effet exonéré du droit d'aubaine). Tout cela est juste, mais il aurait été utile d'étudier la législation relative aux étrangers en vigueur dans le royaume, ainsi que les revendications de « naturalité » municipale et les contestations qu'elles soulevaient, au-delà des mécanismes locaux d'inclusion et d'exclusion. Après tout, le XVIII<sup>e</sup> siècle fut une

époque de grande transformation des conceptions juridiques et politiques de l'étranger (notamment par l'abolition de l'« anti-privilège » qui le caractérisait : le droit d'aubaine); on n'en trouve ici pas le moindre reflet.

Le second point de la conclusion concerne la nature « circonstancielle » de la catégorie d'étranger, dont le contenu serait constamment redéfini à travers diverses interactions institutionnelles et sociales ayant pour effet d'inclure ou d'exclure les individus, qui eux-mêmes ne manquent pas de faire usage de leur statut. Il s'agit là d'une affirmation importante, qui provient des « études identitaires » (*identity studies*) menées par toute une génération et met l'accent sur la nature « construite » des étrangers et le caractère oppositionnel des identifications. Cependant, elle nous fait courir un risque, car divers marqueurs culturels y perdent leur pertinence – notamment l'identité confessionnelle, ainsi qu'un autre paramètre étonnamment absent du livre, celui de la langue –, si bien que la distinction opératoire entre « nous » et « eux » n'est plus que le produit de la contingence et de luttes de pouvoir locales. H. Sonkajärvi insiste sur le terme d'« identification », qu'elle préfère à celui d'« identité », à la suite de Gérard Noiriel. Assurément, il peut être utile de s'inscrire dans ce cadre d'analyse, tant qu'il n'est pas conçu comme un simple marqueur de différence de type fonctionnaliste.

PETER SAHLINS

(traduit par AURÉLIEN BERRA)

1 - Voir le débat dont la présente revue s'est récemment fait l'écho : Simona CERUTTI, « À qui appartiennent les biens qui n'appartiennent à personne ? Citoyenneté et droit d'aubaine à l'époque moderne », *Annales HSS*, 62-2, 2007, p. 355-383, et Peter SAHLINS, « Sur la citoyenneté et le droit d'aubaine à l'époque moderne. Réponse à Simona Cerutti », *Annales HSS*, 63-2, 2008, p. 385-398.

### Andreas Fahrmeir

*Citizenship: The rise and fall of a modern concept*

New Haven, Yale University Press, 2007, 299 p.

Si Andreas Fahrmeir est encore peu connu en France, il est pourtant l'un des spécialistes les

plus reconnus sur les questions de citoyenneté et de nationalité au niveau mondial, avec Patrick Weil, Alexander Aleinikoff, Peter Schuck, Christian Joppke, Stephen Castles, Ferruccio Pastore et Rainer Bauböck, pour ne citer que les plus connus. En 2000, il avait publié une étude comparative de la situation juridique des étrangers en Grande-Bretagne et dans les États allemands entre 1789 et 1870<sup>1</sup>. Dans cet ouvrage, il revendiquait notamment une approche différente de la question des étrangers au XIX<sup>e</sup> siècle : plutôt que de concentrer l'attention sur la prétendue absence de contrôles migratoires ou sur l'impossibilité de mettre en œuvre ceux qui avaient été instaurés, il insistait sur l'influence des politiques étatiques de la citoyenneté sur le volume et la direction des flux migratoires, perspective qu'il a approfondie dans le cadre d'un ouvrage collectif en 2003<sup>2</sup>. Aux États allemands et à la Grande-Bretagne, A. Fahrmeir ajoute désormais la France et les États-Unis, tout en précisant que ce choix ne se justifie nullement par la croyance en une vocation occidentale de la notion de citoyenneté, mais bien par les limites, en particulier linguistiques, de ses compétences. Toutefois, il ne se contente pas de cet élargissement de la dimension comparée puisqu'il en profite pour prolonger l'étude sur l'ensemble du siècle écoulé et sur les commencements de l'actuel.

Les études synthétiques comparées oscillent souvent entre deux pôles susceptibles d'éveiller la frustration du lecteur : celui de l'ultra-synthèse, dans lequel les connaissances accumulées par l'auteur sont mises au service de la défense d'une thèse sans que les éléments empiriques soient mis à la disposition du lecteur ; celui de la somme monumentale, où l'accumulation des détails tend à faire pencher le travail du côté de la défense de l'irréductibilité et de l'incommensurabilité d'histoires singulières et où le lecteur a vite fait de se perdre. Sur un sujet délicat car hautement juridique et envisagé ici sur une période longue (plus de deux siècles), A. Fahrmeir évite ces deux écueils, ayant pris le parti d'une étude relativement courte, chronologiquement organisée, toujours empiriquement fondée, et sans intention affichée de démontrer une thèse particulière. *Citizenship* est un ouvrage dense, à l'écriture précise et rigoureuse, qui se donne manifeste-



ment pour objectif de dépasser le lectorat des spécialistes tout en offrant à ces derniers, dans le cadre des notes de fin qui occupent près d'un quart du texte écrit, toute l'étendue de sa maîtrise de la bibliographie – récente comme ancienne – et des fonds d'archives allemands et britanniques.

Dans une introduction particulièrement riche et concise, A. Fahrmeir livre le cadre général de son analyse. D'une part, il s'appuie sur la fameuse distinction, élaborée par T. H. Marshall en 1949, entre trois catégories de citoyenneté – civile, politique et sociale –, qu'il modifie légèrement pour mieux prendre en compte la manière dont l'accès aux droits politiques (droit de vote, éligibilité), économiques (droit d'accès au marché du travail par le recrutement ou par la création d'entreprise) ou sociaux (droit à la protection de la part de l'État) ne recoupe que partiellement ce qu'il nomme la citoyenneté formelle et que nous appellerions en français la nationalité. D'autre part, prenant acte des évolutions dans le domaine des études sur la citoyenneté, il propose une perspective où se côtoient histoire du droit et histoire sociale, étude des statistiques comme des débats parlementaires ou intellectuels, fondant l'histoire des citoyennetés nationales non sur l'appartenance à un modèle national dominant (ethnique ou civique) mais sur l'évolution même du concept de citoyenneté, lequel, en deux siècles, s'affranchit de son cadre essentiellement local pour devenir, surtout après la Première Guerre mondiale, une question nationale, et connaît une forte augmentation de l'importance des droits économiques et sociaux. Ce projet ambitieux est ensuite mis en œuvre en sept chapitres chronologico-thématiques, où chaque période considérée est associée à une logique spécifique. Ainsi, après un résumé des dynamiques d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre en Europe, A. Fahrmeir décrit le moment révolutionnaire (1776-1815) où s'invente le citoyen moderne, tout à la fois acteur politique, soldat conscrit et détenteur de passeport ; le moment libéral (de 1815 aux années 1870) ; la redéfinition ethnique de la citoyenneté (des années 1870 à 1918) suivie d'une période où culmine la gestion ethnique des populations (de 1918 à 1945) avant que ne s'épuise cette vision

ethnico- raciale et que les pays considérés n'accompagnent la prospérité économique de l'expansion des droits sociaux (entre 1945 et les années 1970). Enfin, un dernier chapitre est consacré à la période contemporaine (depuis les années 1970) au cours de laquelle la baisse de la participation politique, l'augmentation du nombre d'immigrés clandestins, les enjeux de l'intégration européenne et la tendance à la diminution des droits sociaux semblent devoir transformer durablement la notion de citoyenneté.

Au-delà de la précision de sa documentation et de son écriture mêlant habilement paragraphes très synthétiques et développement sur quelques dizaines de lignes d'exemples très éloquents – comme l'usage des écrits de deux ouvriers compagnons, l'un suisse, l'autre britannique, dans les années 1850, pour démontrer comment le voyage était plus ou moins facile selon la manière dont les documents nécessaires identifiaient le porteur comme compagnon ou comme voyageur ou encore avec l'exemple d'Adolf Hitler n'obtenant la nationalité allemande qu'en février 1932, par naturalisation, après avoir de fait perdu sa nationalité autrichienne en 1914 à la suite de son enrôlement volontaire dans les forces bavaroises –, *Citizenship* est un très bel exemple d'étude historique attentive non seulement aux transformations du droit de la nationalité ou de la citoyenneté, mais aussi aux pratiques réelles en matière de contrôle migratoire et d'accès aux différents droits. Par ailleurs, loin de se cantonner au strict domaine de la citoyenneté, A. Fahrmeir élargit la focale pour englober les conditions de possibilité (sociales, intellectuelles et géopolitiques) d'évolution de la notion et des politiques qui y sont associées. La gestion des populations les plus pauvres, l'irruption puis le déclin du concept de race ainsi que l'importance de la Première Guerre mondiale dans la relativisation des distinctions de classe par rapport aux distinctions fondées sur la citoyenneté.

Tout en reconnaissant les immenses qualités d'historien de A. Fahrmeir, la portée scientifique d'un ouvrage sans aucun doute essentiel à tout chercheur intéressé par l'évolution historique, en longueur et en largeur, de la citoyenneté considérée sous son angle

pratique, ainsi que la justesse d'une décision consistant à « limiter » (si l'on peut dire) l'étude à quatre pays, il est évident qu'on pourrait pointer du doigt, surtout pour la période contemporaine, des développements incomplets (sur le droit de vote des étrangers par exemple, auquel ne sont consacrés que deux paragraphes) ou imprécis (sur la notion britannique de *patriality* qui pourrait être interprétée comme une certaine forme d'ethnicisation de la citoyenneté britannique à la fin des années 1960). Je n'insisterai que sur deux points faibles à mon sens.

À l'instar de Pierre Rosanvallon qui, dans *Le sacre du citoyen*, examine l'histoire de l'extension du droit de vote aux femmes, aux domestiques, aux prisonniers, etc., mais ne prend jamais en compte l'accès au vote des expatriés, A. Fahrmeir n'accorde à cette question qu'un court paragraphe de dix lignes. La mention selon laquelle cette admission « s'est avérée moins controversée » (p. 215) que celle du vote des étrangers peut surprendre si l'on considère que, pendant 150 voire 200 ans, des citoyens ont été privés de l'accès aux droits politiques sous prétexte de leur éloignement du territoire national ! Enfin, le choix de ces quatre pays, pour justifié qu'il soit, interdit à l'auteur de saisir l'une des transformations majeures de la citoyenneté contemporaine à l'échelle mondiale, qui se prépare dans d'autres pays. Depuis une quinzaine d'années, on assiste en effet au développement, appuyé sur l'expansion de la plurinationalité, les possibilités de lien offertes par la révolution des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les revendications des expatriés eux-mêmes, de définitions de la nation et de la citoyenneté qui non seulement dépassent les frontières de l'État mais aussi celles de la nationalité puisque des droits, politiques, économiques ou sociaux, sont accessibles à des individus, non pas sur la base de la nationalité ou de la résidence, mais sur celle de l'origine. Cette nouvelle vision est à l'origine tant de la mise en place en 2005 de l'Overseas Citizenship of India que de la consultation instituée par l'Union africaine depuis 2007 auprès des associations d'Africains vivant en dehors du continent pour déterminer les modalités de mise en œuvre d'un projet lancé par Abdulaye

Wade au début des années 2000 : faire de la « diaspora africaine » la sixième région d'Afrique. Il est vraisemblable qu'une partie non négligeable de l'évolution du concept de citoyenneté se situe aussi dans ces initiatives.

STÉPHANE DUFOIX

1 - Andreas FAHRMEIR, *Citizens and aliens: Foreigners and the law in Britain and the German States, 1789-1870*, New York, Berghahn Books, 2000.

2 - Andreas FAHRMEIR, Olivier FARON et Patrick WEIL (éd.), *Migration control in the North Atlantic world: The evolution of state practices in Europe and the United States from the French Revolution to the inter-war period*, New York, Berghahn Books, 2003.

### Silvia Arlettaz

*Citoyens et étrangers sous la République helvétique, 1798-1803*

Genève, Georg, 2005, 440 p.

Dans cet ouvrage adapté d'une thèse, Silvia Arlettaz poursuit l'œuvre largement ouverte par Gérard Arlettaz pour comprendre les raisons et les enjeux de la lente et difficile définition d'une identité helvétique. Pour ce faire, l'auteur s'attache à l'étude d'une période charnière dans le chemin qui conduit l'ancienne Confédération à l'État fédéral de 1848. Ainsi, la République helvétique qui naît dans le contexte des guerres de Révolution avant de disparaître en 1803 par l'acte de Médiation imposé par Napoléon inaugure un certain nombre d'institutions, de pratiques et d'idéologies, certes éphémères, mais qui pose un « jalon dans l'évolution d'un système de valeurs » (p. 16). En particulier s'amorce en même temps que la création d'un État moderne la socialisation du peuple suisse. Et les conséquences sont nombreuses.

Par l'étude systématique des archives des institutions centrales du nouvel État, de correspondances des acteurs principaux et de journaux, S. Arlettaz renouvelle l'approche traditionnellement événementielle de cette période. En s'inscrivant dans la perspective de l'histoire problème et de la lecture de la construction de la nation entreprise par l'auteur de la préface, Gérard Noiriel, S. Arlettaz montre

comment « les valeurs universelles de la République entrent en concurrence avec les objectifs de la construction nationale » (p. 386). Pour le prouver, la définition et l'évolution complexe de la relation entre les étrangers et les Helvétiens constituent le cœur de l'étude.

La démonstration est construite autour de quatre parties, aux thématiques souvent entremêlées. Par la présentation détaillée et souvent complexe des débats et projets qui précèdent et suivent une législation sans cesse remaniée, l'auteur rend compte de la multiplicité des enjeux qui vont de pair avec un tel bouleversement politique et idéologique.

L'étude commence par une interrogation essentielle à l'heure de la Révolution : « la République helvétique, un État national ? » (p. 19). Après avoir montré par une étude sémantique précise que l'usage du mot « nation » ne s'impose pas en Suisse au contraire des termes de « République » et de « patrie » qui deviennent les entités « mobilisatrice de référence » (p. 45), l'auteur étudie les fondements du nouveau régime et leur mise en œuvre.

La République helvétique est dite *une et indivisible*. Libérale et universelle, elle postule l'égalité, l'importance de l'éducation du peuple, instaure *de facto* la liberté d'établissement et définit le citoyen autant par ses droits que par ses devoirs. Car l'exemplarité de celui-ci au quotidien doit fonder un *esprit public* traduisant l'adhésion du peuple au *bien commun*, ce que l'instauration du serment civique concrétise.

Surtout, pour la première fois, la Constitution du 12 avril 1798 définit un indigénat helvétique. Cette reconnaissance juridique et sociale d'une citoyenneté, désormais pensée à l'échelle nationale et non plus locale, a de multiples conséquences qui rendent compte de la complexité de la tâche. D'une part elle oblige à une redéfinition conflictuelle des pouvoirs au sein de l'espace helvétique entre l'État, les cantons et les communes. D'autre part, cette citoyenneté nationale justifie la mise en place de politique d'identification et de contrôle de la population. Enfin, elle entraîne la création de frontières internes au corps social qui conduisent à une fermeture progressive du corps des Helvétiens.

Cette complexe histoire de l'érection de ce que S. Arlettaz nomme une « société ségrégationniste » (p. 88), abordée généralement en

fin de première partie, est analysée précisément dans la deuxième partie. Et l'étude de la législation qui, de 1798 à 1801, définit les critères d'éligibilité au statut de citoyen permet de rendre compte d'un régime qui « est envisagé comme modérément démocratique » parce qu'il exclut de la pratique politique les citoyens les plus pauvres et les non-propriétaires et favorise une « élite éclairée » (p. 144). Ainsi de multiples frontières sont créées entre les hommes et les femmes, entre les citoyens passifs qui possèdent l'indigénat mais sont exclus de la vie politique et les citoyens actifs, mais aussi entre les citoyens et les étrangers. D'ailleurs la République rejette les juifs dans cette dernière catégorie en construisant l'identité helvétique, en toute contradiction avec les principes énoncés, comme « une communauté de sang » (p. 157).

Pour certains étrangers, l'accès à la citoyenneté par naturalisation est toutefois possible et codifié. Mais il est de plus en plus restrictif entre les premières dispositions de la Constitution de 1798, la suspension des naturalisations en 1800 et la loi du 10 août 1801. Or c'est sur cette question que la difficulté de concilier des intérêts contradictoires apparaît le plus franchement. Car les élites politiques doivent veiller à privilégier « ceux qui présentent toutes les garanties de conformité à l'esprit public et d'aptitudes à contribuer au bien général » (p. 163), c'est-à-dire les candidats qui adhèrent aux valeurs dominantes et dont l'activité est utile au pays. Mais elles doivent aussi protéger et affirmer la souveraineté de l'État central dans ses nouvelles prérogatives, tout en ménageant les autorités locales qui auront à leur charge l'étranger naturalisé tombé dans l'indigence. Or, l'auteur donne une des raisons de l'échec d'un système centralisé : la République, faute d'avoir réussi à créer une structure nationale d'assistance en laissant cette compétence aux communes par la loi du 13 février 1799, est obligée en août 1801 de céder face aux pouvoirs locaux, en subordonnant l'octroi du droit de cité à la réception dans une bourgeoisie. Cependant, ce que montre aussi la question de l'assistance, c'est que l'enjeu n'est pas seulement politique mais aussi juridique et économique. C'est ce qu'envisage la troisième partie.

Si la République helvétique amorce par l'abolition des droits féodaux la libéralisation du droit matrimonial, ou encore l'émancipation juridique des femmes et des enfants naturels, l'intégration civile des citoyens, la question de l'établissement et de l'exercice des professions cristallisent l'essentiel des débats. L'auteur analyse donc les conditions de reconnaissance de la liberté de produire et d'échanger qui conduisent à l'abolition des maîtrises et jurandes, même si certaines professions restent protégées et que le colportage est strictement contrôlé. La question de l'établissement des étrangers se pose ici selon la même logique que pour les naturalisations, mêlant enjeux politiques et économiques. Ainsi la loi du 29 octobre 1798 établit un traitement différentiel en fonction des garanties de réciprocité qu'offrent les États d'origine. En 1800, une nouvelle loi renforce les contrôles et les conditions d'entrée pour « concilier les intérêts sécuritaires et économiques » (p. 244). Les réactions sont complexes et parfois contradictoires ; si certaines élites trouvent que la législation ne distingue pas assez les « bons » des « mauvais » étrangers, d'autres dénoncent une concurrence croissante. Enfin les artisans protestent contre les étrangers privilégiés et en particulier les Français, qui bénéficient, grâce au traité de paix du 19 août 1798, de l'égalité civile et économique. Or, ici on touche à un des défis des législateurs qui doivent veiller à ce que « l'égalité créée entre les citoyens ne soit pas compromise par les facilités reconnues aux étrangers » au nom de l'universalité mais aussi par la pression des puissants voisins (p. 393).

D'ailleurs, la quatrième partie met en évidence le rôle joué par la France en Suisse, de l'ingérence du commissaire Rapinat dans les affaires intérieures de police en 1798 à l'instauration de la censure militaire en 1802 par le maréchal Ney. Car, dans le contexte international, la France comme la République helvétique ont intérêt à contrôler la circulation des personnes et des idées contre-révolutionnaires. De fait, l'auteur explique comment ce besoin de protéger un État en construction conduit à la mise en place d'une politique sécuritaire destinée à « soumettre à une surveillance nationale » les citoyens, les populations mobiles et surtout les étrangers (p. 303).

Si l'acte de Médiation met fin temporairement aux essais de construction et d'intégration des citoyens à un État de plus en plus central, S. Arlettaz note toutefois que l'expérience de la République helvétique n'est pas sans lendemain. En effet, durant ces quatre années, se sont créées les racines profondes d'aspirations et de conceptions qui renaîtront dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec la fondation de l'État fédéral de 1848 et qui continuent encore aujourd'hui à peser sur le débat politique suisse.

STÉPHANIE LEU

### Nancy R. Reagin

*Sweeping the German nation: Domesticity and national identity in Germany, 1870-1945*  
New York, Cambridge University Press,  
2007, 247 p.

Comment le concept de propriété s'est-il trouvé intimement lié à celui de germanité ? Le livre de Nancy Reagin répond de manière convaincante à cette question en croisant les concepts de genre, de nation et de savoir domestique : on sait que dans la construction de la nation allemande entre 1870 et 1945, des éléments non politiques ont joué un très grand rôle, notamment la fameuse *Kultur* : le terme revêt une acception bien plus large que la seule culture intellectuelle et renvoie aussi à la manière de vivre des Allemands. L'histoire du genre s'est saisie de la dimension féminine du concept et s'intéresse ici à la manière dont les femmes allemandes tiennent leur maison : ont-elles (ou plutôt pensent-elles avoir) une manière spécifique de nettoyer, cuisiner, manger, élever leurs enfants et célébrer en famille les fêtes traditionnelles ? L'auteur s'appuie sur l'idée que les habitudes quotidiennes fondent un « nationalisme banal », qui serait d'autant plus fort en Allemagne qu'il puise ses racines dans la sphère privée du foyer, alors que la sphère publique n'est pas encore consolidée au moment de l'unité de 1871 (frontières instables, codification du droit en cours, etc.). Dans le concept de germanité entrerait ainsi une identité domestique particulière.

Se présentant selon un découpage chronologique, le livre peut être résumé comme suit : la bourgeoisie allemande a élaboré au XIX<sup>e</sup> siècle des codes de conduite pour les femmes visant la manière de tenir un foyer, avec des lieux clefs (la cuisine et la lingerie), des codes vestimentaires (le tablier), des habitudes d'entretien (le lavage des rideaux, la pâtisserie du dimanche entre autres). Ces codes de la *Hausfrau* ont été élargis vers 1914 à l'ensemble de la nation allemande, dépassant ainsi les clivages sociaux, religieux, régionaux qui caractérisaient la jeune Allemagne. On assiste à une nationalisation de ces règles domestiques qui ont donc servi à définir l'identité allemande au plan intérieur, mais aussi extérieur, par différenciation de l'étranger. Des associations de femmes (dont la première date de 1908 à l'échelle nationale) ont contribué à les diffuser, notamment dans les colonies de l'Afrique du Sud-Ouest avant 1914. Le succès de ces associations vient du fait qu'elles répondent à un besoin social : dans une Allemagne qui s'urbanise à grande allure, connaît de vastes mouvements migratoires et voit arriver sur le marché des aliments exotiques (les tomates, les bananes) ou des produits ménagers inconnus, les jeunes femmes ne sont plus en mesure de demander à leur mère comment tenir leur maison. La propreté, l'ordre domestique deviennent ainsi des notions acceptées par le plus grand nombre jusqu'à former le substrat d'une identité collective commune à toutes les *Hausfrauen* et fondant les politiques sociales de l'Allemagne du premier XX<sup>e</sup> siècle. Les notions domestiques sont progressivement incorporées dans la vie publique et les associations de femmes revendiquent de former un *Stand* (une corporation) sur le fondement d'une professionnalisation de la gestion du foyer, nécessitant des qualifications reconnues par l'État.

Sous la République de Weimar, on assiste à une politisation de ces associations qui évoluent dans le camp de la droite antirépublicaine, ce qui inscrit le canon domestique dans le champ politique. Les nazis le reprennent mais en lui donnant une amplitude jamais atteinte jusque-là (*via* des lois coercitives et par la propagande) et en le « racialisant » : ont ainsi été exclus de la « communauté du peuple » (*Volksgemeinschaft*)

ceux qui ne l'observaient pas ou en étaient jugés incapables, principalement les juifs ou les Slaves. À cet égard, l'auteur montre d'ailleurs que, dans l'Allemagne impériale, les femmes de la bourgeoisie juive avaient en réalité adopté les mêmes règles domestiques, notamment la manière de dresser une table de fête, nonobstant d'évidentes exceptions culinaires. Ces règles domestiques forgées initialement au sein de la bourgeoisie protestante ont été intégrées dans la politique sociale nazie : en les élevant au rang de normes d'État, les nazis ont sorti le foyer de la sphère privée. Enfin, dans l'Europe occupée, les associations de femmes nazies (reprenant pour l'essentiel l'armature des associations préexistantes) ont utilisé ces règles pour « re-germaniser » des Allemandes de l'étranger (*Auslandsdeutschen*), notamment les femmes de colons exploitant en Pologne les fermes de personnes chassées ou exterminées. Ces associations de volontaires se sont ainsi intégrées dans le vaste projet de colonisation et de purification ethnique du III<sup>e</sup> Reich. Ce cas extrême révèle que l'identité ethnique vue par les nazis inclut non seulement le sang, mais aussi un style de vie défini comme « allemand », y compris dans les gestes les plus quotidiens, et que les femmes, souvent disculpées par l'historiographie, ont leur part de responsabilité. L'auteur montre, et c'est l'un des grands intérêts du livre, que cette conception s'inscrit à bien des égards dans une continuité des représentations depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

On retrouve ainsi dans ce livre les grandes questions de l'histoire allemande contemporaine : celle des continuités et des ruptures entre l'Empire, la République de Weimar et le nazisme, ou celle des parallèles entre les deux guerres mondiales (notamment sur la propagande accompagnant les restrictions alimentaires et la manière de s'en accommoder, avec des passages très concrets sur les menus préconisés pour les ménagères, comme d'utiliser du *Quark* au lieu du beurre sur les tartines du soir...). Est aussi posée la question d'un *Sonderweg* allemand : selon l'auteur, d'autres pays ont également cherché à standardiser leur économie domestique à la même période, mais ce qui singularise les Allemands, c'est que la recherche d'un canon domestique national a revêtu une plus grande importance du fait du

caractère tardif de leur État-nation. Ils auraient consacré moins d'argent à la nourriture et à la consommation vestimentaire que les Anglais (valeurs d'économie et couture prisées dans la bourgeoisie allemande), tandis que les Américaines auraient davantage délégué les tâches ménagères aux domestiques et se seraient plus investies dans la consommation, l'éducation des enfants et la vie sociale. Mais ces comparaisons ne sont qu'esquissées, sans véritable démonstration.

La richesse du livre réside dans les multiples exemples concrets qu'il mobilise. On regrette toutefois sur la forme l'absence d'illustrations compte tenu du sujet, le flou entourant certains personnages, telle Gertrud Scholtz-Klink, la présidente de l'Association des femmes nazies (*NS-Frauenschaft*). Sur le fond, on se demande toujours quelle a été la réception de toutes ces représentations véhiculées tour à tour par les magazines, la presse associative et la propagande d'État. L'auteur est certes conscient de ces limites et montre que le canon domestique élaboré par la bourgeoisie a été moins accepté par les femmes d'ouvriers (limitées dans leur budget) ou de la campagne (absorbées par des tâches agricoles). On retrouve ici l'éternelle question du passage délicat de l'histoire des représentations à celle des faits sociaux.

MARIE-BÉNÉDICTE VINCENT

### **Patrick Farges**

*Le trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933*

Paris, Éditions de la MSH, 2008, 470 p.

Malgré l'intérêt croissant que l'étude des exilés, des réfugiés, et des diasporas a suscité chez les historiens depuis quelque temps, et nonobstant la centralité des immigrants et des réfugiés dans l'historiographie canadienne, le cas des populations germanophones qui ont réussi à trouver refuge au Canada suite à la montée du III<sup>e</sup> Reich est resté dans l'ombre. On ne peut qu'être reconnaissant à Patrick Farges pour avoir comblé cette lacune historiographique de façon magistrale dans un livre

très solide sur le plan empirique et conceptuel. Très attentif aux circonstances politiques et idéologiques du départ, ainsi qu'au contexte particulier du Canada des années trente et de l'après-guerre, l'auteur entreprend une analyse que l'on peut résolument qualifier de « transnationale » et qui, en grande partie, repose sur la notion théorique d'« histoire croisée <sup>1</sup> ». Pour ce faire, l'auteur a puisé dans des archives publiques et privées du Canada, de l'Allemagne et des États-Unis, créant ainsi une riche banque de données qualitatives – en grande partie des récits de vie – qu'il a ensuite complétée par le biais de l'histoire orale. Ceci lui permet d'insuffler dans son analyse un rare dynamisme narratif tout en apportant des éclaircissements importants autour de phénomènes tels que l'ethnicité, l'identité, l'émigration, et l'acculturation. Tout au long des six chapitres de l'ouvrage, ces exilés émergent non seulement comme des « acteurs de leur propre histoire », mais aussi comme des individus qui « ont tiré un trait d'union, montrant que le Canada n'était pas ce pays sans âme, sans histoire, sans mémoire et sans identité, défini uniquement par sa trop imposante géographie » (p. 19).

L'ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier chapitre, l'auteur se penche sur la complexité analytique du terme « exil », surtout lorsque les exilés étudiés sont des « gens ordinaires ». En empruntant à l'historien Dirk Hoerder le concept de « société en train de se constituer <sup>2</sup> », P. Farges nous offre un survol historiographique axé sur le fait migratoire dans l'histoire du Canada – survol que le lecteur trouvera fort utile pour comprendre le développement de notions telles que l'intégration, la conservation de la culture immigrée, l'ethnicité, ou le symbolisme associé à la métaphore de la mosaïque en opposition à la métaphore du « melting pot », ainsi que leur utilité pour mieux apprécier le caractère du multiculturalisme canadien. En même temps, l'auteur se livre à une discussion méthodologique orientée autour des sources particulières à la base de l'ouvrage.

Le deuxième chapitre examine les formes de déplacement et les réseaux que les exilés ont créés entre les lieux de départ et d'arrivée. Cet aspect de l'ouvrage est approfondi par le

biais d'une étude de cas centrée sur une famille (les Abeles-Popper). Cette démarche méthodologique sert, entre autres, à démontrer les enjeux interprétatifs lorsqu'on établit une distinction trop nette entre la migration et l'exil. Aussi, on comprend mieux dans quelle mesure les échanges d'informations à travers des réseaux intercontinentaux ont joué un rôle stratégique vital, surtout en ce qui concerne le choix des lieux d'exil. À cet égard, P. Farges analyse une grande variété de sujets pour ensuite se concentrer sur une cohorte assez hétérogène d'individus exilés, tels les sociaux-démocrates des Sudètes, ainsi que les enfants qui ont été transportés en Angleterre sur la *Kindertransporte* pour ensuite être amenés au Canada. Dans plusieurs cas, ces enfants avaient réussi à s'échapper des zones dominées par l'armée nazie, devenant ainsi les seuls survivants de leurs familles. Dans d'autres cas, la survie passait par l'internement. Tel fut en effet le sort des *camp boys* – ces garçons que les autorités britanniques ont internés en tant que « ressortissants d'un pays ennemi » (*enemy aliens*) pour ensuite les transférer dans des camps d'internement canadiens. Dans son étude des *camp boys*, P. Farges réussit de façon magistrale à tisser ensemble des dynamiques découlant de l'identité, de la masculinité et des stratégies de survie – et cela dans une perspective longitudinale qui se poursuit jusqu'au-delà de leur libération en terre canadienne.

Dans le chapitre qui suit, l'auteur articule une critique du multiculturalisme canadien en mettant en relief les tensions que ce modèle a engendrées et en essayant de l'appliquer aux dynamiques interculturelles parmi les exilés germanophones. Le lecteur appréciera sans doute la décision de l'auteur de situer cette discussion dans le contexte plus large de l'Amérique du Nord.

Dans les deux chapitres suivants, l'auteur nous livre une analyse en profondeur des deux groupes qui constituent le noyau de son ouvrage : les sociaux-démocrates originaires de la région des Sudètes (Tchécoslovaquie), et les juifs germanophones, ou les « Yekkes » – expression utilisée au Canada et en Israël pour désigner les juifs germanophones qui résidaient dans les grands centres urbains en Allemagne et en Autriche. Quant au premier

groupe, composé d'environ un millier d'individus, l'historiographie a largement laissé de côté les difficultés d'acculturation auxquelles ils ont dû faire face. L'analyse qu'opère P. Farges fait ressortir une forte identité de groupe qu'il explique en grande partie par leur engagement politique continu à l'échelle locale et transnationale. Pour ce qui est des Yekkes, l'auteur a privilégié l'étude micro-historique en reconstituant en profondeur l'histoire d'une famille (les Weyl-Pfeiffer), ce que lui a permis d'élucider les « diverses trajectoires possibles, notamment la trajectoire concentrationnaire et la trajectoire d'exil » (p. 275).

L'analyse critique des *success stories* qui ont caractérisé l'intégration de plusieurs de ces migrants amène P. Farges à conclure que « l'exil est doublement marqué par la transgression : non seulement le migrant traverse une ou plusieurs frontières, mais la migration oblige également à repenser les paramètres de son identité » (p. 286). Cette analyse se transforme souvent en une sorte de récit vivant lorsque l'auteur utilise de façon très habile des témoignages provenant de plusieurs membres de la communauté juive canadienne. Une dimension importante est la tentative de retracer les trajectoires de « l'ethnisation du discours sur l'identité et l'intégration au Canada » parmi les descendants de ce groupe d'exilés (p. 290).

Dans la conclusion de son ouvrage, P. Farges explore l'univers des « représentations individuelles » (p. 339) par le biais des récits de vie produits par les deux groupes étudiés, et à travers lesquels s'expriment, à la fois, la conscience individuelle et leur imaginaire du pays d'adoption. Comme l'auteur le souligne, « ce que montrent les récits de vie, c'est la capacité des acteurs à faire coexister 'hier' et l'« aujourd'hui », le 'là-bas' et l'« ici », le 'soi' et le 'moi' [...] et c'est en cela que les exilés ont véritablement imaginé le Canada : en se le représentant, mais également en le 'reconfigurant' imaginairement » (p. 402).

Lorsqu'on considère le genre (appartenance sexuelle) des auteurs de ces récits de vie, on a du mal à entendre « la voix des femmes », et on peut se demander si cela est dû à la difficulté d'impliquer assez de femmes dans le projet ou bien à la pénurie de récits de femmes

dans les archives publiques consultées. Mais en dépit de cette lacune, l'ouvrage se distingue par son originalité et par la richesse de son appareil conceptuel. Il constitue sans aucun doute un apport considérable à l'histoire de l'exil et des migrations et il mérite l'attention sérieuse de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de ces phénomènes.

SONIA CANCIAN

1 - Voir Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales HSS*, 58-1, 2003, p. 5 et 7-36.

2 - Dirk HOERDER, *Creating societies: Immigrant lives in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. IX.

**Peter Mackridge**

*Language and national identity in Greece, 1766-1976*

Oxford, Oxford University Press, 2009, XVI-385 p.

Voilà un ouvrage qui sera utile aux amateurs de l'histoire de la Grèce et pourra aussi ravir les spécialistes du rapport entre langue et nation. Car la Grèce est un État moderne qui a mis plus de 150 ans avant de choisir sa langue officielle, pratiquant pendant des décennies ce que l'auteur appelle un « laisser-faire en termes de planification linguistique » (p. 26). Voilà aussi une nation qui revendique d'un côté son historicité et sa continuité dans le temps en s'appuyant sur l'ancienneté de sa langue (« depuis Homère ») et sur la sacralité de celle-ci (de par son statut « évangélique »), mais dont les élites n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la forme qui doit être utilisée.

Bien sûr, on pourrait s'étonner du titre. De quelle Grèce est-il question en 1766, c'est-à-dire avant la guerre d'Indépendance (1821) et la création d'un État grec (1830) ? C'est pourtant ce qui constitue l'originalité de cet ouvrage de synthèse qui s'appuie largement sur une bibliographie secondaire abondante, bien mal connue car en langue grecque. L'auteur argumente en faveur d'un traitement continu de la question de la langue et non pas de manière ponctuelle comme le font souvent les spécialistes des trois phases de paroxysme des dis-

putes linguistiques (1760-1821, années 1880-1920, puis années 1970-1990).

De ce fait l'ouvrage aurait pu dialoguer davantage avec les nouvelles études sociopolitiques sur les Balkans (post-)ottomans, qui relativisent la fracture des indépendances et insistent sur la dépendance des trajectoires des États modernes issus de l'empire ottoman par rapport aux configurations existantes dans ce dernier. Mais comme l'indique son auteur, il s'est attelé à expliquer la manière dont les « élites culturelles ont contribué à la formation de l'identité nationale par la langue » (p. 2) plus qu'à une analyse des forces sociales.

Ainsi, l'ouvrage conjugue-t-il une approche fondée sur la linguistique et les études littéraires avec une sensibilité anthropologique afin de démontrer le caractère plus culturel que politique du processus de construction nationale dans le cas grec. Suivant un ordre chronologique, il nous fait donc découvrir une aventure aux forts accents littéraires et savants entre langue et identité nationale.

Tout démarre avec un premier chapitre crucial qui dresse le panorama des « géographies politiques et culturelles grecques, réelles et imaginaires » (p. 32) et pose une question fondamentale : « Qui étaient les Grecs ? » (p. 47). En effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, parler grec ne pouvait pas être automatiquement relié à une identité nationale. Il existait plusieurs variantes de grec parlées par des personnes réparties dans différents États. Quant à l'écrit en langue grecque, c'était une réalité davantage associée avec Iași, Vienne ou Smyrne qu'avec les territoires qui allaient former l'État grec. Il serait cependant trompeur de croire qu'il n'existait pas de cadre englobant. Le Patriarcat de Constantinople, l'autorité religieuse suprême des chrétiens orthodoxes, était progressivement devenue la seule institution responsable de l'encadrement de ces populations aux yeux du pouvoir impérial ottoman. De telles responsabilités impliquaient la formation d'un appareil bureaucratique et donc d'une éducation qui se faisait dans une langue proche de celle des Évangiles, une forme de la *koinè* hellénistique. Adopter cette langue comme *lingua franca* devint alors un élément essentiel dans les stratégies de mobilité sociale et géographique pour tous les orthodoxes de l'empire qu'ils aient pu être



leurs origines ethniques et la langue vernaculaire qu'ils utilisaient.

C'est dans les années 1765-1790 que démarre la controverse linguistique. À ce moment, le Patriarcat atteint des apogées de puissance, le développement des mécanismes scolaires bat son plein et les érudits sont aux prises avec les nécessités de standardisation de la langue et celles de sa réforme afin de participer aux discussions scientifiques des Lumières. Ces érudits esquissent des conceptions différentes sur la forme du grec à utiliser dans les écrits. Pour simplifier, on peut les classer en partisans de l'archaïsme et d'un retour au grec ancien, partisans de la langue vernaculaire et partisans d'un compromis consistant en l'adoption d'une langue vernaculaire réformée, « purifiée » de mots étrangers et enrichie de mots nouveaux capables d'introduire les avancées scientifiques de son temps. Tels sont les termes d'un débat qui se poursuit durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, même s'il est soudainement polarisé par un personnage qui y a laissé une marque indélébile. Il s'agit d'Adamantios Koraïs, érudit grec des Lumières installé à Paris, libéral et ami des Idéologues. C'est également un médiateur infatigable dans le temps (entre l'Antiquité et la Modernité) comme dans l'espace entre le Paris des Lumières et les centres urbains euro-méditerranéens où fleurit une culture grecque. C'est l'apôtre d'une identité grecque liée à l'Antiquité et reniant son passé médiéval fait « d'occupations » romaine, byzantine et ottomane. Son projet linguistique consiste en l'adoption d'un grec moderne corrigé selon les principes du grec ancien au détriment de la *koinè*. Il n'en faut pas plus pour en faire la bête noire de ceux qui dominent les réseaux de l'éducation en grec au sein de l'empire ottoman, et notamment du Patriarcat.

La suite est bien différente non seulement parce que les débats sur la langue se déroulent dorénavant dans le nouvel État grec et non pas dans les salons parisiens ou dans les villes ottomanes, mais aussi parce que le débat sur la langue recoupe le débat sur l'identité nationale des Grecs. Piqués à vif par les accusations d'être des Slaves ou Albanais hellénisés, les citoyens de l'État grec et leurs érudits ripostent. La continuité de la langue depuis l'Antiquité

est mobilisée pour prouver la continuité ethnologique, démographique et nationale des Grecs et, dans ce jeu, les partisans d'une langue antiquisante, « pure », l'emportent assez facilement sur les partisans de la langue vernaculaire.

Un demi-siècle après A. Koraïs, le débat est polarisé par un autre Grec de l'étranger : Jean Psichari, gendre d'Ernest Renan et universitaire français, devient le héraut des partisans de l'usage d'une langue vernaculaire (les « démotocistes ») et la bête noire de leurs opposants, les « puristes ». C'est seulement au début du XX<sup>e</sup> siècle que les « démotocistes » deviennent des adversaires coriaces des « puristes » au nom d'une régénération nationale, jugée d'autant plus urgente que l'État grec paraît à leurs yeux ne pas avoir rempli la « mission » civilisatrice qui lui incombait en Orient. Ici se dessine d'ailleurs clairement le lien qui existe entre la langue d'une part et l'identité nationale et le nationalisme d'autre part. L'opposition entre les deux camps devient vite une surenchère nationaliste. Comme le montre l'auteur, la situation s'envenime encore davantage à partir de l'entre-deux-guerres, alors que la victoire du camp d'Eleftherios Vénizélos semble conduire à une victoire de la langue vernaculaire. Le passage des « démotocistes » les plus intransigeants dans le camp communiste fera renaître de ses cendres l'opposition « puriste » et la langue « puriste » survivra au moins jusqu'en 1976, lorsqu'elle perd son statut de langue officielle de l'État entraînée dans la chute et la dé-légitimation par la junte des colonels (1974) qui en avait fait son symbole de lutte anti-communiste. L'auteur termine son ouvrage sur les enjeux linguistiques contemporains en Grèce, passée depuis les années 1990 du statut de terre d'émigration à celui de terre d'immigration.

On l'aura compris, ce livre nous offre une belle synthèse sur une question souvent traitée de manière parcellaire ou selon des schémas idéologiques préfabriqués. On peut regretter l'absence d'une prise en compte plus approfondie des acteurs comme l'État ou l'Église, et des apports de disciplines comme la sociologie institutionnelle, l'histoire des réseaux, voire l'historiographie. Cela tient à l'approche de l'auteur qui privilégie l'étude des élites culturelles.

Pour autant, il n'hésite pas à croiser le fer avec les spécialistes du nationalisme tels Benedict Anderson, Eric Hobsbawm, et John Breuilly, estimant, en s'appuyant sur le cas grec, que leur affirmation sur le caractère politique du processus de fabrication des identités nationales est discutable. Pour illustrer son propos, il s'appuie sur l'exemple d'A. Koraïs, dont il considère « la croisade linguistique » comme « ne pas être prioritairement politique mais surtout culturelle » en donnant pour preuve « l'absence de contacts entre Koraïs et les leaders politiques et culturels de la future guerre d'Indépendance » (p. 10). On peut avoir des doutes sur cet enchaînement logique et souligner, en paraphrasant les termes d'Ernest Gellner, que ce qui est important n'est pas tant l'opposition culture/politique mais le nouveau rôle politique que la culture est amenée à jouer à l'ère de l'État moderne, de la société industrielle et des nations. De ce point de vue, l'œuvre linguistique d'A. Koraïs était profondément politique, ce que les détenteurs de la haute culture « grecque » au sein de l'empire ottoman ont très vite et très bien compris. Il alla de même avec les « démotocistes » un siècle tard.

Ces dernières remarques, bien loin d'être une critique, nous invitent à lire l'ouvrage en question, à le mettre en dialogue avec la production d'autres disciplines, mais aussi à mesurer les lacunes que nous avons sur les périodes intermédiaires entre les grands débats linguistiques.

ANASTASSIOS ANASTASSIADIS

### **Ioannis Koubourlis**

*La formation de l'histoire nationale grecque. L'apport de Spyridon Zambélios (1815-1881)*  
Athènes, Institut de recherches néohelléniques/Fondation nationale de la recherche scientifique, 2005, 377 p.

L'ouvrage, de lecture agréable, est une ambitieuse entreprise d'étude critique de l'historiographie grecque moderne. Le français en est impeccable de même que l'impression, pourtant réalisée en Grèce. Cet ouvrage atteste de la persistance d'une mouvance intellectuelle

d'expression française en Grèce, dont l'avenir ne peut cependant être que précaire, quoique ce diagnostic pessimiste ne soit pas nouveau. Ce livre serait donc en lui-même matière à interrogations sur la vie culturelle contemporaine aux bords de l'Égée. La démarche de l'auteur s'inscrit dans la lignée des productions intellectuelles de Konstantinos Dimaras et surtout de Paschalis Kitromilidès, amplement cités pour leurs études sur les Lumières et le romantisme grecs.

Au-delà de ces filiations, l'ouvrage est surtout remarquable pour la clarté mais aussi l'étendue de son propos. L'ambition en est double. Elle est celle d'un chercheur ayant pour objet principal la Grèce moderne, qui se dote après la création de l'État-nation (1821-1830) d'un discours historique modifiant radicalement la perception du passé dans la région, en rupture, toujours partielle et surtout réorganisatrice, avec le « providentialisme orthodoxe », peu sensible à la grécité, ainsi qu'avec le discours émancipateur universaliste des « Lumières grecques », qui réservait une place aux « Turcs » dans le cadre de la future grande République de Rhigas Vélestinlis. Mais c'est aussi celle d'un historien des idées qui désire contribuer à l'étude des conditions du phénomène plus général de production d'un discours historique national, phénomène intellectuel qui n'est évidemment pas propre à la Grèce moderne mais accompagne tout déploiement victorieux du nationalisme, et qui n'est certainement pas mort.

L'érudition de l'auteur est étonnante. Son ouvrage rassemble et organise les noms, parfois les plus obscurs, d'érudits et de titres d'ouvrages qui traitaient déjà d'histoire grecque à la fin de l'empire ottoman et dans les toutes premières années d'existence de la Grèce moderne. Les productions grecques de Venise, de Vienne ou des pays roumains semblent ne pas avoir de secret pour Ioannis Koubourlis. L'appareil critique, de Karl Popper à Eric Hobsbawm, ne le cède en rien à la palette des textes entrant dans la généalogie du propos historiographique étudié, ainsi que l'évident plaisir analytique des variations progressives du discours sur la nation dans le corpus choisi. Le choix de l'auteur principal, Spyridon Zambélios, met fin à une ignorance induite, selon I. Koubourlis,

longtemps entretenue en Grèce et à l'étranger au profit de Konstantinos Paparrigopoulos, pourtant tributaire d'un texte fondamental de son prédécesseur : le « Préambule » des *Ἀσματα δημοτικά της Ελλάδος. Εκδοθέντα μετά μελέτης ιστορικής περί μεσαιωνικού ελληνισμού* [*Chants populaires de l'Hellade. Édités avec une étude historique sur l'hellénisme médiéval*], publié en 1852, à Corfou.

I. Koubourlis insiste sur les relations étroites entre contexte politique et production historiographique. La discipline, dans des cadres nationaux, est largement dépendante du discours politique du moment au point que les limites entre les deux domaines se brouillent, ainsi que des impératifs géopolitiques immédiats. Tel ou tel motif s'éclipse selon le contexte. Par exemple, le propos de 1852 dans les *Chants populaires* n'est pas le même que celui des *Βυζαντινά μελέται. Περί πηγών της νεοελληνικής εθνότητας από Η' άχρι Γ' Εκατονταετηρίδος μ. Χ.* [*Études byzantines. Sur les sources de l'ethnie néohellénique, du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle apr. J.C.*], publiées à Athènes en 1857, en ce qui concerne la place de l'orthodoxie dans l'argumentaire national(iste), la reconnaissance de l'autocéphalie de l'Église de Grèce par le Patriarcat de Constantinople intervenue entre-temps, qui a libéré le nationalisme grec de toute obligation d'œcuménisme orthodoxe.

La postérité du discours de l'historien fut grande, au point que son œuvre devint une référence implicite. Le passé hellénique institué par Zambélios, ou « rétabli » pour les contemporains, dans une continuité plurimillénaire qui incluait les périodes délicates de l'empire macédonien puis de l'Empire romain d'Orient, venait à point nommé légitimer des ambitions de résurrection cette fois strictement nationale, c'est-à-dire un projet irrédentiste, marqué par l'orthodoxie mais aussi la pratique ou l'apprentissage actif de la langue grecque, aux dépens de l'empire ottoman, en posant ces ambitions en « droits historiques », une formule dont on sait la capacité mobilisatrice, le plus souvent catastrophique, dans les Balkans et ailleurs.

Cet ouvrage peut être de nature à influencer sur l'enseignement de la perception, savante et populaire, du passé et l'on peut souhaiter

sa diffusion dans les départements d'études grecques, turques ou arméniennes en particulier, comme dans ceux d'histoire générale des idées.

HERVÉ GEORGELIN

### **Margarita Xanthakou**

*Identités en souffrance. Une enquête ethnologique en Grèce*

Paris, Odile Jacob, 2007, 276 p.

Ce livre s'inscrit dans la continuité des travaux de Margarita Xanthakou sur la Grèce. On connaît déjà ses publications sur les *Idiots de village* (1989) ou le célibat et l'inceste dans *Faute d'épouses on mange des sœurs* (1993), ainsi que ses collaborations avec Françoise Héritier. Basé sur des enquêtes ethnographiques concentrées dans la région du Magne, l'ouvrage propose une approche des constructions identitaires par le biais d'histoires de vie. Chaque chapitre se rapporte à un exemple particulier, montrant, à travers un parcours souvent marginal, le processus complexe qui accompagne la mise en place d'une identité plus ou moins affirmée, plus ou moins achevée, plus ou moins vivable. Car ce qui relie ces personnages, c'est justement la difficulté à se construire en étant touchés par les aléas de la vie, les injustices et les préjugés familiaux et sociaux, la violence d'une société tiraillée entre la mémoire de son passé et les transformations de la modernité.

Résumer ici chaque récit biographique choisi par l'auteur serait illusoire tant un résumé contiendrait de simplifications et de raccourcis. En effet, M. Xanthakou montre ici toutes ses qualités d'ethnologue, rapportant les dialogues collectés, ses propres hésitations, les informations complémentaires de témoins. L'histoire de ces personnes se dévoile telle qu'elles l'ont vécu, sans jugement, mais avec tout le ressenti qu'elles peuvent mettre à raconter leur vie et à construire leur identité. Il s'agit pour la plupart de cas féminins frappés durement dans leur existence : viol, inceste, homosexualité mal vécue, exil, rejet par une société villageoise qui vous catégorise (d'idiot du village par exemple), souvenirs de guerre civile. Autant d'itinéraires personnels, autant

de constructions parfois abscones décrites sous la forme d'un récit ethnographique où la parole de l'individu tient une place particulière, avant que l'auteur n'en propose une analyse dans le cadre de sa problématique.

Elle pose alors toutes les questions que la notion d'identité provoque : les articulations entre identités individuelles et collectives, le mode d'installation et d'affirmation du discours identitaire, qu'il soit construit, par l'individu ou le groupe, ou imposé de l'extérieur. Surtout, l'auteur pose la question cruciale de la stabilité et de la possible pluralité des identités. En effet, le prisme des études ethnologiques, sociologiques et historiques a souvent poussé le chercheur à déposer sur ses sujets d'études une étiquette unique sans prendre en compte les variations qu'un groupe ou un individu fait subir à son identité au fil du temps, du contexte ou même de l'interlocuteur. Or, au regard des exemples maniotes, il semble que l'identité ou les identités soient plus changeantes qu'on ne le croit et qu'au contraire la notion même d'identité ne peut échapper à la critique du flou. Car c'est bien la notion que veut interroger M. Xanthakou en évitant de l'utiliser sans discernement. Elle est pour elle non seulement un « instrument » mais surtout « un outil » qu'il faudra « affûter » pour mener à terme son travail d'interprétation (p. 265). Surtout, à la suite de Georges Devereux, elle prend en compte l'affect (de l'interlocuteur et de l'ethnologue) qui influence la reconstitution des histoires personnelles et de fait l'affirmation ou la réception d'une identité à un moment donné. La problématique n'est certes pas nouvelle, la notion d'identité étant très discutée, mais l'approche biographique – c'est-à-dire à l'échelle de l'individu – permet d'envisager concrètement l'incertitude que provoque son utilisation. On aurait aimé toutefois une solution à cette insoluble question et peut-être une réflexion complémentaire sur la notion d'*habitus*.

Pour sortir du particulier et interroger des groupes plus vastes, M. Xanthakou propose un avant-dernier chapitre sur les minorités albanaises et pomaks qui est sans doute abordé trop rapidement. Pourtant, l'émigration albanaise aurait pu prolonger les interrogations de l'auteur sur la mouvance de l'identité. On ne

trouve ici nulle mention des changements de prénoms et de noms, ainsi que de religions, de certains de ces migrants à leur arrivée en Grèce, phénomène pourtant connu des spécialistes du sujet. Mais devant les questions qu'elle soulève tout au long de son livre, on pardonne à l'auteur ce survol et on espère même qu'il est le prélude à une étude plus approfondie de l'identité fluctuante en contexte de migration.

MICKAËL WILMART

### Shannon L. Fogg

*The politics of everyday life in Vichy France: Foreigners, undesirables and strangers*  
Cambridge, Cambridge University Press,  
2009, 226 p.

Constatant que les problèmes matériels de la vie quotidienne sous l'Occupation sont toujours relégués au second plan dans les études sur la période<sup>1</sup>, Shannon Fogg opte, dans cet ouvrage, pour le renversement de l'angle d'analyse en partant des difficultés matérielles pour en montrer les conséquences politiques et sociales. Ces problèmes quotidiens « influèrent directement sur l'évolution de l'opinion publique », tout en obligeant le gouvernement à adopter des réponses, « ce qui influença ses décisions politiques » (p. 54).

Pour illustrer ce point de vue, S. Fogg s'est penchée sur les relations quotidiennes que nouèrent les Français, à travers les questions d'approvisionnement et de logement, avec différentes catégories assimilées à la figure de l'étranger (évacués et réfugiés, nomades, juifs). S'appuyant sur des sources variées (rapports de préfets, de gendarmerie, du Contrôle technique, mémoires et enquêtes orales), l'historienne a centré ses recherches sur le Limousin (plus particulièrement la Creuse et la Haute-Vienne), région qui constitue un terrain privilégié pour analyser les relations que nouèrent populations locales et étrangères en raison de sa situation géographique (situé au centre de la France, le Limousin apparaissait comme une région refuge) et économique (région rurale, donc attractive dans un contexte de pénurie alimentaire).

S. Fogg commence tout d'abord par proposer une chronologie de l'évolution des pénuries dans le Limousin, en envisageant à chaque fois les conséquences sur l'opinion et les comportements. De septembre 1939 à septembre 1940, s'étend une première période qui voit la manifestation des premières pénuries du fait de la mobilisation et de l'arrivée des premiers réfugiés. À partir de septembre 1940, s'ouvre une seconde période avec l'instauration du rationnement officiel et les efforts du gouvernement pour tenter de réguler le ravitaillement. Mais très vite, la population locale développe des stratégies pour améliorer son quotidien (en s'approvisionnant directement à la ferme), ce qui oblige le gouvernement à tolérer certaines activités illégales et à adopter des mesures comme le colis familial. Avec la loi du 15 mars 1942 consacrée à la répression du marché noir débute une troisième période. Si le gouvernement décide d'aggraver les sanctions pour les trafics les plus graves, la loi du 15 mars 1942 tolère officiellement les petits trafics destinés à satisfaire les besoins familiaux. Les différentes formes de ravitaillement illégal ne cessent alors de se développer, tout en attisant des tensions entre citadins et ruraux. Enfin, la dernière période (fin 1942-été 1944) se caractérise par une situation de plus en plus instable, avec l'essor des maquis et la volonté de certains chefs, tel Georges Guingouin, d'incarner localement une autorité nouvelle, ce qui provoque l'échec définitif de la politique de ravitaillement de Vichy et des conditions d'approvisionnement de plus en plus dramatiques pour des populations parfois obligées de recourir aux vols dans une seule stratégie de survie.

S. Fogg envisage ensuite la manière dont les habitants du Limousin se comportèrent à l'égard de différentes catégories de réfugiés et d'étrangers qui s'installèrent dans la région. Dès la drôle de guerre, se posa la question de l'accueil des réfugiés alsaciens puisqu'en septembre 1939, les personnes vivant le long de la frontière allemande furent évacuées et dirigées vers les départements du centre. L'arrivée de ces Alsaciens provoqua certaines tensions avec la population locale, tout d'abord parce qu'elle fut à l'origine des premières pénuries, mais surtout parce que les Alsaciens appa-

raissaient comme des « étrangers » aux yeux des habitants du Limousin en raison du fossé qui séparait les deux populations : « politiquement, culturellement, linguistiquement et économiquement, l'Alsace avait autant – si ce n'est plus – de point commun avec l'Allemagne qu'avec la France » (p. 60). Les autorités durent entreprendre une campagne d'information pour expliquer que malgré leur langue, « ces malheureux sont d'excellents Français forcés de tout quitter à cause des circonstances » (p. 61). Les résultats furent mitigés : les habitants locaux acceptaient d'apporter une certaine aide matérielle (denrées, vêtements), mais refusaient le plus souvent d'ouvrir leur maison : « les communautés locales offrirent leur appui mais avec une certaine inquiétude » (p. 75). Sous le régime de Vichy, les Alsaciens qui firent le choix de rester dans le Limousin continuèrent « d'être traités par la population locale comme une communauté séparée d'étrangers » et de faire l'objet de certaines critiques et suspicions (p. 77).

À l'égard des nomades, une véritable unanimité régna au sein de la population limousine sur le fait qu'ils étaient « indésirables » et que leur départ ou leur internement étaient nécessaires. Selon S. Fogg, l'attitude contre les gitans fut sans doute le seul domaine où il y ait eu un « consensus » entre le régime de Vichy et le public : « le gouvernement, comme la population locale, véhiculaient les mêmes stéréotypes autour des bandes de voyageurs. Les gitans étaient des mendiants salissants et des voleurs et représentaient un danger pour la bonne santé et le bien-être de la société » (p. 86). Leur mode de vie, le fait qu'ils n'occupent pas un emploi régulier, leur tendance à faire mendier les enfants et leur faculté à se livrer régulièrement aux vols accrurent, dans un contexte de pénurie, de manque de main-d'œuvre et de désordre (les vols se multiplient à partir de 1942), le rejet des gitans par la population.

Les relations les plus complexes furent indéniablement celles que noua la population limousine à l'égard des juifs. Selon S. Fogg, la question de savoir « si les Français firent plutôt preuve de sympathie ou d'hostilité à l'égard des juifs » (p. 112) ne peut être totalement tranchée lorsque l'on s'intéresse au Limousin tant ses

habitants répondirent au problème des réfugiés juifs avec « complexité et ambiguïté » (p. 118). Il y eut des manifestations d'antisémitisme, transparaissant notamment à travers des lettres de délation, et beaucoup s'accommodèrent à Limoges de l'expulsion des juifs vers les zones rurales dès lors que cela permettait d'améliorer la situation du logement dans la ville. En revanche, à la campagne, les juifs purent bénéficier de certaines aides et des relations se nouèrent avec les populations locales, leur permettant d'améliorer quelque peu leurs conditions de ravitaillement. À partir de l'été 1942 et des premières rafles organisées dans la région, ces relations évoluèrent vers une solidarité croissante et des stratégies de sauvetage se mirent en place permettant à certains d'échapper à la déportation. Les enfants juifs de leur côté, regroupés dans différents châteaux de la région par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), bénéficièrent tout au long de la période du soutien des populations. La fréquentation des écoles, les liens tissés avec les autres enfants ainsi que leur participation aux travaux manuels et agricoles les firent accepter au sein des communautés locales.

Au final, l'étude de S. Fogg apporte des données importantes sur la nature du régime de Vichy et l'attitude des Français sous l'Occupation. Le discours idéologique de Vichy n'eut qu'un impact assez faible, le régime échouant dans sa volonté de mobiliser en faveur de l'exclusion des étrangers et des juifs, puisqu'à quelques exceptions près (les nomades), ces catégories ont toujours pu compter sur l'aide – même si elle fut plus ou moins affirmée – d'une partie de la population locale. Les questions matérielles amenèrent en outre le régime à faire preuve d'un certain « pragmatisme » en tolérant des pratiques illégales qui allaient à l'encontre des valeurs morales affirmées dans le cadre de la Révolution nationale. Les aspects matériels constituent également une donnée essentielle pour comprendre la manière dont les Français se comportèrent sous l'Occupation. L'idée centrale de S. Fogg est que la majorité de la population se comporta essentiellement en fonction de ses intérêts individuels dans un contexte de pénurie exacerbée. Le rejet unanime des nomades s'explique ainsi par les menaces (vols, maladies) que faisait planer

leur installation. À l'inverse, si les populations nouèrent des relations avec les juifs dans les campagnes c'est, selon elle, parce qu'ils étaient des consommateurs à la réputation d'être de bons payeurs. Quant au soutien dont bénéficièrent les regroupements d'enfants organisés par l'OSE, c'est aussi parce que cela profita aux économies locales (collecte auprès des paysans pour approvisionner les enfants, travaux d'entretien et de réfection des bâtiments...). En voulant défendre cette thèse, S. Fogg force parfois un peu le trait en essayant de toujours expliquer des attitudes par des aspects matériels, ce qui revient à minorer certains comportements qui auraient pu être désintéressés. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage permet de sortir des définitions classiques (résistance-collaboration) et constitue un apport important pour l'histoire sociale de l'Occupation.

FABRICE GRENARD

1 - L'auteur ne mentionne cependant pas certains travaux récents menés en France avec la même approche : Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN (dir.), *« Morts d'inanition »*. *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*, Rennes, PUR, 2005, et Fabrice GRENARD, *La France du marché noir, 1940-1949*, Paris, Payot, 2008.

### **Carole Reynaud Paligot**

*La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine, 1860-1930*

Paris, Presses universitaires de France, 2006, 342 p.

L'étude de Carole Reynaud Paligot forme d'abord un chapitre d'histoire des sciences. Le titre annonce qu'il est inspiré par Thomas Kuhn et son recours à la notion de paradigme dominant pour élucider la structure des révolutions scientifiques. S'ajoute à cette référence un modèle plus socio-historique qui, à partir des biographies des acteurs, reconstitue leur carrière et leurs réseaux dans tous les domaines, et non pas seulement dans celui de leur profession ; et qui, en même temps, suit la constitution d'une discipline puis son recul. Il s'agit dans ce cas de l'anthropologie, ou science de l'homme, telle qu'on l'entend entre les années 1860 et 1920. Elle a pour socle la Société d'anthropologie de

Paris, cénacle de savants organisé sur le modèle déjà éprouvé de la Société asiatique (1823), de la Société de géographie de Paris (1821), etc. Le groupe des fondateurs comprend le chirurgien Paul Broca, des professeurs au Muséum national d'histoire naturelle et à la faculté de médecine, plus quelques académiciens. La Société a ses leaders intellectuels et institutionnels et ses porte-parole : Paul Topinard, professeur d'anthropologie biologique et auteur d'un manuel d'anthropométrie, Abel Hovelacque, titulaire d'une licence de droit et linguiste, Charles Letourneau, docteur en médecine, Jean-Louis de Lanessan, professeur d'histoire naturelle à la faculté de médecine de l'université de Paris. Elle fonde son École d'anthropologie en 1876, a ses journaux, publie des ouvrages, lance ses collections, tient des congrès internationaux. Plusieurs de ses membres sont accueillis à l'Académie de médecine, à l'Académie des sciences, ou à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Elle réunit ainsi tous les éléments d'une science institutionnalisée et autonome. Par sa position, ses publications, son action, elle est en mesure d'agir sur d'autres sphères.

La nouvelle science de l'homme tient surtout à un paradigme emprunté à l'histoire naturelle : comme les chiens, l'humanité connaît des divisions naturelles ; elle est formée de races pourvues de caractères objectifs et mesurables, et hiérarchiquement organisées ; dans ses rapports avec la nature, elle partage des traits avec le règne animal mais une distance sépare « les termes les plus élevés de la série de[s] singes et les termes les plus inférieurs de la série des hommes » (Paul Broca). L'enquête empirique, la démonstration, démentent le paradigme et vont d'échec en échec. La couleur de la peau et les caractères physiques qui différencient nettement les groupes ne peuvent rendre compte de l'hétérogénéité de chacun d'eux : blanche ou noire, il n'y a pas de race pure. L'anthropométrie, le calcul du volume puis l'analyse de la forme du crâne prennent le relais et donnent d'aussi médiocres résultats, quand des groupes estimés inférieurs révèlent des performances supérieures à celles des Blancs. L'angle facial, puis l'indice nasal, autres instruments de mesure et de comparaison, aboutissent à un nouvel échec. La raciologie doit s'éloigner de l'anthropo-

logie physique et se réfugie dans la psychologie collective : nouveaux délires sur les rapports stables entre races, hérédité et niveaux de civilisations ; nouvelles élucubrations sur l'opposition entre races industrieuses et capables de progrès et races inférieures, sur l'amélioration desquelles, il est vrai, les opinions divergent.

L'anthropologie d'alors affronte de grands débats, entre mono- et polygénistes (les hommes descendent-ils d'un seul ancêtre, comme l'enseigne la Bible, ou ont-ils des origines plurielles ?) ; entre transformisme et créationnisme (le produit de la Création est-il fixe ou peut-il évoluer ? Charles Darwin (1859) a-t-il raison ?). Si évolution il y a, si l'animal et l'homme entretiennent une relation de parenté, le sauvage est-il le chaînon intermédiaire entre le singe et l'homme civilisé ? Il n'y a jamais de réponse unanime à ces questions. Il surgit toujours des savants ou des idéologues pour combattre les démonstrations racistes. Mais à tous égards, cette anthropologie apparaît comme une science normale.

Jusqu'ici, le travail de C. Reynaud Paligot forme donc une étude classique d'histoire d'un champ scientifique. À ceci près qu'il s'agit d'une science fautive. Il n'importe. Une science parée de tous les atours d'une science légitime ne peut manquer de rayonner sur d'autres milieux que le sien. Et c'est ici que l'enquête de l'auteur prend une autre tournure et apporte, sur nos maîtres actifs dans les autres disciplines, et plus largement sur les grands acteurs de la III<sup>e</sup> République, un éclairage inattendu et un diagnostic troublant pour tout esprit rationnel du XXI<sup>e</sup> siècle. Que les artisans de l'expansion coloniale française aient trouvé dans la raciologie une justification à leur action et à leur racisme ne surprendra pas. Qu'ils y aient puisé des principes de différenciation entre indigènes perfectibles ou non – Arabes/Berbères, Asiatiques/Africains ; parmi ceux-ci, Mandingues/Bambaras/Peuls, etc. – ne surprend pas davantage. Mais dans la sphère politique, on découvre que la Société d'anthropologie n'a pas recruté ses membres dans les milieux nationalistes et antisémites, mais plutôt parmi les républicains. Convaincus que les hommes naissent et demeurent égaux en droit (il est vrai qu'ils n'y incluent pas les femmes), ces ardents républicains sont égale-

ment convaincus que leur race, la blanche, est supérieure aux autres et donc appelée à les commander. Engagés dans l'action politique, ils sont proches des opportunistes et des radicaux. La Société et l'École obtiennent un soutien sans faille des autorités de la III<sup>e</sup> République, et reconnues d'utilité publique, elles en reçoivent des subventions régulières. Dans l'idéologie républicaine enfin, les thèmes centraux de la raciologie occupent une place importante et l'auteur en apporte des preuves irréfutables. Mais l'accent mis uniquement sur la question des races pourrait conduire à croire qu'elle est l'obsession des fondateurs de notre régime politique. C'est un pas qu'on hésitera à franchir.

Dans la sphère intellectuelle, les idées des raciologues se diffusent dans les milieux pédagogiques et nourrissent les manuels scolaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou le *Dictionnaire-manuel illustré de géographie* d'Albert Demangeon (1907). Elles pénètrent dans les sciences humaines, avec Hippolyte Taine, Ernest Renan, Théodule Ribot, Émile Boutmy, tous persuadés de la hiérarchie des races. De là, elle gagne l'histoire et la géographie qui, dans les années 1880-1890, sont aussi devenues des disciplines autonomes avec leur cursus universitaire et leurs diplômes. Les historiens professionnels, comme du reste les sociologues durkheimiens, ne sont pas prêts à faire de la race le principe d'explication des faits historiques, ni à reconnaître la supériorité de telle race sur les autres. Ils doutent de la validité des preuves fournies par la raciologie. Mais au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, ou encore Gabriel Monod, admettent, associée à d'autres facteurs, l'hérédité des caractères mentaux, et donc l'incommensurabilité des civilisations. Même un Henri Berr attend des résultats fiables d'études sur la psychologie, sinon des races, du moins des peuples. La géographie, elle, prend ses distances et avance la notion de genre de vie pour décrire et différencier les groupes humains, mais ses plus grands représentants n'excluent pas l'inégalité des races ni l'hérédité des caractères psychologiques lorsque sont décrits les peuples colonisés. Dans chacune des jeunes sciences humaines, C. Reynaud Paligot n'a pas de mal à trouver les traces d'une réelle ambiguïté sur l'inégalité des races et leur inégale aptitude à évoluer. Là

encore, on se rassure en gardant à l'esprit que les fondateurs de nos disciplines ont mis d'autres questions au centre de leur projet.

Dès avant la Première Guerre mondiale, l'anthropologie perd du terrain. Les divers critères de classification des races se révèlent illusoire ; tous les groupes humains sont hétérogènes ; les caractères tant somatiques que mentaux sont instables. On finit par ne plus savoir, entre les deux guerres, en combien de races le genre humain se divise. Le conflit franco-allemand aidant, certains anthropologues sont gagnés par le nationalisme anti-germanique et l'École d'anthropologie devient un pôle conservateur. Le paradigme raciologique sévit encore dans certains milieux universitaires, mais il n'est plus dominant. Si néanmoins l'anthropologie comme discipline se réorganise sur de nouveaux modèles avec l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris en 1925, elle inclut l'anthropologie physique dans ses enseignements, et accueille encore quelques idées-forces de la raciologie.

LUCETTE VALENSI

**Catherine Hall et Sonya O. Rose (éd.)**

*At home with the empire: Metropolitan culture and the imperial world*

Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 347 p.

Cet ouvrage collectif trouve son origine outre-Manche dans un débat historiographique vigoureux qui divise les historiens sur la question du rôle de l'empire dans l'histoire politique, économique et culturelle des îles Britanniques. D'un côté, le courant « minimaliste », inspiré par l'histoire sociale mais très minoritaire dans le monde académique anglophone, s'efforce de démontrer que les colonies n'ont pas véritablement influencé l'histoire de la Grande-Bretagne et que les Britanniques ne se sont jamais vraiment intéressés à l'empire<sup>1</sup>. *A contrario*, les chercheurs dits « maximalistes » considèrent que les colonies ont joué un rôle déterminant dans l'histoire métropolitaine et dans la constitution de la *britishness*, l'identité britannique. S'appuyant à la fois sur les études postcoloniales développées à la suite d'Edward Said et sur l'essor de la *new imperial history* fon-



dée par John Mackenzie, cette mouvance est aujourd'hui largement dominante.

En se focalisant exclusivement sur la métropole et en faisant la part belle aux *cultural studies*, ce recueil d'articles s'inscrit clairement dans le sillage de la *new imperial history*. En effet, les coordinatrices entendent répondre à la thèse « minimaliste » de Bernard Porter en poursuivant le débat sur la culture impériale métropolitaine. Il s'agit de démontrer « l'intégration inconsciente » du fait impérial par les populations britanniques en présentant une série d'études de cas illustrant le renouveau de la recherche sur les pratiques sexuelles, religieuses, économiques, politiques et littéraires. Ainsi, pour Catherine Hall et Sonya Rose, il ne s'agit pas de savoir si les Britanniques étaient impérialistes ou anticolonialistes : elles souhaitent mettre au jour le processus de banalisation de l'empire qui progressivement imprègne la vie quotidienne des « gens ordinaires ». Cette omniprésence de l'empire était tellement évidente au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il faut parfois, selon C. Hall, mesurer son importance à l'aune de son absence dans certains discours. Ainsi le silence de Thomas Babington Macaulay sur les colonies dans son ouvrage *History of England* s'expliquerait non par leur caractère marginal mais par l'incapacité de l'auteur à insérer les populations colonisées dans son récit national. Ainsi cet *habitus* colonial britannique n'est jamais questionné ou débattu, à l'exception des moments de crise qui, à l'instar de la « Mutinerie » indienne de 1857, du problème irlandais ou des guerres mondiales, font surgir la question coloniale au cœur de la métropole.

La publication de cet ouvrage révèle une évolution récente de l'historiographie britannique. La grande majorité des contributeurs sont des spécialistes de l'histoire métropolitaine, convertis récemment aux joies de l'histoire impériale. Ils affirment aujourd'hui avec force la nécessité d'intégrer les questions impériales dans l'histoire des îles Britanniques et rejoignent par là même les chercheurs issus des *colonial studies* qui, une décennie auparavant, avaient démontré l'intérêt d'étudier conjointement la métropole et ses colonies<sup>2</sup>.

Dans le cadre de cette impérialisation de l'histoire de la Grande-Bretagne, ce recueil

apporte des contributions essentielles sur la façon dont l'empire a été vécu et perçu par les populations métropolitaines. La majorité des articles se focalisent sur les acteurs de la société civile et mettent l'accent sur les relations que les femmes ont pu entretenir avec le fait impérial au cours du long XIX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs revendiquent l'héritage des *gender studies* et, fait rare pour mériter d'être souligné, 11 des 13 contributeurs sont des chercheuses. Philippa Levine étudie, notamment au travers de la législation sur l'immigration, l'influence des représentations coloniales sur la construction sociale de la sexualité en Grande-Bretagne. Jane Rendall analyse la façon dont les romancières se sont saisies de l'objet impérial pour traiter la question de la condition féminine en Grande-Bretagne. Claire Midgley montre comment le combat abolitionniste a constitué un des vecteurs de développement du militantisme féministe.

L'ouvrage montre bien comment les différents acteurs de la société civile se sont appropriés les questions impériales en les reformulant en fonction de leurs préoccupations. Dans l'entre-deux-guerres, des campagnes de la BBC enjoignent les femmes à faire preuve de civisme en consommant des produits coloniaux : l'empire devient alors, selon Keith McClelland et S. Rose, l'une des expressions concrètes de la citoyenneté et du patriotisme. La démocratisation de la consommation du thé au XIX<sup>e</sup> siècle, étudiée par Joanna de Groot, suscite à la fois une lente domestication de l'exotisme et une profonde modification des relations sociales avec par exemple le développement du *tea-time*. L'Église et les missions protestantes n'ont pas seulement tenté d'évangéliser les populations colonisées, elles ont transmis à un très large public métropolitain leur vision de l'empire, au point qu'un « petit commerçant en savait davantage sur le mode de vie africain ou polynésien que les publicistes londoniens » (p. 165). De même, les classes populaires apprennent à connaître l'empire dans les *pubs* fréquentés par les vétérans des innombrables campagnes militaires coloniales.

Si les coordinatrices affirment, à juste titre, la nécessité d'adopter une approche « transnationale » et « connectée », on peut toutefois

regretter que les auteurs n'aient pas élaboré de propositions méthodologiques pour étudier ces multiples interactions, réseaux et circulations qui constituent concrètement l'empire britannique. Aucune réponse n'est apportée sur le fond à la question de la mesure de l'impact de l'empire sur la métropole, posée par B. Porter, qui est présenté un peu rapidement comme le « roi des sceptiques » par C. Hall et S. Rose. En outre il est dommage que ce plaidoyer en faveur de l'approche « transnationale » ne se traduise pas par une meilleure prise en considération des historiographies non anglophones qui faciliterait les comparaisons avec d'autres expériences coloniales et permettrait par là même de saisir l'éventuelle spécificité de la culture coloniale en général et de la culture impériale britannique en particulier. Enfin, cet ouvrage collectif n'échappe pas à l'un des principaux travers des études post-coloniales qui ont tendance à réifier l'« empire » : il ne suffit pas, tel Émile Coué, d'invoquer à tout bout de champ l'« empire » pour nous persuader de son rôle décisif dans l'histoire métropolitaine. Cet usage excessif de la généralisation revient à essentialiser des faits sociaux qui sont par définition situés dans des contextes différents. Aussi conviendrait-il de préciser quelle a été l'influence respective des différentes composantes de l'empire (*Dominions, Crown Colonies, Raj*, etc.), sur quel groupe social et dans quelle région de la Grande-Bretagne elle s'est exercée. Ainsi font les historiens qui tentent de dépasser la controverse opposant maximalistes et minimalistes en envisageant la diversité et la complexité des pratiques sociales en situation impériale<sup>3</sup>.

PIERRE SINGARAVÉLOU

1 - Bernard PORTER, *The absent-minded imperialists: Empire, society, and culture in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; Richard PRICE, « One big thing: Britain, its empire, and their imperial culture », *Journal of British Studies*, 45-3, 2006, p. 602-627.

2 - Frederick COOPER et Ann Laura STOLER, *Tensions of empire: Colonial cultures in a bourgeois world*, Berkeley, University of California Press, 1997.

3 - Andrew THOMPSON, *The empire strikes back? The impact of imperialism on Britain from the mid-*

*nineteenth century*, Harlow, Pearson Longman, 2005, p. 2-4 ; Linda COLLEY, « The difficulties of empire: Present, past and future », *Historical Research*, 79-205, 2006, p. 367-382 ; Simon POTTER, « Empire, cultures and identities in nineteenth- and twentieth-century Britain », *History Compass*, 5-1, 2006, p. 51-71.

### Peter Robb

*Empire, identity, and India*. 1, *Liberalism, modernity, and the nation*, et 2, *Peasants, political economy, and law*  
New Delhi, Oxford University Press, 2007, x-232 et x-224 p.

Dans ce recueil d'articles accompagnés de nouveaux chapitres introductifs, Peter Robb, professeur à la prestigieuse School of Oriental and African Studies de Londres, s'efforce d'évaluer l'impact de l'État colonial britannique sur la constitution de l'identité indienne contemporaine, depuis l'affermissement du contrôle de l'East India Company sur le sous-continent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la partition et l'indépendance de 1947. De nombreux articles sont consacrés à la région du Bihar, autrefois spécialisée dans la production de denrées coloniales telles que le sucre et l'indigo et située au nord-ouest de l'ancienne province du Bengale. Mais l'auteur en tire des conclusions générales sur les réussites et les échecs de l'administration coloniale dans l'Inde britannique.

Considéré dans son ensemble, l'ouvrage consiste en une attaque modérée, s'appuyant sur un empirisme assumé, contre les historiographies d'inspiration plus théorique et politiquement engagées qui, depuis le marxisme traditionnel jusqu'à l'extrême postcolonialisme des *subaltern studies*, ont tracé un portrait accablant des conséquences de la colonisation britannique ou tâché de restituer aux catégories de la population indienne les plus dominées un rôle actif dans l'histoire du sous-continent. Ce recueil est aussi une réponse implicite à l'essai de Sunil Khilnani, *The idea of India* – un titre que P. Robb aurait aimé utiliser pour son propre ouvrage –, qui fait la part belle au nationalisme modernisateur de Nehru pour rendre compte du succès relatif de la démocratie indienne contemporaine<sup>1</sup>. P. Robb, au

contraire, s'attache à démontrer les bonnes intentions de l'impérialisme libéral britannique et, tout en soulignant les difficultés de l'administration coloniale à transformer à court terme les pratiques des sociétés indiennes, suggère que les objectifs libéraux du colonisateur contribuèrent à façonner de nouvelles attentes parmi les colonisés et ainsi, indirectement, l'identité démocratique et progressiste de l'Inde contemporaine.

Le premier volume examine les objectifs politiques du colonialisme libéral britannique et ses conséquences pratiques. Par libéralisme, P. Robb entend l'unification administrative – aux niveaux du sous-continent et des régions – et le remplacement d'une organisation fondée sur des obligations coutumières et souvent collectives par un système reposant sur des droits positifs et individuels. La poursuite de ces objectifs s'appuya sur un niveau élevé de centralisation et d'intervention étatique plutôt que sur le débat public et la participation de la société civile : il s'agissait d'un libéralisme « d'apparence britannique mais d'esprit français » (vol. 1, p. 33). P. Robb identifie deux moments clés dans le déploiement de ce libéralisme interventionniste et bienveillant : l'action de Lord Ripon en tant que vice-roi de 1880 à 1884, qui chercha à étendre l'enseignement primaire en langue vernaculaire et à renforcer la part prise par les indigènes dans les administrations judiciaires et locales ; et les lendemains de la Première Guerre mondiale, qui virent l'acceptation d'une plus grande autonomie et de la perspective de l'indépendance par les milieux libéraux britanniques. P. Robb établit aussi une plus grande continuité entre l'ère coloniale et l'Inde indépendante en soulignant que l'idéal d'un État impartial et le discours des droits individuels, promus par les colonisateurs, furent largement repris par le leadership indépendantiste à partir de l'entre-deux-guerres. Un article original, « The colonial state and constructions of Indian Identity », étudie en détail les efforts d'administrateurs locaux britanniques pour définir et pacifier la frontière nord-est de l'Assam dans les années 1880. Un autre article plus polémique, « Muslim identity and separatism in India », attaque les travaux qui attribuent exclusivement aux politiques communautar-

istes du colonisateur les origines du séparatisme musulman et suggère que celles-ci sont à rechercher, dans une large mesure, dans la construction d'une identité séparée par les musulmans indiens eux-mêmes.

Le second volume examine la dimension économique de l'impérialisme libéral en Inde, en mettant l'accent – à juste titre compte tenu du poids de l'agriculture dans l'économie coloniale – sur les politiques agraires de l'administration britannique, en particulier les régimes fiscaux et de propriété. P. Robb dénonce les simplifications excessives des principaux paradigmes utilisés pour comprendre le développement économique de l'Inde sous régime colonial : l'impérialisme comme version extra-européenne du capitalisme et débouchant sur la formation de classes sociales à l'européenne, la théorie de la modernisation et ses avatars, ou encore une approche néo-orientaliste qui attribuerait une essence particulière à l'*homo economicus* indien. Il préfère décrire les transformations de l'ère coloniale comme le résultat d'un processus complexe d'interaction entre les caractéristiques socio-économiques de l'Inde précoloniale et les tentatives de catégorisation et de régulation par l'administration britannique. Le résultat de ces interactions varia selon les régions et l'époque où celles-ci passèrent sous domination britannique. Les structures agraires du Bengale furent durablement marquées par le règlement (« settlement ») permanent adopté en 1793 à l'initiative de Lord Cornwallis, qui redéfini les *zamindars* ou titulaires de fermes fiscales sous le régime moghole en grands propriétaires terriens et réduisit les *rai-yats* et autres cultivateurs en simples fermiers ou métayers. Dans les présidences de Madras et de Bombay, en revanche, l'East India Company tâcha de définir des régimes légaux et fiscaux plus favorables à la petite propriété. Dans tous les cas, ces efforts pour imposer des systèmes agraires de type européen, avec de stricts droits de propriété, se heurtèrent à une forte et longue résistance de la société indienne.

Comme dans le premier volume, P. Robb souligne les intentions progressistes des législateurs britanniques et suggère que la pauvreté, les inégalités et les famines des campagnes indiennes au XIX<sup>e</sup> siècle découlaient

d'abord de structures ou de dynamiques propres à la société indienne. Contre ceux qui voient dans les famines à répétition une preuve des méfaits du colonialisme, il affirme qu'« il est certain que la *prise de conscience* de leur fréquence et de leur sévérité fut un produit de la domination britannique » (vol. 2, p. 55) et que cette prise de conscience servit de catalyse aux réformes agraires qui commencèrent à être mises en œuvre à partir des années 1880. Analysant en détail l'extension de la culture de l'indigo dans le Bihar après 1800 (« Law and agrarian society India » and « Peasants' choices ? »), il rejette les thèses d'une désindustrialisation consécutive aux importations de produits manufacturés britanniques et d'une « commercialisation forcée » de l'agriculture indienne par le colonisateur : selon lui, l'influence de la législation britannique demeura peu significative au niveau local jusqu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les choix de spécialisation agricole tels que la culture de l'indigo furent le produit des mécanismes décisionnels des sociétés agraires indiennes, voire la manifestation de l'adaptabilité de ces économies locales aux variations de la demande mondiale. P. Robb voit aussi dans les progrès de la législation sociale pour les ouvriers des manufactures à partir de 1860 la preuve que les interventions de l'État colonial n'étaient pas seulement « un appui pour le capital », mais visaient aussi « à établir des limites bureaucratiques et légales à l'exploitation du travail » (vol. 2, p. 195).

Ce recueil offre un contrepoint utile aux études militantes, anti- ou postcolonialistes, qui ont tenté de transformer l'histoire de l'Inde coloniale en procès de la colonisation britannique. Il faut aussi louer la détermination de l'auteur à prendre en compte la complexité de la société indienne, illustrée par sa maîtrise des régimes fiscaux et de propriété du monde rural, et le caractère souvent nuancé de ses conclusions. Mais on reste sceptique face au crédit qu'il accorde aux documents officiels pour démontrer la bonne volonté des administrateurs britanniques. Il cite aussi quelques lettres privées pour prouver que ce discours bienveillant n'était pas qu'une façade ; on peut cependant accepter l'existence du mécanisme de fausse conscience sans être un marxiste sec-

taire. La relative absence de statistiques rend les conclusions sur l'évolution de la société agraire aléatoires. Quant à l'accent mis par l'auteur sur la pression concurrentielle du reste du monde pour expliquer l'adoption de nouvelles cultures d'exportation dans les campagnes ou le travail des enfants dans les manufactures, c'est oublier que l'insertion de l'Inde dans le marché mondial était une conséquence directe de la domination britannique. Enfin, comme P. Robb dénonce systématiquement le caractère « exagéré » des conclusions d'autres spécialistes, on ne pourra s'empêcher de lui reprocher de généraliser à partir d'exemples atypiques, tels que Lord Ripon ou le Bihar. Ce recueil ne remplacera donc pas les ouvrages de Christopher Bayly, qui a analysé avec plus de finesse et dans un cadre plus large le rôle joué par les interactions entre l'administration coloniale et les sociétés indigènes dans l'émergence de nouvelles identités dans le sous-continent indien <sup>2</sup>.

DAVID TODD

1 - Sunil KHILNANI, *The idea of India*, Londres, Penguin, 1998.

2 - Voir, en particulier, Christopher BAYLY, *Origins of nationality in South Asia: Patriotism and ethical government in the making of modern India*, New Delhi, Oxford University Press, 1998.

### **Arundhati Virmani**

*A national flag for India: Rituals, nationalism, and the politics of sentiment*  
New Delhi, Permanent Black, 2008,  
356 p.

Comment écrire l'histoire d'un artéfact national ? Quels enseignements recèle pour le praticien des sciences sociales un objet en apparence aussi banal que le drapeau ? Quels points d'entrée celui-ci fournit-il à l'étude des processus de mobilisation politique dans une société, notamment en situation (post) coloniale ? Quelles pistes offre-t-il pour une autre histoire, plus culturelle que sociale, visant à éclairer les registres affectifs, émotionnels et sensibles de la formation de la nation et de la production d'un sentiment national destiné à l'accompagner ?

C'est à ces interrogations qu'Arundhati Virmani entend répondre dans son ouvrage paru chez un éditeur indien dont l'intérêt pour le politique est bien connu, notamment de celles et ceux qui s'intéressent aux questions récurrentes dans le sous-continent sud-asiatique de nationalisme, sécularisme, communalisme, et violence. Contrairement à nombre de ses collègues, cependant, l'auteure s'attache autant aux divisions, divergences et dissensions opérant en toile de fond de ces mouvements sociaux et politiques qu'aux formes et aux supports de ralliement autour de causes communes. Ce faisant, elle met en lumière comment des acteurs sociaux et politiques tâtonnent à la recherche de dénominateurs susceptibles d'attachement et d'investissement partagés par le plus grand nombre. A. Virmani montre comment la production émotionnelle autour du « tricolore » indien se déroule au long cours par essais et approximations successives, parfois au prix de déchirements et de tensions diverses, pour finalement devenir multiple et, par là même, fédératrice. On a là un exemple suggestif de ce que peut apporter une histoire des affects et des émotions dans la construction nationale, lieu d'un fort investissement psychique et charnel tout autant que symbolique et dont la complexité empirique comme théorique a jusqu'à présent, paradoxalement, peu attiré l'attention des historiens et des anthropologues de l'Inde. Si les rituels collectifs et l'iconographie mis en œuvre dans les productions nationales ont fait les beaux jours du *cultural turn*, comme le fait remarquer Jacques Revel dans la préface, le drapeau n'avait jusque-là guère attiré l'attention.

Outre de brèves introduction et conclusion, le livre se compose de neuf chapitres répartis en trois parties. La première plante le décor colonial sur fond duquel les principaux acteurs indiens du jeu politique (Motilal Nehru, Gandhi, Muhammad Ali Jinnah, Rajendra Prasad et quelques autres) prennent progressivement conscience au début du XX<sup>e</sup> siècle de la nécessité à la fois d'un signe tangible et visible de ralliement distinct de l'empire britannique, et d'un opérateur pour la construction à venir de la nation indienne. L'intérêt de cette partie est de montrer

comment cette nécessité se fait jour tant en rapport au pouvoir colonial en place que dans une interaction continue avec des instances internationales. Cependant, cette élaboration progressive se fait autant dans la négociation d'une appartenance à l'empire britannique que dans la quête d'une distinction à son égard, voire d'un rejet catégorique selon les acteurs en présence.

La seconde partie occupe le cœur de l'ouvrage. Elle décrit à travers six chapitres les tribulations présidant à l'élaboration vexillologique indienne. Certes, l'inconvénient de la structure adoptée réside dans les répétitions et l'essoufflement de la lecture résultant d'une démarche chronologique qui reprend la même périodisation d'un chapitre à l'autre, à savoir des années 1920 jusqu'à l'indépendance, en 1947. Mais l'avantage de cette construction systématique est de bien éclairer des dimensions parfois demeurées dans l'ombre, c'est-à-dire non seulement politique et anti-coloniale, mais aussi chromatique, émotionnelle, religieuse et, enfin, symbolique. On y apprend en particulier combien l'usage de la bannière ou du drapeau appartenait à un registre courant d'insignes royaux tant parmi les dynasties mogholes que les traditions royales du Bengale, du Rajasthan ou du Deccan, sans pour autant être un marqueur important d'appartenance communautaire. En outre, les cadres visuels en vigueur, fortement dominés par des référents religieux, ne suffisaient pas à forger le socle d'une mobilisation politique. Le chapitre le plus innovant pour une histoire culturelle de la nation est sans conteste celui où l'auteure montre le rôle des Britanniques dans la tentative de fixation sémantique des couleurs : les rouge, orangés, safran, etc. deviennent l'apanage des hindous (et le safran également des sikhs) tandis que le vert revient aux musulmans. C'est contre cette entreprise chromatique communaliste que travailleront Gandhi et le parti du Congrès, en s'efforçant de désassocier ces couleurs de tout marqueur communautaire et de les réinvestir de sens fédérateurs : ainsi le safran du tricolore réfère-t-il au sang versé par les martyres de la nation, le blanc à la pureté et l'autodiscipline nécessaires à sa production, et le vert à la fertilité nécessaire à son maintien.

Enfin, la dernière partie consiste en un chapitre couvrant toute la période de 1947 jusqu'à nos jours. L'auteur y met l'accent sur la désaffection émotionnelle survenant peu après l'indépendance, et en situe la cause dans l'institutionnalisation et la codification extrêmes présidant à la fabrication et à l'utilisation du drapeau tricolore. Ce n'est qu'à partir des années 1990, notamment à la faveur de la guerre de Kargil contre le Pakistan, que l'insigne national bénéficie à la fois d'un relâchement légal et d'un réinvestissement affectif parmi la population.

Plusieurs remarques s'imposent sur ce travail novateur et sérieux. Le « genre » est devenu une catégorie d'analyse structurante dans bon nombre de travaux récents en sciences sociales, y compris en et sur l'Asie du Sud. A. Virmani suggère quelques pistes s'agissant de la division des rôles sexués et de l'investissement sartorial opéré par les femmes dans l'appropriation du drapeau. Ce sont là de belles pistes qui méritent approfondissement, notamment au regard d'une histoire des affects, sentiments et émotions où le registre féminin apparaît ici investi et réapproprié de multiples manières : souffrance et privation face à l'inexistence d'un drapeau indien, puis investissement qualifié de « maternel » et « dévotionnel » dans sa production.

Enfin, en montrant comment se met en place un nouveau langage symbolique, l'auteure s'attache à la fois à la production progressive de l'icône nationale et à sa réception. L'analyse critique de ce matériau se prêtait *a priori* à une approche sémantique, ou à tout le moins un dialogue avec les travaux de sémanticiens américains comme Charles Sanders Peirce dont la notion d'« icône » est ici centrale, au sens propre comme au figuré. Elle permettrait de pousser encore davantage la réflexion sur la manière dont les différents acteurs en présence, qu'il s'agisse de personnages politiques en vue ou de membres ordinaires des divers segments de la société, envisagent l'artéfact, se l'approprient ou non, l'investissent de sens et significations diverses, etc. Mais peut-être cette analyse est-elle malaisée, précisément à cause des ressources historiographiques ici mobilisées : outre un périodique en langue vernaculaire (hindi), l'essentiel consiste en

documents (journaux, revues, mémoires) rédigés en anglais. Les courriers des lecteurs, les anecdotes et souvenirs cités sont le fruit d'un public largement élitaire, cultivé et anglophone, ce qui du même coup repose la question des conditions de possibilité d'une véritable histoire « par le bas ».

VÉRONIQUE BÉNÉI

**Kotti Sree Ramesh et  
Kandula Nirupa Rani**

*Claude McKay: The literary identity from  
Jamaica to Harlem and beyond*  
Jefferson, McFarland, 2006, 208 p.

L'écrivain jamaïcain Claude McKay (1890-1948) fut un homme aux multiples facettes ainsi qu'un intellectuel pétri de contradictions : « de gauche, de droite, homosexuel, hétérosexuel, poète, romancier, homme politique, athée, catholique romain, africain-américain, afro-caribéen, moderniste, victorien tardif, etc. »<sup>1</sup>. Ces diverses postulations ou ces postures opposées, il les a incarnées tour à tour, et parfois simultanément ; les difficultés qu'on éprouve à le situer pourraient expliquer pourquoi son œuvre reste aujourd'hui largement méconnue, mais le constat que dressent Kotti Ramesh et Kandula Rani est autre. Selon eux, les critiques n'ont jamais offert qu'une interprétation partielle et partielle d'une œuvre protéiforme : pour le promouvoir au rang de poète national, les Jamaïcains ont négligé ses productions de l'exil ; pour faire de lui l'incarnation de l'esprit « nouveau nègre » (*new negro*) ou le pionnier de la « négritude », l'Amérique du Nord ou le monde francophone ont ignoré une large part de son œuvre poétique, comme les recueils de poèmes en dialecte publiés en Jamaïque, bien avant les poèmes américains (*Harlem shadows*, 1922) ou ces romans des diasporas noires que sont *Home to Harlem* (1928) et *Banjo* (1929). Le biais critique continuerait aujourd'hui puisqu'en s'intéressant à C. McKay, avec de nombreux autres écrivains de la Harlem Renaissance, les *gay and lesbian studies* font systématiquement l'impasse sur l'imaginaire viril voire machiste qui nourrit les premiers romans.

Conscients de tels travers, et surtout bien au fait des diverses monographies consacrées à l'écrivain au fil des décennies, K. Ramesh et K. Rani font avec le présent essai un pari audacieux – mais qui reflète en même temps leur propre ancrage intellectuel et académique : forts des travaux d'Homi Bhabha et de son mentor, l'Antillais Frantz Fanon, ils proposent en effet de développer une « lecture postcoloniale » des écrits de C. McKay et ils reprennent, dans cette perspective, l'intégralité de son œuvre poétique, romanesque et autobiographique pour montrer comment « la source de ses ambiguïtés réside dans une subjectivité coloniale » (p. 1) dont C. McKay tenta le dépassement par l'expérience interculturelle d'un nomadisme qui lui conféra, au final, l'« identité essentiellement hybride » d'un « expatrié du tiers-monde » (p. 182).

On pourrait craindre, de fait, qu'une telle lecture soit aussi contraignante que celles qui font de l'auteur un écrivain essentiellement jamaïcain ou afro-américain, et il faut avouer que l'essai, dans son introduction et son chapitre liminaire (« considérations théorétiques »), s'aliène quelque peu le lecteur à force de psittacismes repris à Fanon, Bhabha, Albert Memmi, auxquels sont agrégées quelques analyses marxistes de Louis Althusser, ou linguistiques de Michel Pêcheux. Jean-Loup Amselle a récemment souligné cette étrange spécularité entre « théorie française » et « théorie postcoloniale » qui n'aurait finalement « du Sud » que l'origine géographique sinon le nom de ses auteurs<sup>2</sup>. Mais passées ces (laborieuses) premières pages, l'analyse s'affine et s'affirme plus libre, voire souvent convaincante.

Le deuxième chapitre, qui s'intéresse à la « poésie sous tutelle » des premiers recueils poétiques de C. McKay, montre bien les tensions qui l'animent entre, d'une part, sa forte adhésion aux modèles littéraires occidentaux (le choix du sonnet, le goût de la ballade) et, d'autre part, son consentement aux attentes folkloristes de ses premiers mentors, qui l'encourageaient surtout à exprimer une « authenticité populaire » à travers la récréation artificielle d'un patois jamaïcain. Sous l'effet de cette double contrainte – sois naturel, c'est-à-dire suffisamment artificiel pour écrire comme parle un homme du peuple, mais

reste bien à ta place de sujet colonial, tout en demeurant fasciné par la culture « supérieure » de la métropole –, C. McKay parvient toutefois à exprimer une sensibilité particulière, en donnant voix notamment aux critiques désabusées du système colonial ou à l'empathie du *policeman* (qu'il devint) pour les gens du peuple dont il doit réprimer les révoltes.

Le troisième chapitre analyse alors comment cette subjectivité coloniale, où la tentation mimétique le dispute au désir d'autonomie et d'affirmation de soi, s'est trouvée ensuite déplacée sur la scène culturelle et littéraire américaine, générant de fait toute une série de malentendus : à rebours de ce qu'on affirma longtemps, l'expérience de l'exilé des Antilles en Amérique n'est en rien commensurable à celle de la Grande Migration des Noirs du Sud vers les villes du Nord, et cette distance avec les Afro-Américains se trouva de fait thématifiée par C. McKay dans de nombreux poèmes et récits, dont le fameux sonnet « If we must die » : parce qu'il ne fait aucune allusion à la race, ce poème emblématique de la révolte noire américaine a pu devenir aussi l'expression de la résistance britannique au nazisme lorsqu'à la fin de son allocution devant le Congrès américain, Churchill en personne le récita.

Centrés sur les romans *Home to Harlem* et *Banjo*, les chapitres quatre et cinq se font écho, dans une certaine mesure, puisqu'ils explorent semblablement comment C. McKay a tâché d'explorer ses propres contradictions en les incarnant dans divers couples de personnes antagonistes mais complémentaires, qui reviennent d'un roman à l'autre : Jake, le héros noir, sensuel et primitiviste du roman harlémitte retrouve finalement à Marseille son ami Ray, un écrivain et intellectuel haïtien qui s'est entretemps lié à Banjo, un vagabond noir américain qui vit au cœur d'une véritable communauté panafricaine dans les quartiers populaires de la « fosse » phocéenne. Si le primitivisme affiché de C. McKay, ou sa fascination pour les déclassés ou les marginaux, heurteront de nombreux lecteurs et critiques afro-américains, son hostilité à l'assimilation et sa célébration d'une Afrique largement imaginaire séduiront en revanche les pionniers de la négritude francophone (Étienne Léro, puis Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor), au

risque de nouveaux malentendus puisque C. McKay demeura constamment hostile, à l'instar de Ray, à quelque nationalisme que ce soit – culturel ou politique.

Les deux derniers chapitres prétendent alors trouver une résolution aux dilemmes identitaires de C. McKay en analysant, dans son roman *Banana Bottom*, puis dans ses autobiographies *A long way from home* et *My green hills of Jamaica*, la promotion d'une identité hybride, produit d'un constant va-et-vient interculturel qui consent cependant, dans le même temps, à voir le paradigme racial s'imposer comme le seul vecteur d'interprétation et de solidarité sociales. « Il comprit dans la douleur que la race, et non ses qualités de poète, avait été le facteur déterminant de sa vie et de sa carrière. Même les idéologies politiques radicales qui avaient promis une société sans classe et sans race s'étaient avérées creuses » (p. 183). De là viendrait l'ultime recours au catholicisme, seule résilience pour C. McKay de l'universalisme qui exista avant l'avènement concomitant du protestantisme et de la traite négrière, et dont les auteurs montrent, à travers leur analyse du poème « Saint Isaac's Church, Petrograd », qu'il constitua de fait une tentation au cours même du séjour en Union Soviétique, au début des années vingt. On regrettera que K. Ramesh et K. Rani confondent les figures anthématiques de Lamine Senghor (1889-1927) et de Léopold Sédar Senghor (1906-2001), mais leur essai n'en reste pas moins une originale traversée de l'œuvre de C. McKay. Rappelons, pour finir, que cette dernière est à nouveau partiellement disponible au lectorat francophone grâce aux magistrales traductions de *Banjo* et d'*Un sacré bout de chemin (A long way from home)*, publiées voici dix ans par le regretté Michel Fabre chez l'éditeur marseillais André Dimanche.

ANTHONY MANGEON

1 - Richard BRADBURY, « *Romance in Marseilles*: un poète et un roman du XXI<sup>e</sup> siècle », in A. MANGEON (dir.), hors-série « *Harlem Heritage*, mémoire et renaissance », *Riveneuve Continents*, Paris, 2008, p. 196.

2 - Jean-Loup AMSELLE, *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock, 2008.

**France Guérin-Pace  
et Elena Filippova (dir.)**

*Ces lieux qui nous habitent. Identités des territoires, territoires des identités*

La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008, 277 p.

Voici un livre courageux. En effet, il s'attaque à deux notions que les sciences sociales abordent aujourd'hui avec ambivalence. Il n'a jamais, de fait, été autant question d'identité et de territoire dans les questionnements sur les sociétés contemporaines, et même sur celles du passé, comme en témoignent plusieurs ouvrages récents<sup>1</sup>. Pourtant, les préventions contre l'usage de ces notions polysémiques et équivoques sont formulées de toutes parts<sup>2</sup>. Elles conduisent, dans le cas le plus favorable, à décomposer ces notions en sous-ensembles, par exemple, appartenance, image et identification pour l'une, ou territoire, territorialité et territorialisation pour l'autre, ou bien, pour les critiques les plus radicales, à préconiser l'abandon de tels vocables. L'ouvrage de France Guérin-Pace et d'Elena Filippova ne craint pas d'utiliser les mots et leur pluralité de sens. Il se propose d'interroger l'articulation de ces deux modalités du social à travers des contributions issues de plusieurs disciplines (géographie, démographie, sociologie, anthropologie) et appuyées sur des enquêtes de grande ampleur (recherches doctorales ou enquêtes collectives notamment). Si la plupart des terrains sont français, quelques heureux contrepoints permettent d'envisager des situations particulières : transfrontalière (région SarLorLux), coloniale (Algérie française), postcoloniale et multiethnique (Malaisie). L'ouvrage privilégie par ailleurs les dispositifs d'aujourd'hui, sans exclure ici (Landes et Corse) ou là (Algérie et Malaisie) des aperçus historiques.

La symétrie des processus qui lie le territoire à l'identité préside à l'organisation de l'ouvrage. Par leurs pratiques et leurs représentations, les sociétés modèlent les territoires en leur imprimant une marque. En ce sens, elles produisent, construisent et habitent les lieux. Mais à l'inverse, ceux-ci sont l'objet d'enjeux sociaux, ils contribuent à l'identification des populations et au façonnement du lien social. Enfin, l'intersection de ces investisse-



ments identitaires et territoriaux est animée de tensions et de conflits, qu'il s'agisse d'appropriations matérielles inscrites dans l'espace ou de valorisations symboliques.

Un premier volet questionne donc la composante spatiale des identités. Il privilégie la restitution de parcours individuels, mais leurs caractéristiques peuvent être agrégées dans la restitution qui en est donnée par le chercheur. Dans cet ensemble, la réflexion conduite par Vincent Veschambre sur les mobilisations patrimoniales fait exception en abordant des acteurs réunis en collectifs (associations de défense et sauvegarde du patrimoine) et des territoires *revendiqués*. L'évolution contemporaine invite d'autre part à examiner à nouveau frais l'opposition classique et trop schématique entre enracinement et mobilité. La plupart des auteurs se sont attachés à montrer la labilité et l'enchevêtrement des références territoriales pour les individus et groupes interrogés. Ils n'esquivent pas l'éventualité d'un affaiblissement ou d'une disparition de l'ingrédient territorial dans la composition identitaire.

Un second volet s'attache à l'invention de territoires identitaires. S'il s'agit ici, conformément aux tendances historiographiques aujourd'hui dominantes, de développer une perspective constructiviste, et ce faisant, de montrer les diverses formes d'instrumentalisation et de recomposition de la référence au passé, les contributions s'attachent aussi à mesurer le poids de représentations anciennes et la force de certaines fractures, telles que celle qui oppose la Chalosse aux Landes de Gascogne et obère encore l'identité départementale (Julien Aldhuy), celles qui traversent le littoral et la montagne corse (Philippe Pesteil) ou celles qui individualisent certains pays bretons (Ronan Le Coadic). En s'intéressant aux élaborations territoriales issues des politiques publiques nationales ou européennes d'aménagement, les contributions de cette partie nous permettent aussi de saisir des identités et des territoires en train de se fabriquer: les héritages s'y entremêlent avec les innovations selon un processus négocié qui débouche tantôt sur des promesses d'identités territoriales, comme le Pays du centre-ouest Bretagne, tantôt sur des assemblages plus incertains, parfois même sur des échecs identitaires, la Septimanie par exemple.

Enfin, la troisième partie de l'ouvrage présente plusieurs situations de relations complexes entre identité et territoire. Relations produites par l'expérimentation théorique, grâce au modèle de ségrégation emprunté à Thomas Schelling par Hervé Le Bras, invitant à réexaminer le rôle du voisinage dans la formation des groupes. Ou bien, tirées de l'analyse de terrains diversifiés, relations qui mettent en question les propriétés du territoire. Ainsi, l'Algérie coloniale montre l'affrontement entre la logique de l'État Français, visant l'assignation territoriale et le maillage (foncier et administratif), et l'organisation sociale indigène, fondée sur la tribu et le nomadisme. La ville de George Town (Malaisie), étudiée par Christian Giordano, constitue un exemple de société multiculturelle où la construction identitaire s'effectue dans une relative indistinction territoriale. En revanche, à propos du quartier du Marais à Paris, c'est toute l'assimilation entre un territoire matériel et une identité – l'identité gay – que Marianne Blidon s'attache à mettre en question, à travers l'analyse des représentations composites des habitants et usagers des lieux.

Au fil de l'ouvrage, on voit s'élaborer une vision mesurée du lien entre identité et territoire, grâce à plusieurs modes de lecture partagés par les auteurs. Notons tout d'abord leur attention à la diversité et à l'articulation des échelles spatiales et temporelles des identités (du local au global, de la vie d'un individu à la sédimentation historique). D'autre part, les textes nous décrivent les identités territoriales comme non exclusives les unes des autres, alors que l'on a trop souvent par le passé pensé les identités en termes dialectiques (région contre nation, racines contre mobilité, passé contre présent).

La force de l'ouvrage tient aussi à l'inventivité des sources et à la combinaison des registres disciplinaires. À cet égard, la contribution de Catherine Armanet sur la valeur identitaire du lieu de sépulture, tout comme la mobilisation par R. Le Coadic de la géographie des patronymes ou les études toponymiques auxquelles se livrent plusieurs auteurs (J. Aldhuy, P. Pesteil, Sylvie Sagnes) innovent. On voit alors le contenu symbolique des identités territoriales, contenu qui intègre souvent les marqueurs habituels de l'anthropo-

logie (parenté, religion, langue, mémoire, ethnique), se combiner avec des enjeux sociaux et politiques inscrits dans la modernité. L'ouvrage permet ainsi de sortir de l'alternative réductrice entre constructivisme et essentialisme.

On regrettera seulement que le débat n'ait pas été élargi à d'autres disciplines comme l'économie ou les sciences politiques. Ainsi, le livre fait une large place à des formes d'identités ordinaires, presque passives, que seul le questionnaire du chercheur permet de mettre au jour; mais il n'accorde que des contributions partielles à la question des territoires revendiqués. Au fondement de la notion de territoire, réside, ne l'oublions pas, la question du pouvoir et de la domination. Les identités territoriales proviennent du conflit géopolitique et le génèrent tout à la fois. Cette dimension apparaît ici trop discrètement. De même, l'histoire, bien que présente, aurait pu être plus amplement mobilisée. Non pas tant pour pointer la part de l'histoire, de la mémoire et du patrimoine, dans les compositions et recompositions identitaires, ce que plusieurs textes illustrent fort bien, mais pour démontrer la logique du processus circulaire qui lie identité d'un territoire et territoire identitaire.

MARIE-VIC OZOUF-MARIGNIER

1 - Citons à titre d'exemple l'ouvrage de Catherine HALPERN (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2009, et Benoît CURSENTE et Mireille MOUSNIER, *Les territoires du médiéviste*, Rennes, PUR, 2005.

2 - Martina AVANZA et Gilles LAFERTÉ, « Dépasser la 'construction des identités'? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61-4, 2005, p. 134-152; Martin VANIER (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR, 2009.

### Denis Laborde

*La mémoire et l'instant. Les improvisations chantées du bertsulari basque*  
Saint-Sébastien, Éditions Elkar, 2005,  
349 p.

Dans cet ouvrage, l'ethnologue Denis Laborde traite de l'art de l'improvisation orale en Pays basque. Les *bertsulari* – littéralement « les fai-

seurs de vers » – improvisent des poèmes versifiés, rimés et rythmés, généralement sur des mélodies populaires du répertoire local.

L'auteur montre la manière dont la prise de parole s'organise dans un cadre énonciatif codifié. La production du discours ne fait pas à elle seule l'improvisation. En effet, la présence du public est une condition indispensable. Le *bertsulari*, comme le public, se réfère à un modèle dont il a conscience. Ainsi, en Pays basque comme ailleurs, l'improvisateur tient compte de la prégnance du système social sur le système musical. Le bertsularisme est un savoir-faire nourri de règles qui figent l'énonciation. Chaque joute participe de l'invention de ce « système du bertsularisme ». Ainsi, les *bertsulari* parlent la même langue, l'*euskara*, mais aussi « le même langage », lui-même partagé par l'auditoire.

D. Laborde inscrit son analyse de l'improvisation dans l'action située. Cette posture permet le passage pertinent d'une théorie individualiste à un holisme des représentations et de l'action en situation. Il s'intéresse alors aux stratégies mémorielles du *bertsulari*. Il montre qu'il existe un système de représentation canonique de l'improvisation comme action transitive gouvernée par un principe de satisfaction – satisfaction liée à la claire représentation que l'improvisateur se fait d'une intervention réussie. Chacun élabore alors des stratégies de production d'énoncés qui font de cet art de la spontanéité un art de la mémoire. Pour illustrer son propos, l'auteur compare deux types de *bertsulari*. Il commence par le cas de Fermin Mihura qui, pour amplifier sa capacité cognitive, organise sa mémoire en fonction de son quotidien. F. Mihura a recours à une structuration mnémotechnique spécifique: la mémorisation d'un dictionnaire de rimes, d'un glossaire. La fonction du dictionnaire est de procurer au *bertsulari* un volume important de rimes potentielles, d'assurer un grand nombre de possibles. F. Mihura organise sa mémoire en fonction de repères visuels. Il associe une image à un lieu, une image à un mot. Chacun des lieux est lié à une expérience vécue qui a profondément marqué l'improvisateur. Par ce moyen mnémotechnique, le *bertsulari* maîtrise son thème à mesure qu'il chante, son improvisation le mène de l'inconnu

vers le familier. Il ne pense plus en termes de contenu sémantique mais en termes phonétiques. Son tableau intérieur est la garantie qu'il n'aura pas de trou de mémoire, la plus grande peur du *bertsulari*. Ainsi, l'élaboration d'un programme mnémotechnique s'apparente à la fabrication de cartes cérébrales. C'est pour le *bertsulari* une nécessité. Ces cartes cérébrales lui permettent de travailler des mots et des sons en fonction des contraintes formelles du *bertsu* et de ses besoins adaptatifs. Ainsi, le jeu de mémoire est une condition première de l'art oratoire.

On peut aujourd'hui parler d'art oratoire dans la mesure où l'apparition de traités d'improvisation et d'ouvrages pédagogiques apporte à cette forme d'improvisation un corpus de règles communes mis à la disposition de tous. Dès lors que le *bertsularisme* devient un art oratoire, il exige un moule rhétorique (formel et esthétique) auquel le traité confère une pleine publicité. L'écriture assure fixité et permanence à un *organum* littéraire qui n'existait jusqu'alors que de façon tacite, par la force de l'expérience et de l'usage. Il reste que l'inscription corporelle vocale de l'improvisation engendre une part d'automatisme. D. Laborde note d'ailleurs que celle-ci explique la fascination qu'exerçaient les *bertsulari* du XIX<sup>e</sup> siècle sur les folkloristes dans la mesure où ils témoignaient de l'in vraisemblable : ils étaient des poètes illettrés.

L'auteur s'attache ensuite au cas d'un second *bertsulari*, Xavier Amuriza. Sa technique se situe dans l'énoncé du thème, dans le choix de la mélodie, dans les attitudes du public. Sa parole poétique s'en trouve davantage marquée par la spontanéité. L'environnement immédiat est ici une source d'inspiration.

Aussi, D. Laborde distingue deux niveaux d'organisation dans l'action située. D'une part, un plan d'action est programmé en vertu d'une mémoire de travail, d'autre part, ce plan d'action est contraint par le fait de se trouver impliqué dans l'action.

Quand X. Amuriza s'inspire des larmes du public ou de ses applaudissements, il se réfère à un vécu collectif : c'est dans ce travail d'indexicalisation que se construit une culture commune qui fait de cet art l'emblème d'une identité à la fois revendiquée comme popu-

laire, ancestrale, dynamique et contemporaine. Pour comprendre ce qui se passe dans l'esprit de l'improvisateur, il faut comprendre ce qui se passe dans celui de l'auditeur, l'analyse n'étant pertinente qu'à la condition de comprendre comment fonctionnent, ensemble, les deux perceptions. C'est pourquoi l'auteur se consacre ensuite aux raisons qui ont, au cours des deux derniers siècles, poussé des individus à consolider leurs notions d'improvisation et à installer des manières de faire afférentes dans les pratiques sociales d'une communauté humaine.

D. Laborde rend alors compte de façon exemplaire du contexte historique qui voit naître, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée de « culture basque », son invention même au moment où ce qui est considéré comme relevant de ce monde semble voué à disparaître. Des discours autorisés – ceux des lettrés – dotent de traits distinctifs une communauté considérée comme menacée par « la modernité ». Ils durcissent les traits qui permettent l'inscription d'une figure d'improvisateur dans le paysage culturel basque. Dès lors, le *bertsulari* gagne le statut de poète. Cette identification du *bertsulari* au poète se traduit par de multiples opérations de délimitation et d'identification. Ces opérations montrent la part d'arbitraire décisionnel qui œuvre à la construction d'un objet « *bertsu* » et à sa légitimation. Le regard des lettrés érige le *bertsulari* en pratique culturelle et œuvre à son inscription dans l'univers des légitimités institutionnelles. Ainsi, l'élaboration du *bertsularisme* comme genre littéraire est indissociable du mouvement diffus d'objectivation de cette « culture basque » dans son ensemble, une « culture basque » que l'on dote des marques distinctives qui vont permettre son inscription dans l'histoire aux côtés de cultures anciennes, antéhistoriques, disparues ou près de disparaître. Le *bertsularisme* devient, parmi d'autre, un « objet culturel basque », l'ensemble permettant de donner consistance à l'idée de singularité basque. Dès lors, entre dans nos paysages mentaux le mythe d'une singularité basque a-temporelle, l'idée d'un tout qui intrigue et fascine, intéresse et dérange.

Pourtant, en Pays basque, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, les *bertsulari* n'attirent pas l'attention. L'improvisation orale n'est pas considérée comme un genre littéraire. Comme conduite

sociale, elle existe de longue date mais elle est tellement ancrée dans les manières de faire que personne ne la perçoit comme une pratique culturelle, ni même comme un trait culturel chargé de caractériser une culture menacée.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un nouveau type d'attention est porté à l'improvisation orale. Celle-ci est mise en spectacle. Les concours entre *bertsulari* doivent être les pourvoyeurs d'une littérature basque ; l'idée étant d'enrichir celle-ci pour contribuer au maintien de la langue basque. Peu à peu des critères d'évaluations et des manières d'énoncer se formalisent. Ainsi, progressivement, la multiplication et la répétition des concours produisent une mémoire, institue une pratique en tradition. La langue basque formalisée est alors promue en langue commune. Épurée, elle devient une valeur de langage, une écriture. Fixée en langue écrite par des agents spécialisés regroupés en Académie, elle devient une langue littéraire qui abrite un discours d'autorité fixant les conditions de son utilisation légitime. La langue écrite permet alors de mesurer l'intérêt des *bertsu* improvisés oralement. Désormais le bertsularisme existe clairement parce qu'un *organum* littéraire parvient à l'instituer en genre à partir d'un savoir d'écriture.

De nos jours, le bertsularisme est stabilisé sous la forme du championnat. Cette pratique est considérée par le public comme l'une des plus représentatives du caractère dynamique de la culture basque. À travers l'exemple du bertsularisme, c'est avec finesse que D. Laborde réussit à rendre compte de l'histoire complexe de la constitution de la « culture basque » et à illustrer la tendance contemporaine au développement de formes de réappropriation et de renouvellement par les acteurs des pratiques culturelles.

THOMAS PIERRE

### Jeremy MacClancy

*Expressing identities in the Basque arena*  
Oxford/Santa Fe, James Currey/School  
for Advanced Research Press, 2007,  
212 p.

Dans cet ouvrage, Jeremy MacClancy interroge différentes formes d'expression du nationalisme

basque au quotidien. Écartant la question basque française, cette étude a pour cadre le Pays basque espagnol contemporain. L'auteur appuie sa démonstration sur des observations de terrain réalisées tant dans la Communauté autonome basque que dans la Communauté forale de Navarre<sup>1</sup>. J. MacClancy tente de répondre à une question centrale : comment le nationalisme s'exprime-t-il chez différents types d'acteurs à savoir, notamment, des hommes politiques, des jeunes militants, des gastronomes ou encore des supporters du club de football ou des amateurs du musée Guggenheim de Bilbao.

Dans son premier chapitre, qui fait office d'introduction, l'auteur se positionne théoriquement. D'emblée, il considère le concept d'identité comme une catégorie analytique pertinente dans la mesure où celui-ci permet principalement de questionner la multiplicité des processus d'identification, des inscriptions individuelles volontaristes aux représentations essentialistes du fait culturel, ces dernières étant elles-mêmes des constructions. À partir de ce constat et dans le cadre d'une stimulante revue conceptuelle, J. MacClancy défend la posture ethnographique comme la seule à même de parfaire les théories du nationalisme (Karl Deutsch, Elie Kedourie, Ernest Gellner, Benedict Anderson, Fredrik Barth...) marquées chacune à leur manière, selon lui, par leur partialité en ce qu'elles sous-exploitent la description des manifestations concrètes des rapports à l'identité. Puis l'auteur fait le point sur les travaux scientifiques portant sur le nationalisme basque côté espagnol (Joseba Zulaika, Juan Aranzadi), ce qui lui permet d'introduire la thématique de l'essence basque, notion centrale interrogée et intelligemment déconstruite tout le long de l'ouvrage.

Dans le second chapitre, basé sur une méthode ethnographique classique d'analyse de terrain, J. MacClancy rend compte de ses observations effectuées dans les années 1980 en Navarre, notamment à Pampelune, en insistant sur la nature et la formation des antagonismes très marqués entre nationalisme basque radical et régionalisme conservateur navarrais. Il montre comment le premier se construit en partie en réaction au second et vice-versa. Puis, il illustre en quoi ce phénomène induit, au quotidien, des positionne-

ments politiques individuels aussi complexes que mouvants.

Le chapitre trois interroge quant à lui le rôle symbolique de l'Athletic de Bilbao au sein de la vie locale. L'auteur montre particulièrement les raisons pour lesquelles ce club de football est perçu comme un condensé de l'expression de la « basquité » dans la mesure où il tend à assimiler les idées de modernité et de tradition. Sport d'origine anglaise, le football est ici en quelque sorte « basquisé » par le principe du recrutement exclusivement local des joueurs. Dans le même ordre d'idées, le chapitre suivant illustre en quoi, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le processus de construction de l'idée de singularité culinaire basque est paradoxalement largement nourri d'influences extérieures, en l'occurrence françaises. Dans le cadre de la définition de la « cuisine basque », le caractère « inventé » de la tradition est largement vérifié dans la mesure où la cuisine locale est à la fois présentée comme fidèle aux pratiques alimentaires frugales et élémentaires de la vie rurale traditionnelle tout en incarnant la modernité au sens de la créativité gastronomique. En ce sens, la référence au mode de vie rural, en tant que norme culturelle centrale, se trouve réactualisée.

Le chapitre cinq présente les caractéristiques et les incidences locales des recherches – relevant, selon les époques, de l'anthropologie physique, de l'hématologie et de la génétique – à l'origine de la construction de l'idée de singularité biologique basque ; ce thème incarnant tout particulièrement le lien problématique entre production scientifique du savoir et idéologie. En effet, historiquement tout du moins, la lecture du fait sociopolitique basque a longtemps été influencée par l'idée de « race » (et/ou ses dérivés telle l'« ethnique ») en tant que catégorie scientifique objective et ce malgré son sens plurisémiotique, flou et largement contesté. J. MacClancy montre par ailleurs par quels procédés contemporains la croyance en l'existence d'une essence basque est à la fois source de justification basquisante mais aussi et surtout largement instrumentalisée, en tant qu'argument, par les opposants politiques à une entrée normalisée de la culture et de la langue basque dans la sphère publique locale. En cela, il parvient à distin-

guer très finement la question biologique de la question politique et montre que l'idée de peuple basque comme isolat ethnolinguistique relève bien plus du mythe que de l'histoire.

Les trois derniers chapitres gravitent autour de la question artistique. Dans le chapitre six, l'auteur rapporte les débats entre journalistes, artistes et idéologues nationalistes basques quant à la question des caractéristiques de l'« art basque » au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, selon les époques, les controverses sont de différentes natures. Il est notamment question de l'opposition entre théorie nationaliste basque et théorie du nationalisme espagnol basco-ibérique au début du siècle, de l'exploitation du passé préindustriel par le sculpteur Txillida ou encore de l'implication politique des artistes locaux durant la transition démocratique. Par ailleurs, le chapitre sept est consacré au graffiti politique contemporain en tant que forme d'expression artistique et revendicative basquisante. Cette pratique, très répandue depuis vingt-cinq ans, est présente sur les murs des villes et villages des quatre provinces du Pays basque espagnol. L'auteur voit en ces performances tant un rite de passage que l'expression identitaire d'une partie de la jeunesse urbaine. Enfin, le dernier chapitre a pour cadre la création du musée Guggenheim de Bilbao, qui a largement contribué à la reconversion économique de cette ancienne cité industrielle. Le projet du Guggenheim a donné lieu à de vifs débats portant notamment sur la pertinence des choix muséographiques, sur le rôle du gouvernement autonome basque ainsi que sur la place des artistes locaux. Ces controverses sont symptomatiques de l'état des rapports compliqués et pluriels à la culture basque et des divergences de vues quant à sa fonction sociale et ses caractéristiques mêmes, les représentations des uns et des autres étant influencées par le paradigme commun entre universalisme et identité.

Cet ouvrage donne à voir la multiplicité de l'expression quotidienne du sentiment identitaire nationaliste basque. La construction identitaire est ici analysée en tant que processus d'identification relationnel et inachevé. La construction même du récit et le choix des terrains illustrent parfaitement la transversalité de la problématique identitaire au sein de la

société basque contemporaine, société tout autant marquée par le phénomène de normalisation politique progressive d'accès à la culture et à la langue basque que par le sentiment partagé de fragilisation des normes culturelles basques traditionnelles en tant que références légitimes.

THOMAS PIERRE

1 - Le Pays basque espagnol est constitué de quatre provinces. Depuis la transition démocratique espagnole, le Guipúzcoa, la Biscaye et l'Álava constituent la Communauté autonome d'Euskadi. La Navarre bénéficie également d'un même type de structure institutionnelle aux larges compétences décisionnelles en tant que Communauté forale autonome.

### Susan Bayly

*Asian voices in a postcolonial age: Vietnam, India and Beyond*

Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 281 p.

Avec cet ouvrage, c'est une lecture stimulante que propose l'historienne anthropologue de Cambridge, Susan Bayly, au lecteur intéressé par ce qu'il est convenu d'appeler les études coloniales et postcoloniales et, plus précisément, par les rapports entre identité et dynamiques transnationales. Ce livre a pour objet central le parcours tumultueux d'intellectuels asiatiques, ayant connu les changements sociaux et politiques qui ont accompagné les indépendances des anciennes colonies devenues régimes communistes ou socialistes.

La démarche de S. Bayly a ceci d'original qu'elle place au cœur de sa réflexion les récits de ces intellectuels. Les cas d'études qu'elle propose sont issus principalement de l'intelligentsia des Vietnamiens de Hanoï, et dans une moindre mesure de leurs homologues indiens, utilisés de manière comparative. Si au premier abord, la sympathie évidente voire l'admiration de l'auteur pour ses interlocuteurs, qu'elle présente comme ses « amis », peut agacer, il faut passer outre car ce serait méconnaître le caractère innovant de sa démarche. Au-delà du fait qu'il est souvent nécessaire de tisser des

liens profonds avec ses interlocuteurs pour mener toute enquête anthropologique au Vietnam, cette plongée à l'intérieur du milieu de l'intelligentsia hanoïenne est justifiée par le fait qu'il s'agit de saisir le rapport au monde de ces intellectuels. C'est donc précisément la subjectivité de ces récits qui intéresse l'auteur qui, par ailleurs, la replace dans la trame contextuelle dans laquelle elle s'inscrit, S. Bayly rappelant régulièrement les conditions dans lesquelles s'élaborent ces récits, ainsi que le rôle actif qu'elle-même y joue. L'objet de cette démarche est de redonner épaisseur et complexité à un groupe social que l'on réduit trop souvent aux seuls avatars officiels de l'idéologie – la fameuse *nomenklatura* – à laquelle il se rattache et aux discours parfois simplistes que l'on prête à ceux-ci. Elle insiste particulièrement sur la capacité de ces intellectuels à être pleinement conscients de leur rôle dans la société et à se considérer comme des agents actifs dans une perspective nationale et transnationale. Bref, S. Bayly leur prête une épaisseur autre que celle d'un simple groupe sociologiquement défini tout en leur conférant leur dimension d'acteurs d'ici et d'ailleurs.

Comme elle l'explique dans son chapitre introductif, l'auteur appuie sa démarche sur le concept de « cosmopolitisme vernaculaire » tel qu'il est développé par le sanskritiste Sheldon Pollock<sup>1</sup>. En effet, il ressort des récits de ces intellectuels qu'ils se définissent à la fois par leur attachement au local et par leur extrême mobilité. Leurs trajectoires sont tendues entre deux pôles qui se nourrissent l'un l'autre : d'une part la sphère personnelle et familiale et d'autre part ce que S. Bayly désigne comme l'« œkoumène socialiste » (*socialist ecumene*), terme qui a l'avantage de convoquer à la fois l'espace et le culturel, deux notions essentielles à la thèse de l'auteur.

Les deux chapitres suivants soulignent le rôle clef de la « famille intellectuelle moderne », entre sphère publique et privée : c'est un vecteur affectif et moral qui assure la transmission des valeurs culturelles et d'une conscience historique, notamment par le partage de récits familiaux. La partie centrale de l'ouvrage permet à l'auteur de nuancer son propos et

de souligner le caractère ambigu de la place de l'intellectuel dans le Vietnam communiste et dans les régimes socialistes en général. Leur « capital culturel », hérité en partie de la colonisation, en fait des éléments doublement suspects, qui pourraient être assimilés à une élite « petite bourgeoise ». Cependant, les compétences de l'intelligentsia en font des éléments indispensables au régime, notamment en tant que représentant de la nation à l'étranger. En outre, au Vietnam, le régime n'a pas totalement effacé la tradition de valorisation des lettrés et l'on assiste aujourd'hui à la confusion entre le lettré-fonctionnaire d'hier avec le fonctionnaire affilié au Parti d'aujourd'hui, au point que certains sociologues vietnamiens – comme d'ailleurs en Chine – n'hésitent pas à assimiler le Parti-État à un néoconfucianisme. À quelques différences culturelles près, leurs homologues indiens sont confrontés à la même défiance, en raison de l'éducation qu'ils ont reçue durant l'époque coloniale et que certains ont transmise à leurs héritiers. En revanche, leur relative liberté d'expression permet de souligner la faible marge de manœuvre dont disposent les intellectuels vietnamiens. La comparaison avec l'expérience indienne vient donc utilement contraster celle de leurs homologues hanoïens, et marque en creux le caractère difficile et parfois périlleux de leur engagement.

Les trois derniers chapitres permettent de préciser les notions d'espaces cosmopolites en les replaçant dans leur contexte historique et spatial. L'auteur s'intéresse d'abord à l'expérience de la ville perçue comme espace révolutionnaire, à la campagne devenue maquis et espace de résistance pendant la guerre d'Indochine, puis après l'indépendance, aux voyages de ces intellectuels devenus experts dans les pays « frères ». S. Bayly insiste sur le ressenti subjectif de ces espaces de contact, processus qu'elle désigne sous le terme d'« autcartographie », et montre comment la circulation des biens, des savoirs, et des personnes dans ces espaces s'avère déterminante pour former le rapport de ces intellectuels au monde et à la nation. L'idée forte de cette partie est que « les États révolutionnaires ne sont pas uniquement des constructions politiques mais des espaces moraux créés à travers la promul-

gation de nouvelles formes de sociabilités » (p. 123). Au fil de cet ouvrage ressort la capacité de ces intellectuels à se construire une modernité négociée, faite de choix et d'appropriation sélective. Particulièrement révélatrice est la façon dont ils se saisissent de la culture héritée de la domination coloniale dont l'utilisation n'est selon eux pas contradictoire avec l'élaboration de leur idéal politique : la distinction entre la civilisation française – celle de Jean-Jacques Rousseau, de Maximilien de Robespierre et de Victor Hugo – et la domination coloniale leur est très claire. D'autant que nombres d'entre eux utilisent le français et sa culture comme outil diplomatique dans leur ouverture au monde.

Le but de cet ouvrage est double : d'une part, proposer une enquête ethnographique précise du monde de l'intelligentsia vietnamienne socialiste au tournant postcolonial ; d'autre part, d'un point de vue théorique, interroger le concept de « translocalités » défini par Arjun Appadurai en apportant une proposition alternative aux théories les plus répandues sur la globalisation. Ce deuxième aspect est, à mon sens, l'apport majeur de cet ouvrage. En effet, avec cette étude, S. Bayly démontre que l'idée d'une globalisation capitaliste qui expliquerait la fragmentation et l'hybridation des identités par les échanges marchands ne permet pas de rendre compte de tous les phénomènes transnationaux. Par ailleurs, elle propose des concepts qui s'avèrent plus opératoires à l'épreuve du terrain et qui, surtout, redonnent une place centrale aux acteurs de ces échanges mondialisés plutôt que de considérer des ensembles anonymes et réducteurs qui paraissent soumis à un déterminisme « global ». Ainsi au concept de « communauté » S. Bayly substitue celui d'« œkoumène », elle préfère le concept de « mobilité » circulaire à celui de flux, et elle parle de « représentation » plutôt que d'imaginaire. Le bénéfice direct de cette méthode est de dépasser les dichotomies entre Orient et Occident, colonial et postcolonial, modernité et tradition. À plus long terme, elle doit offrir une vision renouvelée de l'étude des groupes sociaux en contexte « postcolonial » permettant d'en saisir toute la complexité et les nuances notamment à travers

des études comparatives. Ainsi le titre, plus qu'une définition de l'ouvrage, sonne plutôt comme une invitation à poursuivre la démarche de l'auteur sur d'autres terrains.

CAROLINE HERBELIN

1 - Sheldon POLLOCK, « The cosmopolitan vernacular », *The Journal of Asian Studies*, 57-1, 1998, p. 6-37.

### **Marilyn Lake et Henry Reynolds**

*Drawing the global colour line:*

*White men's countries and*

*the international challenge of racial equality*

Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 371 p.

À l'issue du premier congrès panafricain organisé à Londres en juillet 1900, William Du Bois désignait la ligne de partage entre les hommes de couleur différente (*colour line*) comme l'un des problèmes majeurs du <sup>xx</sup>e siècle. Dans un essai très stimulant, Marilyn Lake et Henry Reynolds proposent de saisir les modalités d'élaboration de cette ligne de partage globale à partir des circulations d'hommes, d'idées et de pratiques qui ont informé les stratégies d'identification collectives comme « nations d'hommes blancs » en Australie, en Californie et en Afrique du Sud dans la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle, et qui ont justifié, sinon suscité, l'exclusion et la ségrégation de tous ceux redéfinis, en parallèle et contre leur gré, comme des « non Blancs ». Les comparaisons entre ces politiques d'exclusion et de ségrégation, liées par des transferts et une solidarité revendiquée, ne sont pas nouvelles. De même, le choix d'étudier les stratégies de racialisation et leurs rationalisations à partir des identifications à la race blanche s'inscrit dans un ensemble déjà bien étoffé de travaux sur l'invention de la *whiteness*, en particulier en Grande-Bretagne. L'originalité de l'ouvrage publié par M. Lake et H. Reynolds tient beaucoup plus à leur volonté de réinscrire ces stratégies et ces identifications dans l'espace transnational et trans-impérial de débat qui fut le leur, en faisant une place centrale aux tensions qu'elles ont suscitées, mais

aussi à ceux qui, comme W. Du Bois ou comme Mohandas Gandhi et avec eux, se sont dressés contre elles. Sur ce plan, le pari est réussi : M. Lake et H. Reynolds démontrent amplement que cette échelle transnationale et globale est indispensable pour comprendre les stratégies et les identifications raciales au <sup>xx</sup>e siècle et leur livre servira sans nul doute de référence et de contrepoint aux recherches privilégiant d'autres échelles. On peut également espérer qu'il attirera l'attention en France sur la nécessité d'élargir l'étude des stratégies et identifications raciales aux Blancs et à la blancheur, en rompant avec la reconduction de l'idée courte et néfaste qu'elles concernent seulement les populations dites de couleur.

L'ouvrage se compose de cinq parties inégales. Trois parties de quatre chapitres chacune, sur les « Cadres discursifs », sur les « Solidarités transnationales » et sur « Défi et consolidation », sont encadrées par deux parties réduites à un seul chapitre. La première, « Mobilités modernes », ouvre le livre en rappelant l'importance des flux migratoires au <sup>xix</sup>e siècle et en analysant la trajectoire de Lowe Kong Meng, commerçant chinois arrivé en Australie en 1853 où il fait fortune, auteur en 1879 d'un ouvrage sur la « question chinoise en Australie » contestant l'idée d'un destin exclusivement blanc de l'Australie. Si les circulations des défenseurs de la blancheur et de leurs idées et discours sont au cœur de l'ouvrage, d'emblée M. Lake et H. Reynolds montrent qu'elles ne se déploient pas librement dans un espace vide ou inerte. Consacré à l'évolution « vers les droits universels » après la Première Guerre mondiale, le dernier chapitre souligne d'une autre manière la mouvante complexité de l'imbrication entre interactions internationales, nationales et impériales et il évoque cette fois la défaite du général Smuts, « humilié » par son incapacité nouvelle, après la Seconde Guerre mondiale, à concilier son double visage de libéral sur la scène internationale et d'artisan de la ségrégation en Afrique du Sud. L'étude des circulations conduit donc à la reconnaissance et à l'analyse des arènes discursives dans lesquelles évoluent les acteurs. L'ouvrage de M. Lake et H. Reynolds rejoint sur ce plan les travaux sur les circulations à l'intérieur des empires et



entre eux, qui se sont multipliés ces dernières années, mais il propose également un élargissement significatif vers une histoire internationalement située des échanges à l'intérieur des empires, entre empires et entre empires et nations, ce qui invite à compliquer les raisonnements opposant les unes et les autres, ou prétendant dépasser les unes par les autres, et réciproquement.

Il y a là une ambition que l'essor des recherches sur l'histoire des colonisations et des empires rend parfaitement légitime, mais qui pose de redoutables questions méthodologiques quant au traitement de sources inévitablement éclatées, sinon disparates. Tout en mobilisant un nombre imposant de documents (ouvrages, archives, correspondances publiées et inédites, presse) dispersés sur trois continents (en Australie, aux États-Unis et en Angleterre), M. Lake et H. Reynolds esquivent en partie ces questions. La seconde partie de l'ouvrage, qui traite des cadres discursifs, est la plus solidement étayée : la présentation des débats intellectuels soulevés dans le monde anglophone dans les années 1890 par les essais de James Bryce, *The American commonwealth* (1888), et de Charles Pearson, *National life and character: A forecast* (1893), associe approche généalogique, analyse de la réception, de la circulation et des interprétations politiques contradictoires par des acteurs aussi différents que Théodore Roosevelt et Mohandas Gandhi. Cette reconstitution de l'espace transnational de réflexion politique ouvert autour des questions de contacts entre les races dès les années 1890 permet de prendre la mesure dans la troisième partie des répercussions de la victoire japonaise de 1905. Elle nourrit également une analyse des mécanismes conduisant progressivement, de 1897 à 1919, au reniement de l'idée de citoyenneté impériale britannique par acceptation tacite, puis plus explicite, des politiques raciales et racistes des dominions. L'intégration des dimensions trans- et internationales permet donc de passer des réponses au fond évasives, avancées par les interprétations en termes d'ambiguïtés ou de contradictions impériales, à une compréhension plus satisfaisante des situations et des logiques qui transforment les fonctionnements impériaux. À cet égard, l'apport de l'ouvrage est important et fera date. Cependant, l'analyse des solidarités

transnationales et des défis et consolidations qui sont au cœur de la troisième et de la quatrième partie est moins convaincante. Si l'étude des discours politiques est élargie de façon intéressante aux correspondances transocéaniques et à l'activisme des ligues prônant en particulier l'exclusion des Asiatiques, l'analyse de leurs liens avec les pratiques politiques est un peu trop mécanique. De l'étude des circulations, le propos glisse vers l'histoire des idées, moins d'ailleurs parce que les auteurs se désintéresseraient des pratiques – les notes suggèrent qu'ils maîtrisent l'énorme littérature sur les politiques de restriction de l'immigration – qu'en raison de la dilatation même de leur cadre d'analyse. De même, la quatrième partie, tout en ayant l'immense mérite de proposer une relecture soulignant les liens entre internationalisme et antiracisme dans les années 1910, emprunte beaucoup à l'histoire des relations internationales. Le recentrement sur le Japon et sur sa politique de promotion de l'égalité entre les races lors de la conférence de Versailles en 1919 est important et stimulant, mais on peut reprocher aux auteurs de ne pas discuter explicitement la nature des sources (la presse japonaise publiée en anglais) qu'ils mobilisent, alors même qu'elle enrichirait leur réflexion sur la nature « anglophone » des débats dont ils retracent les évolutions sur un demi-siècle.

Cet implicite traduit l'hésitation de l'ouvrage entre deux registres : les trois premières parties relèvent incontestablement d'une recherche originale et inventive, les deux dernières sont plutôt de l'ordre de la synthèse, ouvrant d'ailleurs de nombreuses pistes. Mais cette dualité permet au livre de relever le défi d'inaugurer une nouvelle collection proposant des perspectives critiques sur l'histoire des empires. Sans épuiser la question très complexe des stratégies et des identifications raciales dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il démontre qu'il y a là un important champ de recherches à la croisée d'historiographies différentes dont la convergence doit être construite et il assume la lourde tâche de proposer à la fois une exploration passionnante et un premier cadre synthétique qui servira sans nul doute de guide à nombre de recherches.

**Didier Fassin et Éric Fassin (dir.)***De la question sociale à la question raciale ?**Représenter la société française*

Paris, La Découverte, 2006, 263 p.

Cet ouvrage collectif interroge le développement de ce que Didier Fassin et Éric Fassin qualifient de représentations racialisées du monde social. En introduction, ceux-ci annoncent leur tentative de considérer l'actualité comme objet de pensée. L'ouvrage a donc pour cadre une temporalité et un espace limités et assumés : la société française dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Les émeutes urbaines de l'automne 2005 auraient conduit à une prolifération d'interprétations concurrentes quant aux causes de la tendance à l'ethnicisation de la société française. Dans ce cadre, le langage de la race aurait alors connu une diffusion malheureuse et subite dans la mesure où les élites – politique, intellectuelle et médiatique – se le seraient approprié. Ce langage serait alors entré en compétition avec la lecture en termes de classes du monde social.

En réponse à ce phénomène, les auteurs tiennent à rappeler – ce qui constitue d'ailleurs leur postulat de départ – que la question raciale est aussi une question sociale. Ils mettent en garde contre l'inversion du stigmate pour réaffirmer que certaines inégalités sociales doivent être reconnues pour ce qu'elles sont réellement : des discriminations raciales. Aussi, cet ouvrage interroge la permanence de la pensée de la race.

D'emblée, D. Fassin et É. Fassin définissent leur préoccupation centrale en deux points principaux : que font les agents sociaux de la notion de race et des logiques du racisme et que peuvent faire les sciences sociales de ces catégories pour rendre intelligible le monde social ? Autrement dit, comment s'explique – et comment traiter d'un point de vue scientifique – la banalisation du référent racial et de ses dérivés sémantiques ? Comment, par exemple, analyser la posture paradoxale des pouvoirs publics qui passent régulièrement d'un discours républicain traditionnel se réclamant de l'universalisme de la République à une argumentation dont les référents flirtent avec le concept de discrimination positive ? Comment, en quelques années, la race, en tant

que catégorie, a gagné une telle omniprésence pour devenir quasi légitime dans les discours publics et privés ? Est alors posée la question de la responsabilité publique des sciences sociales. Pour répondre à ces questions, l'ouvrage se présente selon deux perspectives.

La première est consacrée au lien entre racismes et races. L'ensemble des contributions tend alors à une véritable déconstruction de ces concepts. Dans sa première contribution, D. Fassin interroge l'articulation entre les deux notions. Il montre que l'une n'implique pas nécessairement l'autre, l'ambiguïté des réalités raciales étant constitutive de l'objet, « la difficulté de dire impliquant une obligation de penser » (p. 21). Dans les deux articles suivants, une place importante est faite à l'histoire de l'esclavage et à l'époque coloniale : Pap NDiaye s'attache à l'histoire du « colorisme », montrant la relativité et l'infinité des lignes de couleurs. Et Emmanuelle Saada interroge le statut de l'histoire dans le contexte d'instrumentalisation des catégories raciales avant d'appeler à une lecture prenant en compte la multiplicité des relations temporelles. De leur côté, à partir de leur parcours de recherche sur la transformation du monde ouvrier dans la région de Sochaux-Montbéliard, Stéphane Beaud et Michel Pialoux tentent de comprendre le mécanisme à partir duquel la question raciale est venue se greffer à la question de classe. Puis, Michel Feher interroge la diversité des formes de racismes en distinguant le racisme phobique – tel l'antisémitisme – du racisme de la domination, à partir du modèle colonial. Enfin, É. Fassin reprend l'opposition classique entre les approches universaliste et différentialiste de la race et montre la manière dont elle renvoie à des stratégies pragmatiques dont le sens varie selon les contextes.

La seconde partie de l'ouvrage est centrée sur la question des discriminations raciales. D. Fassin fait l'hypothèse que la société française est actuellement marquée par le passage du déni du fait discriminatoire à sa dénégation. Par ailleurs, Gérard Noiriel s'inquiète du phénomène de reconnaissance consensuelle des discriminations qui peut tendre à l'occultation des questions de classe au profit de celles de race. Véronique de Rudder et François Vourc'h posent la question des discriminations raciales

et racistes dans le monde du travail. La contribution d'Agnès Van Zanten montre de quelles manières les choix individuels pour contourner la carte scolaire mettent à mal la mixité sociale et raciale. Puis, Fabien Jobard s'intéresse aux discriminations dans le recrutement et dans l'exercice du métier dans les mondes de la police et de la justice. Enfin, É. Fassin consacre sa deuxième contribution aux articulations et tensions entre questions sexuelles et raciales.

Ainsi, les différentes contributions, mises bout à bout, s'efforcent de montrer l'intérêt d'une nouvelle manière de problématiser le monde social : tenter de penser le lien entre luttes de classes et mouvement de reconnaissance de groupes jusqu'alors peu visibles – notamment les minorités dites raciales. L'ouvrage plaide pour la résistance à la substitution d'un paradigme à l'autre. La thèse d'ensemble conclut sur le fait que l'enjeu principal, au sein de la société française, ne réside pas dans la reconnaissance des identités mais dans celle des discriminations, dans la reconnaissance de l'expérience minoritaire bien plus que dans celle du fait communautaire.

Il nous faut souligner le caractère incisif de la conclusion de l'ouvrage. En effet, celle-ci cadre particulièrement bien le double mouvement qui explique la tendance à la racialisation de la société française : d'une part, à partir du phénomène de radicalisation raciale et raciste dans les discours et pratiques quelles que soient les couches sociales et, d'autre part, en fonction d'une identification raciale assumée des minorités elles-mêmes sur la base, selon les auteurs, de l'expérience de souffrances passées et de discriminations présentes.

Mais, malgré la pertinence de la démonstration, on s'étonne, à cette étape du raisonnement, que ne soit pas davantage traité le caractère en partie culturel – pour le moins, potentiellement – des revendications minoritaires qui, dans certains cas, sont aussi communautaires. Cet enjeu est passé sous silence. Pourtant, de nombreuses questions gravitent autour de celui-ci. En effet, ne peut-on pas voir, par exemple, un lien de cause à effet entre l'entrée subite dans la sphère publique des discours sur la race et l'évolution sociologique des élites productrices des discours en

France, notamment celle du monde médiatique, autour duquel gravitent les milieux artistiques et sportifs, qui constituent les rares espaces au sein desquels des acteurs issus de minorités dites raciales accèdent à la reconnaissance sociale individuelle ? Autrement dit, n'est-il pas légitime d'établir un parallèle entre le développement de la question raciale et l'accès à l'élite, certes encore marginal, d'acteurs issus de minorités dites visibles ?

En conclusion, D. Fassin et É. Fassin estiment que deux principales grilles de lecture expliquent le cloisonnement entre les questions sociales et raciales : la première, issue de la tradition républicaine, ne raisonnant, par principe, qu'en termes de citoyenneté ; et la seconde, issue de l'héritage marxiste, qu'en termes de classes.

Mais, au-delà, une caractéristique majeure de l'histoire politique de l'État-nation français – son caractère centralisé, tant du point de vue socioculturel qu'économique – ne gagnerait-elle pas à être davantage prise en compte pour expliquer les réticences parfois violentes quant au recours à des politiques de discrimination positive au sein de la société française ?

Quoi qu'il en soit, l'ensemble plurivoque des contributions constitue un riche argumentaire contre le choix entre question raciale et question sociale en montrant l'interdépendance des deux pôles. Les questions sociale et raciale, étant pour partie liées et pour partie autonomes, amènent les auteurs à considérer que politiques de redistribution et politiques de reconnaissance peuvent – et doivent – se combiner de diverses manières. Ainsi, la conclusion tend à légitimer de potentielles politiques d'actions volontaristes sans les définir précisément et en appelant au débat.

Plus que jamais, la parution de cet ouvrage est symptomatique de la nécessité grandissante de construire de nouveaux outils conceptuels vierges des lourdes connotations historiques indépassables dont le concept de race, parmi d'autres, ne pourra se défaire. En effet, il apparaît à la longue que l'usage répétitif du vocable racial dessert, de manière bien involontaire, la tentative de rupture.

Même si l'ouvrage a le grand mérite de contribuer à la diffusion et à la dédramatisation

d'une question complexe et taboue, jusqu'ici passée sous silence, n'aurait-il pas été judicieux de tenter de démocratiser l'usage du concept d'*ascription*<sup>1</sup> – l'attribution par les autres d'une étiquette ethnique – qui semble d'ailleurs plus approprié aux phénomènes que les auteurs décrivent, et auxquels ils tentent d'apporter l'esquisse d'une réponse politique au regard de la diversité de leurs recherches scientifiques ?

THOMAS PIERRE

1 - Le concept d'*ascription* a notamment été popularisé par Talcott Parsons, l'une des grandes figures de la sociologie américaine. Plus récemment, Jean-François GOSSIAUX est, lui aussi, revenu sur le concept : « Comme toute frontière, la frontière ethnique est définie à l'aide de bornes, de marqueurs. En l'occurrence, ceux-ci sont des traits culturels (ou physiques, la perception de ces derniers étant bien sûr culturelle) en fonction desquels [...] un individu sera attribué à tel ou tel groupe. Cette opération, dite *ascription*, est au principe du phénomène d'ethnicité », in *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002, p. 13.

### Pap Ndiaye

*La condition noire. Essai sur une minorité française*

Paris, Calmann-Lévy, 2008, 436 p.

Que signifie être un Français noir ou une Française noire ? Quelle est la relation entre la race, la discrimination, la conscience de soi et l'identité nationale ? Ces questions sont au cœur de l'impressionnant ouvrage de Pap Ndiaye. Cette étude historique de la vie des Noirs en France, la plus importante depuis plus d'une génération, devrait servir de texte fondateur – c'est l'ambition de son auteur – à la création de *Black studies* à la française<sup>1</sup>. Alors que l'actualité a mis les questions « raciales » sur le devant de la scène politique et sociale, les émeutes de novembre 2005, la fondation du Conseil représentatif des associations noires (CRAN), la nomination de Rama Yade au gouvernement par Nicolas Sarkozy, le passage de la loi Taubira (du nom de la seule députée noire), sont, pêle-mêle, autant d'éléments qui soulignent la place des Noirs dans la vie

française, passée et présente. L'étude de P. Ndiaye n'est donc pas seulement une enquête nécessaire sur un aspect trop longtemps négligé de l'histoire de France : elle intervient dans les débats très contemporains sur l'identité française.

Comme P. Ndiaye le note dès le début de son ouvrage, le paradoxe de la condition noire en France est le mélange de visibilité et d'invisibilité : alors que dans une nation majoritairement blanche les Noirs se remarquent facilement en tant qu'individus, leur présence collective passe inaperçue. L'existence même d'un collectif noir fait débat. Cela s'explique en partie par la diversité : contrairement aux Amériques, où la grande majorité de la population noire est passée par le chaudron de l'esclavage, les Noirs français ont des origines aussi bien en Afrique que dans les Antilles ; leurs histoires et leurs expériences actuelles en France diffèrent significativement. Si l'on prend aussi en compte la population – petite mais influente – des Noirs américains à Paris, on est frappé de l'hétérogénéité des populations noires en France. Tout aussi important, cependant, est la très forte tradition républicaine française, dans laquelle toute discussion sur la différence raciale est vue comme illégitime voire raciste. Cela se traduit, notamment, par l'absence de statistiques publiques faisant mention de race. La persécution des juifs sous Vichy est souvent prise comme exemple des dérives d'un État qui identifie les individus par ethnicité ou race. Mais l'absence d'information raciale dans le recensement et autres statistiques est l'une des raisons majeures de l'invisibilité des Noirs en France.

Pour aborder ce problème de l'invisibilité, P. Ndiaye commence par un travail de définition, qui forme la première partie de son livre. La tâche n'est pas facile, car il rejette à la fois les définitions biologiques de la race et les croyances essentialistes en une culture noire : « Parler des 'Noirs', n'est-ce pas supposer qu'il existerait une 'race' noire, alors que la notion de 'race' n'a aucune validité scientifique et morale ? » (p. 29) Pour lui, si l'identité et la structure sociale sont des facteurs importants, la clé de la condition noire réside dans l'expérience de la discrimination : les Noirs sont ceux qui sont traités comme des Noirs. Être Noir est

donc une construction historique et politique, une *condition* plutôt qu'une essence. Une telle conception a beaucoup à apporter, même si elle n'est pas sans poser problème : elle tend à sous-estimer l'auto-identification des Noirs, et à écluder les débats difficiles sur le sens de la culture noire. Malgré tout, en évitant le Scylla du stéréotype raciste et le Charybde de l'afrocentrisme, cette définition permet à P. Ndiaye de construire son argument sur la présence des Noirs dans la culture et la société françaises, et de l'analyser habilement dans une multiplicité de perspectives.

*La condition noire* est divisée en six parties, chacune portant sur un aspect différent de l'expérience des Noirs en France. La deuxième partie porte sur la question complexe que P. Ndiaye nomme « colorisme » : l'impact de la grande variation de la couleur de peau, de la plus claire à la plus foncée, sur la population noire. L'auteur montre comment, historiquement, les Noirs les plus clairs de peau ont joui d'un statut plus élevé, et moins souffert de discrimination, que leurs proches plus sombres de peau, et souligne qu'il faut comprendre ce phénomène dans le contexte général de privilège des Blancs. Une telle distinction met en question, bien entendu, l'existence d'un collectif noir, mais P. Ndiaye convainc quand il décrit le métissage comme un aspect de la stratification sociale plutôt qu'une exception. La troisième partie, la plus développée du livre, esquisse l'histoire des communautés noires en France, depuis leurs premières manifestations notables au XVIII<sup>e</sup> siècle (bien qu'il y ait eu des Noirs en France depuis l'Antiquité) : P. Ndiaye, comme les autres spécialistes européens, prend bien soin de souligner que les Noirs ont en France une histoire qui remonte bien au-delà des années 1960, et que les Noirs français, loin d'être un phénomène récent, font partie intégrante de l'histoire de la nation. Il aborde également une question qui ne laisse pas de troubler les historiens : comment analyser la vie de gens dans le contexte de catégories sociales qu'eux-mêmes n'auraient pas reconnues ou acceptées ?

Les deux parties suivantes passent de l'histoire à l'actualité, et portent sur le racisme et la discrimination contre les Noirs. P. Ndiaye trace l'évolution des discours racistes, portant

une attention particulière à la distinction entre les formes biologiques et culturalistes de la pensée raciale. Il montre aussi la multitude des formes de discrimination auxquelles sont confrontés les Noirs aujourd'hui, soulignant par exemple que beaucoup de Noirs éduqués ont choisi de partir pour la Grande-Bretagne, où ils se sentent plus acceptés. Il réfute également ces intellectuels qui se plaignent d'un racisme « anti-Blancs », faisant observer qu'être Blanc n'a jamais été un handicap social en France. Enfin, dans la dernière partie du livre, P. Ndiaye s'intéresse (en tant qu'observateur et que participant) aux mouvements sociaux et organisations noires en France, de la négritude de l'entre-deux-guerres au CRAN. Son analyse illustre une histoire institutionnelle des Noirs en France, mais montre plus généralement comment des individus ont pu créer une identité collective centrée sur la race.

Un aspect frappant de *La condition noire* est son approche transnationale : centré sur la France, le livre fait des comparaisons constantes avec les Noirs américains. Ce n'est guère surprenant, puisque P. Ndiaye est historien des États-Unis. Mais ce n'est pas la seule raison : les études sur la race ont souvent pris l'expérience des Noirs américains comme modèle. Une tendance souvent critiquée : Paul Gilroy et Stuart Hall, en abordant la condition noire comme diaspora, font partie de ceux qui veulent sortir de ce schéma. Certains, en France, accuseront sans doute P. Ndiaye d'appliquer une perspective « anglo-saxonne » à la race et la condition noire (le redouté « communautarisme ») à un contexte national très différent. Pourtant, dans *La condition noire*, P. Ndiaye utilise les Noirs américains comme point de comparaison plutôt que comme référent canonique, et son travail est fermement ancré dans la réalité nationale française. De plus, bien qu'il se concentre sur les Noirs de la métropole, il fait souvent référence à la situation en Afrique francophone et aux Antilles. La question reste ouverte de savoir si une étude de « la France noire » devrait inclure les départements d'outre-mer, voire « la plus grande France » : P. Ndiaye devrait d'ailleurs l'affronter plus directement. Nombre d'historiens de l'empire ont déjà souligné à quel point la distinction entre métropole et colonie est

illusoire. *La condition noire* s'inscrit cependant clairement dans une approche transnationale, qui interroge l'État-nation et pose que les frontières et institutions nationales ne peuvent pas contenir l'intégralité de l'expérience humaine. S'il faut transcender ces frontières pour comprendre la condition noire en France, peut-être en va-t-il de même pour l'identité française en général.

Inévitablement, un texte si ambitieux ne peut répondre à toutes les questions qu'il soulève. On aurait aimé une discussion plus nourrie sur les différences entre les Noirs d'origine africaine et ceux d'origine antillaise, et leurs visions peut-être contradictoires de la condition noire. De même, s'intéresser à ce qui pourrait être unique dans l'expérience des Noirs en France, comparée aux autres pays, aurait pu apporter un éclairage bienvenu. Une attention à la géographie sociale des Noirs aurait pu s'avérer également féconde : où

vivent les Noirs, et dans quelles sortes de communautés? Mais souligner les domaines qu'on aimerait voir explorer plus en détail n'est pas tant critiquer un travail qu'en reconnaître toute l'étendue et la portée. P. Ndiaye livre ici une étude pionnière des Noirs en France, qui ne peut qu'attirer l'attention et provoquer, sans nul doute, la polémique. Nul ne peut dire si cet ouvrage inspirera le développement d'une version française des *Blacks studies*. Il leur ouvre toutefois des pistes très prometteuses.

TYLER STOVALL

(traduit par NICOLAS BARREYRE)

1 - Les deux principales histoires des Noirs de France à cette date sont Shelby McCLOY, *The Negro in France*, Lexington, University of Kentucky Press, 1961, et William COHEN, *Français et Africains. Les Noirs dans le regard des Blancs, 1530-1880*, Paris, Gallimard, 1981.

